

R A P P O R T

**du Conseil communal au Conseil général de la Ville et Commune de
Boudry relatif à une demande de crédit de construction de
CHF 21'995'000.00 relatif à l'assainissement et l'agrandissement du
Collège de Vauvilliers**

Résumé

Le collège de Vauvilliers a été construit entre 1971 et 1973 et aucune opération globale n'a été menée sur les bâtiments depuis leur construction. Dès lors, la proposition de procéder à des rénovations et de partir sur la base des bâtiments existants plutôt que de détruire pour reconstruire à neuf.

Rapport n° : CG-2170.600-18
Date : 21 décembre 2023
Dicastère : Bâtiments

Madame la Présidente du Conseil général,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général,

1 Historique

Février 2020 :	- votation par le Conseil général du crédit d'étude pour la réfection de Vauvilliers (audit)
Juin 2021:	- présentation des résultats de l'audit à la commission du suivi de la rénovation du collège.
	- intervention du directeur de CESCOLE à propos du manque de classes pour les élèves.
Mai 2022 :	- votation par le Conseil général du crédit pour la phase projet (31 à 33) de la rénovation
Novembre 2022 :	- adjudication de l'étude à l'atelier d'architecture de Saint-Nicolas de Neuchâtel après une procédure d'appel d'offre ouvert sur SIMAP.
Juin 2023 :	- présentation de l'avant-projet à la commission du suivi de la rénovation du collège et validation du projet d'agrandissement
Juin 2023 :	- présentation au Conseil communal et validation de l'avant-projet d'agrandissement
Septembre 2023 :	- présentation du projet à la commission du suivi de la rénovation du collège
Septembre 2023 :	- présentation du projet au Conseil communal
Octobre 2023 :	- présentation du projet à la commission de gestion et des finances

2 Introduction

Le collège de Vauvilliers a été construit entre 1971 et 1973 sur un terrain vierge. Il est composé de deux corps de bâtiments accueillant un total de 23 salles à l'est et ouest et d'un troisième corps de bâtiment, dédié au sport incluant une piscine et une salle de gym simple au nord.

Aucune opération globale n'a été menée sur les bâtiments depuis leur construction.

Pour rappel, une démolition et reconstruction complète du collège, en se basant sur des surfaces équivalentes s'élèverait à plus de CHF 41'700'000.00 (sans les coûts de démolition), alors que la rénovation avoisine les 7 millions de francs **sans l'agrandissement**. (Coûts basés sur l'école du plateau à Lancy de 2021 avec 17 classes, 1 salle de gym et réfectoire)

Dès lors, il vous est proposé de procéder à des rénovations et de partir sur la base des bâtiments existants plutôt que de détruire pour reconstruire à neuf. Actuellement, de façon assez systématique, on rénove et transforme les collèges ; ce serait un non-sens écologique que de le détruire vu les émissions de CO2 pour la démolition, de même pour la construction.

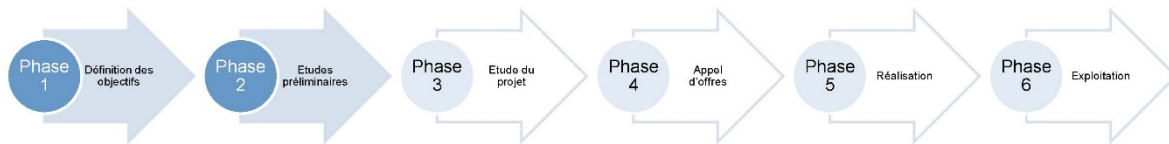
A l'heure actuelle, un besoin global urgent de mise aux normes se fait ressentir à divers niveaux :

- Enveloppe thermique (gain important attendu sur la consommation énergétique).
- Sécurité incendie et évacuation des personnes
- Accès pour personnes à mobilité réduite (PMR)
- Statique, nouvelles normes pour le parasismique.

L'atelier d'architecture de St-Nicolas a remporté la procédure dont l'objectif est de développer un projet de transformation et d'assainissement puis de gérer la concrétisation de ce dernier.

La première demande de crédit pour la phase projet (31 à 33) arrive à son terme et les documents sont prêts pour la mise à l'enquête publique. La nouvelle demande concerne la phase d'exécution (41 à 53), soit les plans d'exécutions, l'appel d'offres, la réalisation et la mise en service de l'ouvrage.

Planification



Phases	Phases partielles		
1 Définition des objectifs	11 Enoncé des besoins, approche méthodologique	4 Appel d'offres	41 Appels d'offres, comparaison des offres, propositions d'adjudication
2 Etudes préliminaires	21 Définition du projet de construction, étude de faisabilité 22 Procédure de choix de mandataires	5 Réalisation	51 Projet d'exécution 52 Exécution de l'ouvrage 53 Mise en service, achèvement
3 Etude du projet	31 Avant-projet 32 Projet de l'ouvrage 33 Procédure de demande d'autorisation / dossier de la mise à l'enquête	6 Exploitation	61 Fonctionnement 62 Surveillance / contrôle / entretien 63 Maintenance



3 Interventions prévues

Le projet a beaucoup évolué depuis le rapport d'audit. Suite à la proposition du bureau d'architecte, un module supplémentaire est prévu qui résout les problèmes suivants :

- statique des bâtiments
- accès et de mobilité pour les personnes à mobilité réduite, PMR
- différences de niveaux entre les trois corps de bâtiments.
- manque de places et de classes suite à l'augmentation constante de l'effectif des élèves et de la manière d'enseigner (1/2 classes). Il est à noter que le projet actuel permet de créer 6 nouvelles salles de classes et salles spéciales. A ce jour, nos deux collèges sont occupés à 100% et la direction de l'école n'a plus de solutions en cas d'ouverture de nouvelles classes.
- enveloppe thermique; l'obligation «Minergie» n'étant plus de mise, cela permet de se passer de l'installation d'une ventilation à double flux. La régulation de la ventilation se fera de manière plus simple et moins coûteuse. Il s'agit donc d'une économie substantielle de plusieurs centaines de milliers de francs.
- l'installation de panneaux photovoltaïques supplémentaires, environ 435, permet de passer de 120 panneaux existants à plus de 500. Cela ne fait pas partie de la mise aux normes. De 2015 à 2020 avant la pose des panneaux, nous avons une consommation électrique moyenne de 160'300 kWh. Après la pose des 120 panneaux, nous sommes passés pour 2021 et 2022 à une moyenne de 121'600 kWh soit une baisse de 38'700 kWh soit 24%. La pose de panneaux supplémentaires permettra d'augmenter de façon importante la part d'autoconsommation.

4 Etude démographique

Le rapport complet sera à disposition dès qu'il aura été libéré par les autorités scolaires de CESCOLE.

Toutefois, voici quelques extraits de ce rapport qui montrent bien la nécessité d'un agrandissement :

- La structure par âge de la population de Boudry se distingue de celle du périmètre global de CESCOLE par la présence et le renforcement marqués des effectifs d'enfants mais également de (jeunes) actifs.
- A Boudry le renforcement des effectifs d'enfants est venu baisser l'âge moyen mais le départ plus récent de jeunes actifs l'a fait remonter, tout en restant bien inférieur au reste du périmètre.
- Les naissances par an sont en augmentation pour Boudry (70).
- Au-delà de l'évolution des naissances, le taux de natalité qui rapporte les naissances à la population totale avoisine ainsi les 9.3‰ pour le périmètre global de CESCOLE en 2021. Ceci correspond à une natalité inférieure aux niveaux cantonal (9.6‰) et national (10.3‰). La commune de Boudry dépasse ces valeurs globales, avec 11.2‰ en 2021, ce qui est cohérent par rapport au profil périurbain de la commune.
- Au niveau communal, Boudry se démarque par l'arrivée importante de jeunes adultes et jeunes actifs. Le périmètre gagne également davantage que les autres communes en enfants et ce tout au long de la scolarité obligatoire.
- La variabilité du taux de transfert entre les différents groupes d'âge met au jour un phénomène de baisse de la mobilité résidentielle des familles, l'âge des enfants avançant.
Le périmètre de Boudry gagne de manière importante en effectif tout au long de la (pré)scolarité, avec seule une légère diminution au premier cycle primaire et au secondaire
- Vous trouvez ci-dessous les effectifs projetés pour les années à venir à Boudry. Dans le contexte actuel d'un système sous pression par le manque de ressources, cela implique une hausse des besoins en infrastructures scolaires.

	2020	2025	2030	2035	2040
Pré-scolaire	285	259	263	276	327
Primaire	599	594	559	556	611
Secondaire	200	238	261	232	219

- On a d'ailleurs pu constater lors de la dernière soirée consacrée à l'accueil des nouveaux habitants, le nombre de jeunes couples venus avec des poussettes.

5 Extension

Il est à relever que tant le Conseil communal que la Commission de suivi du projet, dans laquelle siègent des représentants des enseignants et de la direction de l'école au côté des représentants politiques, ont approuvé la nécessité d'avoir des salles supplémentaires. Le projet actuel inclut un volet «extension» qui porte le total de salles à 29 (dont 3 salles spéciales) au lieu de 23 actuellement.

Un urgent besoin de salles supplémentaires est demandé par la direction d'école. La population scolaire ne cesse d'augmenter ces dernières années. (CF enquête demandée par CESCOLE qui est dans les mains du Comité scolaire).

La population de Boudry a passé de 4500 habitants dans les années 1980 à plus de 6200 en 2023 sans qu'aucun agrandissement n'ait été réalisé. Sur la période 2010-2019, sa population a augmenté de 25,1%.

Par ailleurs, l'enseignement a beaucoup évolué et se fait parfois en ½ groupe. La nécessité d'avoir des salles spéciales pour le soutien par le mouvement, le soutien pédagogique, les activités manuelles, les

activités artistiques, l'emploi des technologies informatiques ou les projections audiovisuelles est de plus en plus marquée.

La direction d'école est d'avis qu'une partie des leçons de sport, pour les petites classes, peut se faire en salle de rythmique, ce qui ne nécessite donc pas de construire une salle de sport supplémentaire d'autant plus que les élèves de 7^{ème} année devraient être déplacés au collège de Longueville à moyen terme. Des discussions et des études sont en cours à ce propos.

Il est à relever également que nous allons assez rapidement manquer de places pour l'accueil parascolaire et qu'une des salles spéciales pourrait servir à cet effet. Une de nos anciennes salles est d'ailleurs déjà équipée d'une cuisine.

Les plus de l'extension :

- vrai hall d'entrée
- meilleure distribution des salles,
- facilitation et séparation des accès entre les locaux scolaires et les locaux publics, notamment la piscine, la salle de gym et la nouvelle salle polyvalente
- vestiaires de gymnastique mis aux normes, séparation par genre, accès facilité au même niveau que la salle de gymnastique
- vestiaires de la piscine entièrement refaits
- rez inférieur : 2 salles supplémentaires (1 enfantine + 1 salle rythmique)
- rez : 1 nouvelle salle polyvalente facilement accessible pour les sociétés, sans pénétrer dans la partie réservée à l'école. Cette salle pourrait également servir pour les tables de midi
L'obligation cantonale va passer de 24% à 30% de la population scolaire jusqu'en 8^{ème} année.
- 2ème étage : 4 salles de classes supplémentaires et une salle polyvalente déplacée
- transformation de la salle polyvalente actuelle en deux salles de classe

Autres avantages du projet :

- réaménagement des extérieurs en lien avec le réchauffement climatique, disparition d'une grande partie des places en dur au profit d'une naturalisation des sols et des espaces extérieurs. Création de zones ombragées.

6 Situation à ce jour

L'architecte livre un devis estimatif basé notamment sur l'expérience acquise lors d'opérations comparables et correspondant à la phase de développement actuel. Certaines études d'ingénieurs spécialisés sont rentrées, d'autres pas encore finalisées. L'estimation des coûts tient compte de la flambée des prix actuelle, dans les limites de ce qui est prévisible à ce jour.

7 Piscine

Afin d'éviter une nouvelle fermeture de longue durée de la piscine et dans une vision d'avenir réfléchie, le Conseil communal et la Commission de suivi du projet envisagent d'effectuer d'importants travaux qui auraient dû être programmés de toute façon dans les 5 à 10 ans.

Le remplacement du fond mobile dont les vérins hydrauliques fuient de plus en plus souvent, l'isolation et le remplacement du bassin de la piscine (10% des pertes globales en énergie) ainsi que le désamiantage et le remplacement du carrelage sont impératifs et nécessaires. Il est donc opportun d'utiliser la période de rénovation de Vauvilliers afin d'entreprendre ces travaux.

8 Bâtiment modulaire

Le changement de cap du projet nous obligera à vider complètement le collège de sa population scolaire pendant toute la durée des travaux qui se dérouleront sur un minimum d'une année scolaire voire deux. L'étude de la construction de ce bâtiment modulaire provisoire a été confiée à deux bureaux. Celui-ci sera construit sur le terrain en herbe actuel et occupera également une partie du parking au nord du collège. Ci-dessous les coûts de location sont prévue pour une durée de 2 ans.

9 Coûts TTC

		+ 15 %
Coûts pour l'assainissement :	CHF 6'400'000.00	CHF 7'360'000.00
Coûts pour l'extension :	<u>CHF 7'900'000.00</u>	<u>CHF 9'085'000.00</u>
<u>Ces coûts ne peuvent être dissociés l'un de l'autre</u>	<u>CHF 14'300'000.00</u>	<u>CHF 16'445'000.00</u>
Coûts pour l'assainissement de la piscine selon Devis Général audit :		CHF 2'050'000.00
<u>Coûts pour la construction d'un bâtiment modulaire en étude</u>		<u>CHF 3'500'000.00</u>
Total de l'opération		CHF 21'995'000.00

Coût détaillés :

Voir rapport de l'architecte en annexe.

10 Recommandation

- Au vu du mauvais bilan énergétique des trois corps de bâtiments de Vauvilliers et des améliorations qui seront apportées ;
- Au vu du manque de locaux et afin d'ouvrir de nouvelles classes et la création de 6 nouvelles salles ;
- Au vu des nouvelles normes à appliquer dans un bâtiment public pour les personnes à mobilité réduite ;
- Au vu des améliorations apportées au niveau de la statique des bâtiments et des normes parasismiques ;
- Au vu de l'amélioration de la sécurité incendie et des sorties de secours ;
- Au vu des améliorations et de la rénovation de la piscine ;

nous vous recommandons, Madame la Présidente du Conseil général, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général, d'accepter l'arrêté proposé ci-après.

Boudry, le 22 décembre 2023

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président

La secrétaire

Gilles de Reynier

Rita Piscopiello

Annexe ment.

LE CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE BOUDRY

Vu la loi sur les communes du 21 décembre 1964,
Vu la loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC) du 24 juin 2014,
Vu le règlement général de commune du 31 octobre 2022,
Vu le règlement communal sur les finances (RCF) du 29 juin 2015,
Vu le budget des investissements 2024,
Entendu la Commission de gestion et des finances,
Sur la proposition du Conseil communal,

a r r ê t e

- Article premier :** Un crédit d'engagement de CHF 21'995'000.00 est mis à disposition du Conseil communal pour l'assainissement et l'agrandissement du Collège de Vauvilliers
- Article 2 :** Une commission non permanente du Conseil général sera instituée pour assurer le suivi des travaux.
- Article 3 :** La dépense est comptabilisée au compte des investissements n° 20240201 et amortie au taux moyen de 4% l'an, sous réserve d'éventuelles subventions.
- Article 4 :** Le cas échéant, le Conseil communal est autorisé à conclure l'emprunt nécessaire à financer tout ou partie dudit crédit, dans le respect des normes du frein à l'endettement selon la LFinEC.
- Article 5 :** Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté, à l'expiration du délai référendaire.

Boudry, le 16 février 2024

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

La présidente

Le secrétaire

Isabelle Zürcher Vuillaume

Fabio Vicario

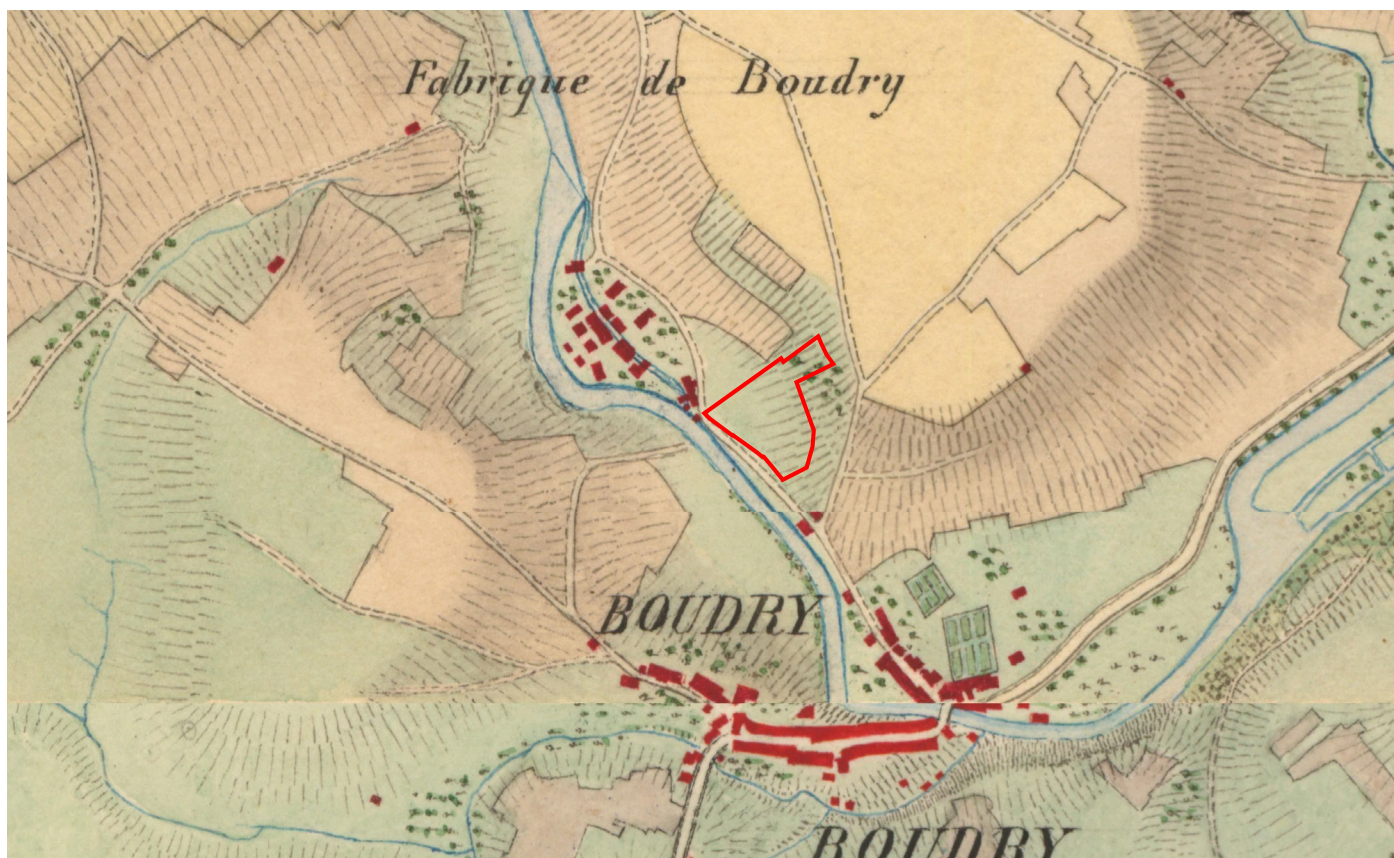
RESTRUCTURATION DU COLLÈGE DE VAUVILLIERS
COMMUNE DE BOUDRY
DOSSIER INTERMÉDIAIRE, VERSION DU 21 DÉCEMBRE 2023

SOMMAIRE

1.	SYNTHESE	3
2.	PRESENTATION DU PROJET	5
3.	ANALYSE DES REGLEMENTS	8
4.	PLANNING GENERAL	10
5.	ESTIMATION FINANCIERE	12
6.	SUJETS TECHNIQUES	17
	6.1 GENIE CIVIL	18
	6.2 ENERGIE	19
	6.3 PROTECTION CONTRE LES INCENDIES	20
7.	ANNEXE 1 : PLANS DU PROJET	21
8.	ANNEXE 2 : PLANS ETAT EXISTANT	44
9.	ANNEXE 3 : PHOTOS DE LA MAQUETTE	56
10.	ANNEXE 4 : LISTE DES LOCAUX avant / après	60
11.	INTERVENANTS	62
12.	BIBLIOGRAPHIE	64

SYNTHESE

1



Le collège de Vauvilliers a été construit entre 1971 et 1973 sur un terrain vierge. Il est composé de 2 bâtiments accueillant 19 classes et d'un 3ème dédié au sport incluant une piscine et une salle de gym simple. Aucune opération globale n'a été menée sur les bâtiments depuis leur construction.

A l'heure actuelle, les ouvrages font face à un furieux besoin de mises aux normes. La commune de Boudry, propriétaire de l'ensemble, a mandaté un bureau technique qui a procédé à un audit. Elle a ensuite lancé une procédure pour s'entourer des services d'un planificateur général chargé de développer un projet de transformation et d'assainissement puis de gérer la concrétisation de ce dernier. L'Atelier d'architecture de St-Nicolas SA a remporté ce marché.

Située dans un petit vallon creusé par l'Areuse au nord de Boudry, l'école est à environ 400 mètres du centre-ville. Le site, propice à l'enseignement, est tenu sur ses 4 cotés par des limites claires. D'après nos informations, il est préservé de constructions jusqu'au XXème siècle.

L'école accueille 300 élèves de 4 à 11 ans. Caractérisé par la présence de verdure, le collège dispose d'un large préau et d'aménagements extérieurs multifonctionnels.

L'essentiel du mandat s'articule autour des volumes, des flux de personnes, des façades et des fenêtres. Mais le préau pose également de multiples questions, notamment par sa nature très minérale et sa connexion aux bâtiments.

De nombreux thèmes engendrent la nécessité d'adaptations aux lois, aux tendances et aux besoins actuels. Elles vont caractériser le projet de transformation qui modifiera de manière ciblée les locaux qui ne sont pas conformes sur les sujets suivants : énergie, protection contre le feu, inclusion des personnes à mobilité réduite et risques de chutes, polluants intérieurs, résistance de la structure des ouvrages contre les séismes.

Le projet développé assainit l'école et l'agrandit en densifiant de manière raisonnée le site. La capacité d'accueil augmente de 25%, le nombre de locaux dédiés à l'enseignement passant de 23 à 29. Le chantier engendrera un arrêt de l'exploitation des locaux.

CONTEXTE

Une opération forte mais mûrement réfléchie caractérise le projet qui découle de constats successifs relatifs à la situation de départ. L'objectif constant a été de garder une vue d'ensemble. L'intérieur est fractionné en coupe et en plan, les changements de niveaux incessants sont vécus comme autant de coupures spatiales qui engendrent une non-conformité de l'ensemble aux normes PMR et qui perturbent le fonctionnement pour tout le monde : écoliers, enseignants, livreurs, déménageurs, entreprises de maintenance... Quant aux extérieurs, ils pourraient être qualifiés de mécaniques et anguleux. Ils comptent de nombreux espaces résiduels. Notre objectif sera de gommer les creux ou les espaces sans réponses voire sans qualité ayant adopté des affectations «par défaut».

PROJET EXTÉRIEUR ET VOLUMÉTRIES

Les entrées sont désormais de plain-pied avec les zones extérieures. Une nouvelle dynamique est insufflée aux seuils. Nous proposons de remblayer les secteurs jouxtant les accès pour offrir des pentes douces «avalant» les escaliers construits à quelques encablures. La morphologie exacte de ces remblais et de ce qu'on y plantera est à développer, mais nous proposerions des formes plus arrondies et organiques ainsi qu'une amélioration de la végétalisation de ces espaces extérieurs qui pourront se prêter à l'enseignement. Des aménagements permettront un développement de la biodiversité et l'apport de nouveaux arbres.

Concernant les intérieurs, nous avons axé nos recherches sur les espaces communs, l'ambiance des classes apparaîtra avec le développement des façades et la mise à jour des revêtements. Le niveau 0 du bâtiment de sport et du bâtiment de classes sont actuellement les mêmes mais ils ne se touchent pas, obligeant les utilisateurs à monter puis redescendre pour passer de l'un à l'autre. Notre projet construit un morceau de bâtiment les connectant et reprenant ce même niveau 0, offrant un hall d'entrée unique et à la même altitude à tout le complexe. Deux entrées sont maintenues mais elles pourraient être mises aux mêmes niveaux hiérarchiques. Elles partagent désormais le même hall. Les annexes qui ont été accrochées successivement autour de la salle de sport et de la piscine sont démontées et la nouvelle pièce dont la géométrie se veut claire inclut notamment de nouvelles classes, de nouveaux vestiaires, un nouveau local engins unique et les ascenseurs.

La cour arrière est aujourd'hui un cul de sac encerclé d'imposants ouvrages hétérogènes. Un nouveau pan de bâtiment accueillant notamment une salle polyvalente, des classes et un nouveau local engins permet de fermer ce vide sur son 4ème coté et de lui donner une nouvelle nature, il deviendra un patio contemplatif végétalisé.

Les nouvelles parties d'ouvrages densifieront les interstices et seront comparables à des remplissages, elles seront hautement performantes sur le plan environnemental et offriront une image contemporaine, sobre et intemporelle se mariant avec les bâtiments existants alors que ces derniers seront isolés.

Au stade actuel le projet offre un gain de plusieurs classes et de locaux annexes. Le fonctionnement intérieur est amélioré et moins fractionné

tout en conservant les ouvrages en tant que tels et dans le respect de ce que la précédente génération a bâti.
Le projet gagne en fluidité et en contemporanéité sans révolutionner le site et sans tomber dans un processus mécanique.

ENVELOPPE

Du calme est recherché et le site sera emballé d'un « drap » dont le but est d'amener de la douceur, les angles seront effacés faisant disparaître les accidents de façades. Dans cet ordre d'idée, des géométries plus claires et plus douces seront issues des opérations de densifications, de même qu'une meilleure lecture de l'ensemble. La matérialité des façades et les fenêtres seront uniformisées, offrant plus de sobriété.

Le choix d'un panneau avec une fine ondulation permet de mettre en place des jeux avec la manière dont la lumière arrive sur les façades. Les fenêtres et les stores introduiront des mouvements et des couleurs et permettront aux utilisateurs de s'approprier le bâtiment.

Les toits en pente seront équipés de champs solaires produisant de l'électricité qui pourra en premier lieu être consommée dans l'école, puis réinjectée dans le réseau en cas de surplus.

TECHNIQUES

Les objectifs sont sans concessions : une améliorations drastiques de la consommation en énergies tout en travaillant avec les éléments existants pour réduire la démolition de parties d'ouvrages, néfastes pour l'environnement.

De nouvelles isolations seront posées en façades et ces dernières seront choisies de manière à proposer également une résistance contre les surchauffes estivales. La conservation de l'essentiel des parties en béton du bâtiment permet de lui conférer une inertie bienvenue dans ce sens. La ventilation naturelle et mécanique nocturne permettra aussi de résister contre ce phénomène.

Les machines lourdes et fastidieuses à maintenir et à régler seront dans la mesure du possible évitées, nous conseillerons de travailler le plus possible en « low tech » car l'expérience montre que la lourdeur technique n'est jamais favorable à l'exploitation à moyen et long termes. Les fenêtres des classes pourront ainsi être ouvertes à la main par les utilisateurs.

L'école de Vauvilliers est construite en Zone d'intérêt général / zone d'utilité publique (ZUP). Cette dernière est décrite au chapitre 13 du règlement d'aménagement de la commune de Boudry. L'art. 13.01.05 renseigne sur les quantités constructibles dans le secteur.

Le bienfonds 6357 de l'école mesure 12'857 m². Le taux d'occupation du sol max. y est fixé à 30% alors que le taux occupé actuel est de 17%. Ci-après, le détail du calcul.

Surface construite du collège actuel =	1'588 m ²
Surface parascolaire =	606 m ²
Surface local poubelles =	110 m ²
TOTAL surface bâtie=	2'304 m ²
Taux =	18 %

Surface constr. du collège nouveau =	1'923 m ²
Surface parascolaire =	606 m ²
Surface local poubelles =	0 m ²
TOTAL surface bâtie =	2'304 m ^W
Taux =	20 %

Tout en proposant 6 nouveaux locaux qui s'ajoutent aux 23 existants, il subsistera de la surface constructible aux générations futures après la réalisation du projet avec les règles actuelles.

Concernant les autres points du règlement, le projet est en tous points conformes. Une pré-consultation du Service de l'aménagement du territoire (SAT) a confirmé cet aspect.

Un entretien avec l'Office du patrimoine (OPAN) a permis d'évoquer le fait que des parties de l'ouvrage engendrent éventuellement la nécessité d'un soin particulier sous l'angle patrimonial. L'analyse est actuellement au sein de l'Office.

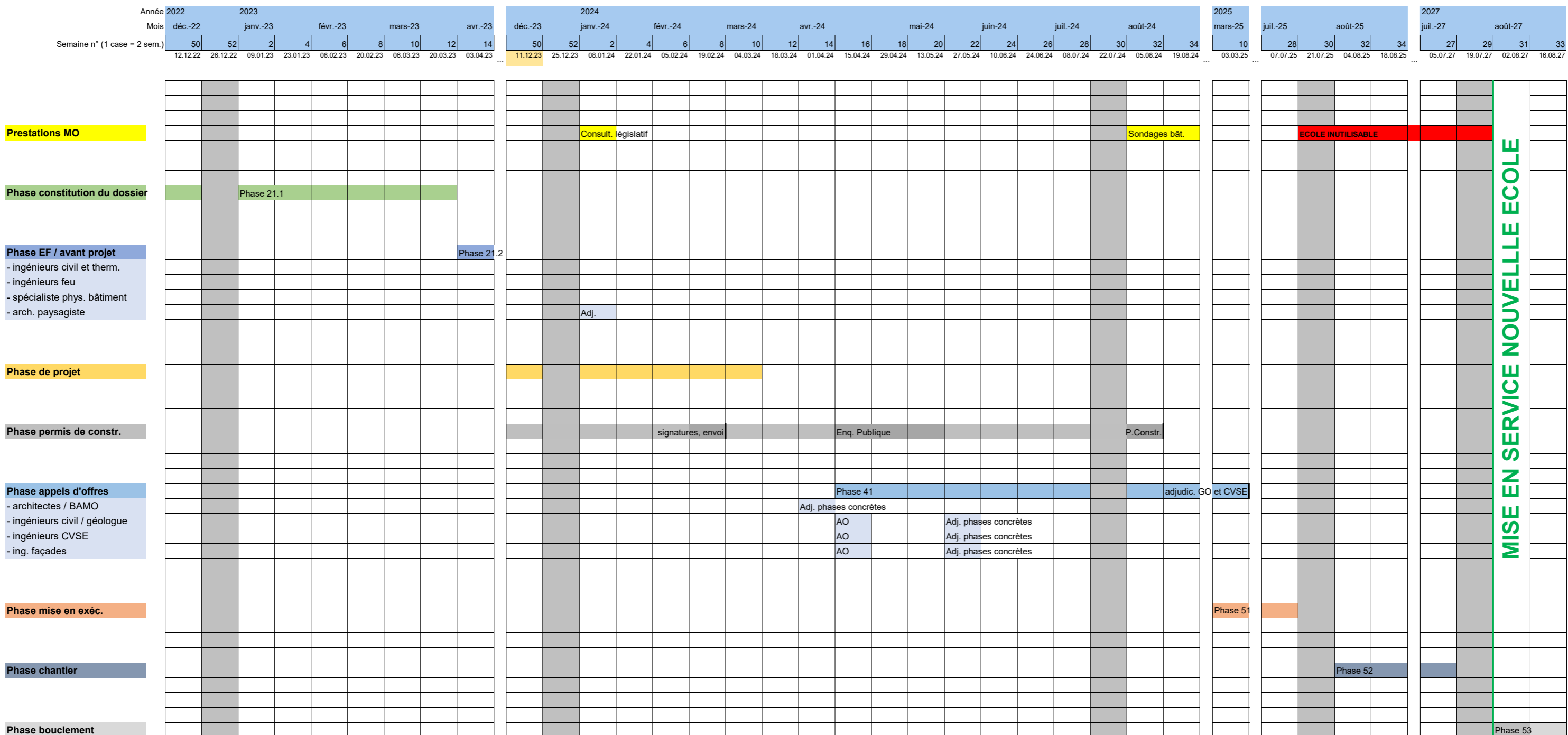
Nous signalons encore l'existence de servitudes relatives à des passages de conduites, des passages à pieds et pour véhicules et pour l'accès à la forêt afin d'en assurer l'entretien. Existantes de plus ou moins longues dates, le projet les respecte.

Commune de Boudry
Transformation et assainissement du Collège de Vauvilliers

Atelier d'architecture de St-Nicolas SA

Planification générale possible
12.12.2023

PROVISOIRE



Ce planning ne tient pas compte notamment d'oppositions lors de l'enquête publique et de recours et tournures de ces derniers en particulier lors de l'adjudication des MP.

Transformation totale du Collège de Vauvilliers, Boudry
Devis général +/-15%

Base: plans du 21.12.2023

Date : 19.12.2023

CFC	Libellé	Unité	Sous-total 2	Total HT	Part	Remarques
1	Travaux préparatoires			570 000	4.3%	
101.2	Diagnostic amiante, plomb,...	bloc		0		déjà réalisé par CSD
102	Etudes géotechniques			8 000		Estim. DSI
103	Etudes des eaux souterraines			10 000		Estim. DSI
111	Défrichage	bloc		5 000		
112	Démolition GO			95 000		Estim. DSI
113	Désamiantage, plomb,...	bloc		50 000		
115	Forages et coupes dans béton et maç bloc			45 000		Estim. DSI
121	Protections d'ouvrages existants	bloc		3 000		Estim. DSI
123	Reprises en sous-cœuvre	bloc		9 000		Estim. DSI
141	Trvx de l'ent. de maçonnerie	bloc		210 000		Estim. DSI
152	Adaptations réseau de conduites	bloc		20 000		Estim. DSI
160	Adaptations voies de circulations	bloc		10 000		
175	Eceinte de fouilles	bloc		38 000		Estim. DSI
176	Epuisement des eaux	bloc		4 000		Estim. DSI
177	Amélioration des sols de fondations	bloc		6 000		Estim. DSI
180	Réserve			15 390		
191	Honoraires architecte		incl. CFC 291			
192	Honoraires ingénieur GC	bloc		45 000		Estim. DSI
2	Bâtiment			11 070 000	83.9%	
21	Gros œuvre 1			2 478 000	18.8%	
201	Fouilles en pleine masse	m3		68 000		Estim. DSI
211.1	Echafaudages	m2		130 300		
211	Maçonnerie	u		1 100 000		
213	Construction en acier	diverses		25 000		
214	Construction bois	u		1 065 400		
219	Divers gros œuvre 1	diverses		89 200		

Transformation totale du Collège de Vauvilliers, Boudry
Devis général +/-15%

Base: plans du 21.12.2023

Date : 19.12.2023

CFC	Libellé	Unité	Sous-total 2	Total HT	Part	Remarques
22	Gros œuvre 2			2 595 000	19.7%	
221	Fenêtres et portes extérieures	u	596 800			
222	Ferblanterie	diverses	56 900			
224	Couverture	m2	56 800			
225	Etanchéités	m2	187 600			
227	Façades ventilées	m2	1 290 500			
228	Protections solaires	u	294 800			
229	Divers gros œuvre 2	diverses	111 800			
23	Installations électriques			450 000	3.4%	
24	Chauffage, ventil.			1 582 000	12.0%	
240	Chauffage		570 400			Estim. Tecnoservice
244	Ventil.		690 000			Estim. Tecnoservice
248	MCR		322 000			Estim. Tecnoservice
25	Installations sanitaires			300 000	2.3%	
250	Inst. sanitaires		280 000			2.1% Estim. Tecnoservice
258	Cuisines		20 000			
26	Ascenseurs			110 000	0.8%	
27	Aménagements intérieurs 1			518 000	3.9%	
271	Plâtrerie	m2	125 300			
272	Ouvrages métalliques	diverses	76 300			
273	Menuiserie	diverses	245 500			
274	Vitrages intérieurs spéciaux	u	46 200			
289	Divers amén. int. 2		24 700			
28	Aménagements intérieurs 2			1 000 000	7.6%	
281.0	Chapes	m2	28 200			
281.1	Revêtements de sols sans joints	m2	7 200			
281.2	Revêtements sols en matières synthé	m2	224 900			
281.6	Carrelage	m2	9 900			

Transformation totale du Collège de Vauvilliers, Boudry

Devis général +/-15%

Base: plans du 21.12.2023

Date : 19.12.2023

CFC	Libellé	Unité	Sous-total 2	Total HT	Part	Remarques
282.1	Revêtements de parois faïences	m2	110 200			
283	Faux-plafonds	m2	340 000			
284	Fumisterie	bloc	0.00			
285	Traitement des surfaces intérieures	m2	175 700			
285.2	Préservation du bois	m2	16 500			
286	Assèchement		0			
287	Nettoyages	bloc	40 000			
289	Divers amén. int. 2		47 600			
29	Honoraires mandataires			2 034 000	15.4%	
291	Architecte / DT		1 142 800.00			déjà partiell. engagé
292	Ingénieur GC		150 000.00			déjà partiell. engagé
293	Ingénieur E		60 000.00			
294	Ingénieur CVC		150 000.00			déjà partiell. engagé
295	Ingénieur S		50 800.00			déjà partiell. engagé
297.0	Géomètre		10 000.00			
297.1	Géotechnicien		40 000.00			
297.3	Physicien du bâtiment		20 000.00			déjà partiell. engagé
297.7	Ing. spécialisé façades		110 000.00			
298.5	Spécialiste en protection incendie		50 000.00			déjà partiell. engagé
299	Spécialistes divers / divers et imprévus honoraires		250 000.00			
3	Equipements d'exploitation			336 000	2.5%	év. financé par un parten.
330	Inst. de production d'électricité		336 000.00			panneaux P-V + struct.
4	Aménagements extérieurs			390 000	3.0%	
400	Abords aménagés	bloc	80 000			
411	Terrassements et maçonn.		250 000			DSI
490	Honoraires		55 000			
5	Frais secondaires, taxes			380 000	2.9%	

Transformation totale du Collège de Vauvilliers, Boudry
Devis général +/-15%

Base: plans du 21.12.2023

Date : 19.12.2023

CFC	Libellé	Unité	Sous-total 2	Total HT	Part	Remarques
511	Autorisations, taxes		80 000			
512	Taxes services		20 000			
524	Frais		81 360			
531	Assurance RC TC MO		0			pour mémoire
598.0	Conseiller en maîtrise d'ouvrage		195 000			mail CSD du 5.12.23
6	Réserve			500 000	3.8%	
TOTAL HT				13 200 000	100%	
TVA		8.1%	1 069 200			
TOTAL TTC				14 300 000		
SUBVENTIONS ENERGIE			-260 000			Programme bât. + P-V
TOTAL APRES SUBVENTIONS				14 000 000		
Répartition provisoire estimative à titre d'information complémentaire:						
	Part entretien / écologie			6 400 000.00		
	Part amélioration			7 900 000.00		
Cette répartition ne peut pas être considérée à "tiroirs".						

Le projet de transformation du collège prévoit le démontage des annexes qui ont été accrochées successivement autour de la salle de sport et de la piscine, la construction d'une extension qui reliera tous les bâtiments existants, ainsi que la réalisation de nouveaux aménagements pour les entrées. Toutes ces interventions visent à éliminer les barrières architecturales qui rendent l'ensemble non conforme aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR) et perturbent le fonctionnement des utilisateurs.

De plus, le collège présente actuellement une vulnérabilité de la structure porteuse par rapport aux séismes selon norme SIA 261 (2020). Par conséquent, le projet et les travaux de transformation comprennent des mesures de renforcement conformes aux exigences en vigueur en matière de sécurité parasismique des constructions.

La prestation de l'ingénieur civil se caractérise à ce stade par le suivi de ce qui précède, par le contrôle des plans de l'architecte et par la vérification de ses prédimensionnements. La nature des murs structurels a également été contrôlée et définie.

Sur le plan énergétique, ce projet de transformation comprendra la modernisation des installations techniques, telles que la ventilation, ainsi qu'une refonte totale de l'enveloppe thermique pour répondre aux normes énergétiques actuelles.

Afin de respecter les exigences sur l'enveloppe liées aux normes énergétiques actuelles, il est impératif d'intervenir sur tous les éléments d'enveloppe qui n'ont pas encore été rénovés. En conséquence, de nouvelles isolations seront installées sur les façades, ainsi que le remplacement des fenêtres.

Les principales optimisations du système de ventilation concerneront :

- La modification du refoulement d'air hors toiture et l'installation de monoblocs pour la salle de gym et la piscine.

- La suppression du ventilateur simple flux dans les vestiaires, la piscine et la salle de gym, avec la mise en place d'un monobloc dédié aux vestiaires et à la piscine, incluant une récupération de chaleur.

- Le remplacement des tourelles d'extraction des WC par des ventilateurs équipés de batteries de récupération d'eau glycolée.

Les principales améliorations apportées aux salles de classe comprendront :

- L'installation de sondes de CO² et de température.

- La mise en place de poignées intelligentes, sans besoin d'alimentation, sur les fenêtres avec une communication radio.

- L'installation de vannes thermostatiques intelligentes, sans besoin d'alimentation, avec communication radio.

- L'ajout d'afficheurs digitaux pour signaler les alarmes liées au CO² élevé, aux fenêtres ouvertes, et pour commander les stores.

- La mise en place d'une notice d'utilisation.

Le toits seront complètement équipés de panneaux solaires produisant de l'énergie. Actuellement, seule la toiture de la salle de gym est équipée avec 120 panneaux thermiques. Le reste des toitures permettront d'accueillir environ 400 panneaux photovoltaïques pour une puissance de 150 kWc, soit 133'500 kWh annuels. Cela correspond à la consommation moyenne de 30 foyers.

Les travaux de transformation visent à mettre le bâtiment en conformité avec les normes de protection incendie en vigueur (AEAI 2015 – état au 1er 2019).

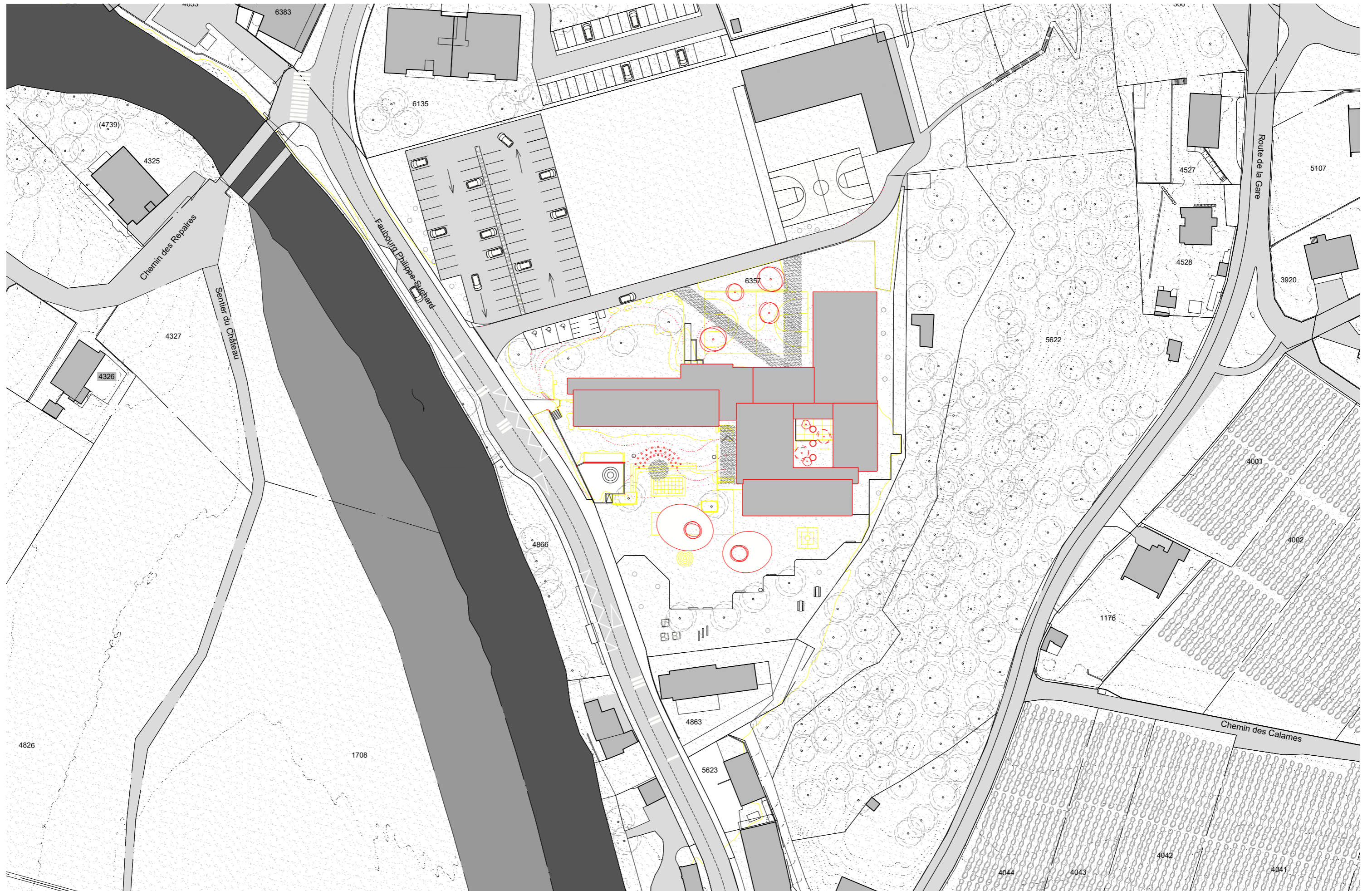
Le collège ne comporte pas de risques particuliers ni de locaux à grand nombre de personnes.

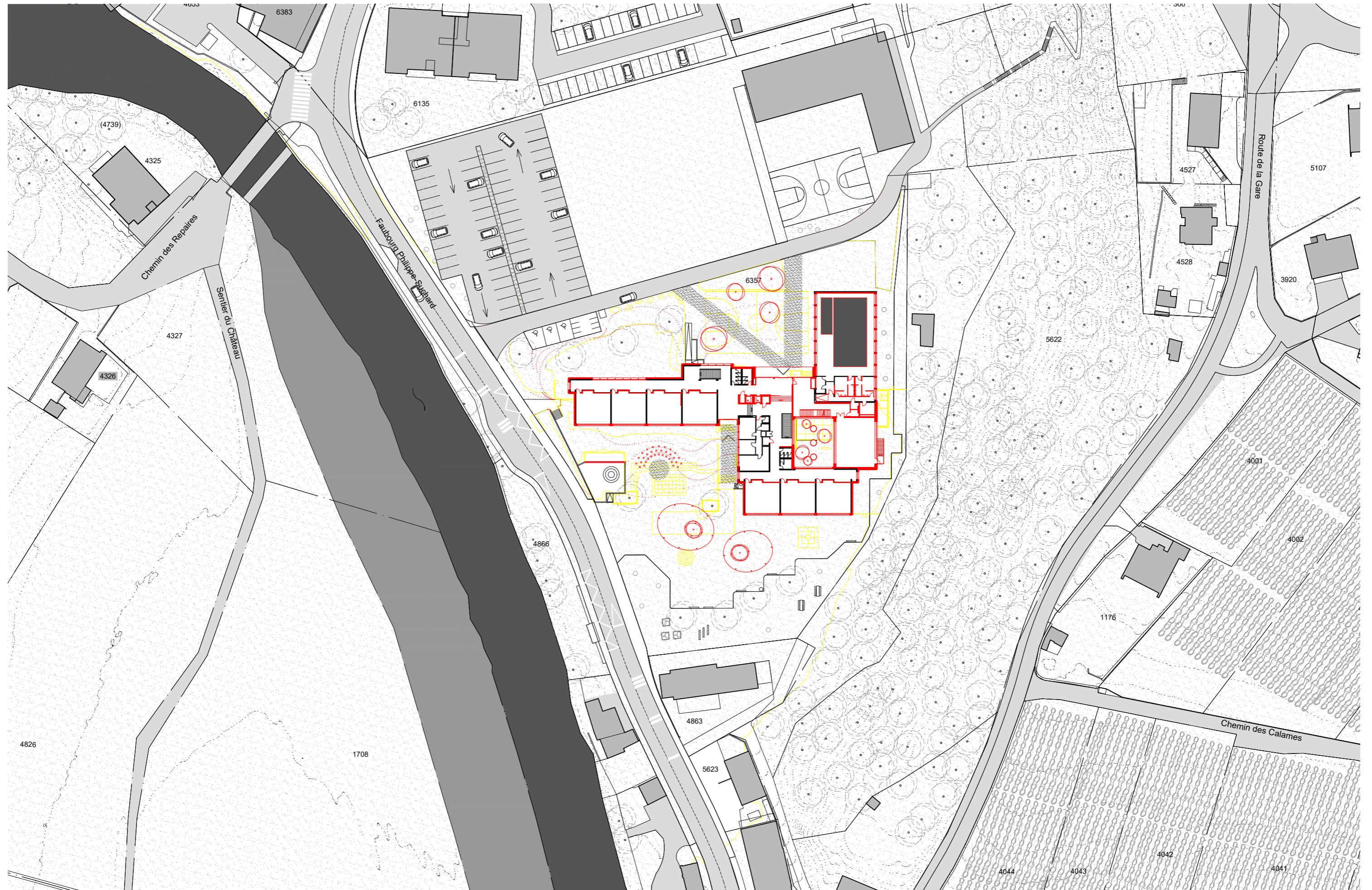
Les travaux de transformation comprendront la réorganisation des espaces intérieurs dédiés aux activités d'enseignement et la rénovation des installations techniques. Les éléments du système porteur de cet ouvrage, les revêtements de façade et les toitures, seront rendus incombustibles.

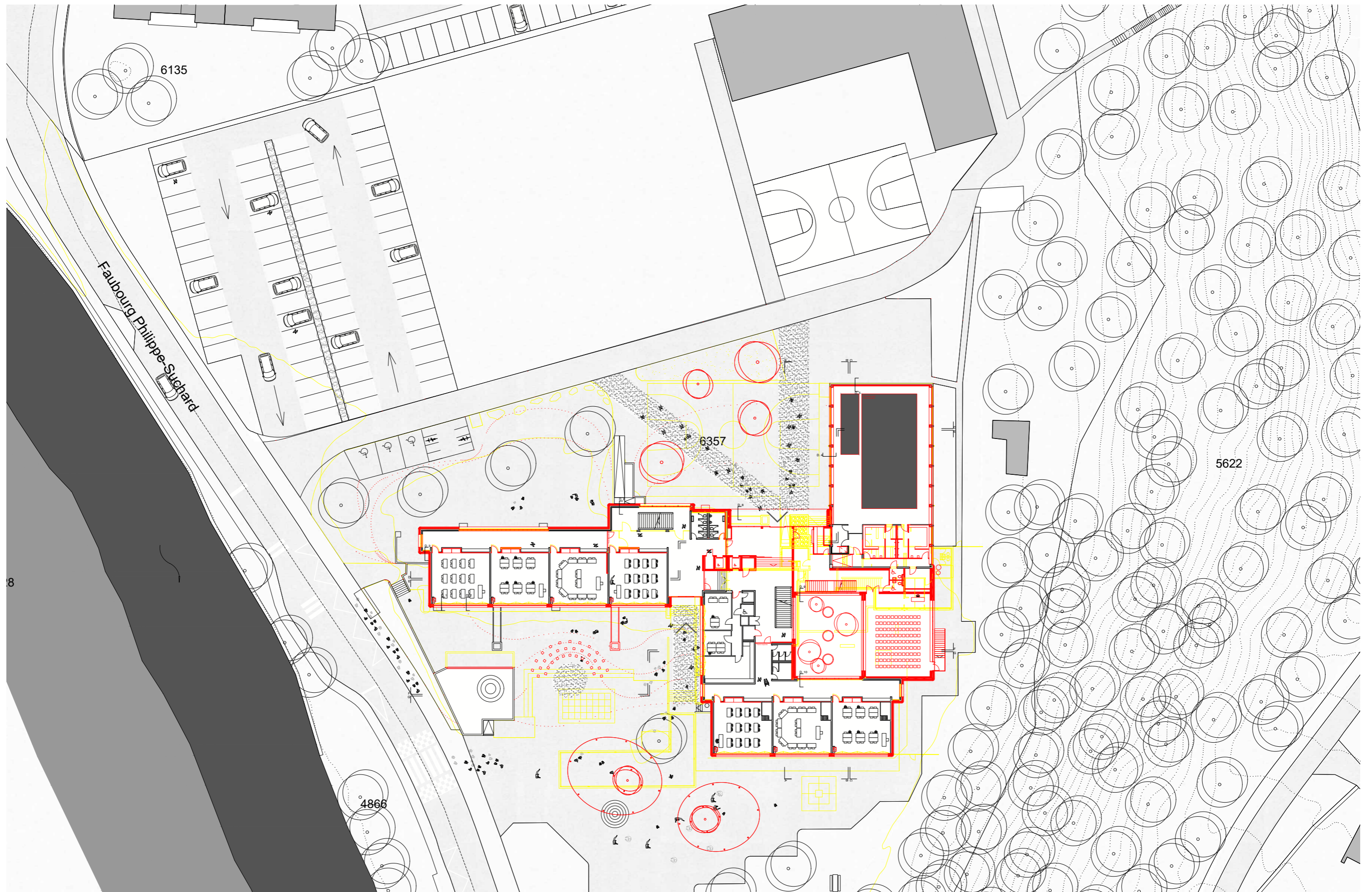
Actuellement, ce bâtiment est équipé d'un système de détection incendie avec une surveillance partielle, ce qui ne respecte pas la directive de protection incendie (DPI) 20-15 ni la directive technique SES en vigueur, car il ne couvre pas toutes les voies d'évacuation et les locaux à risque et de stockage. Cette installation sera maintenue et complétée pour être conforme à la DPI 20-15.

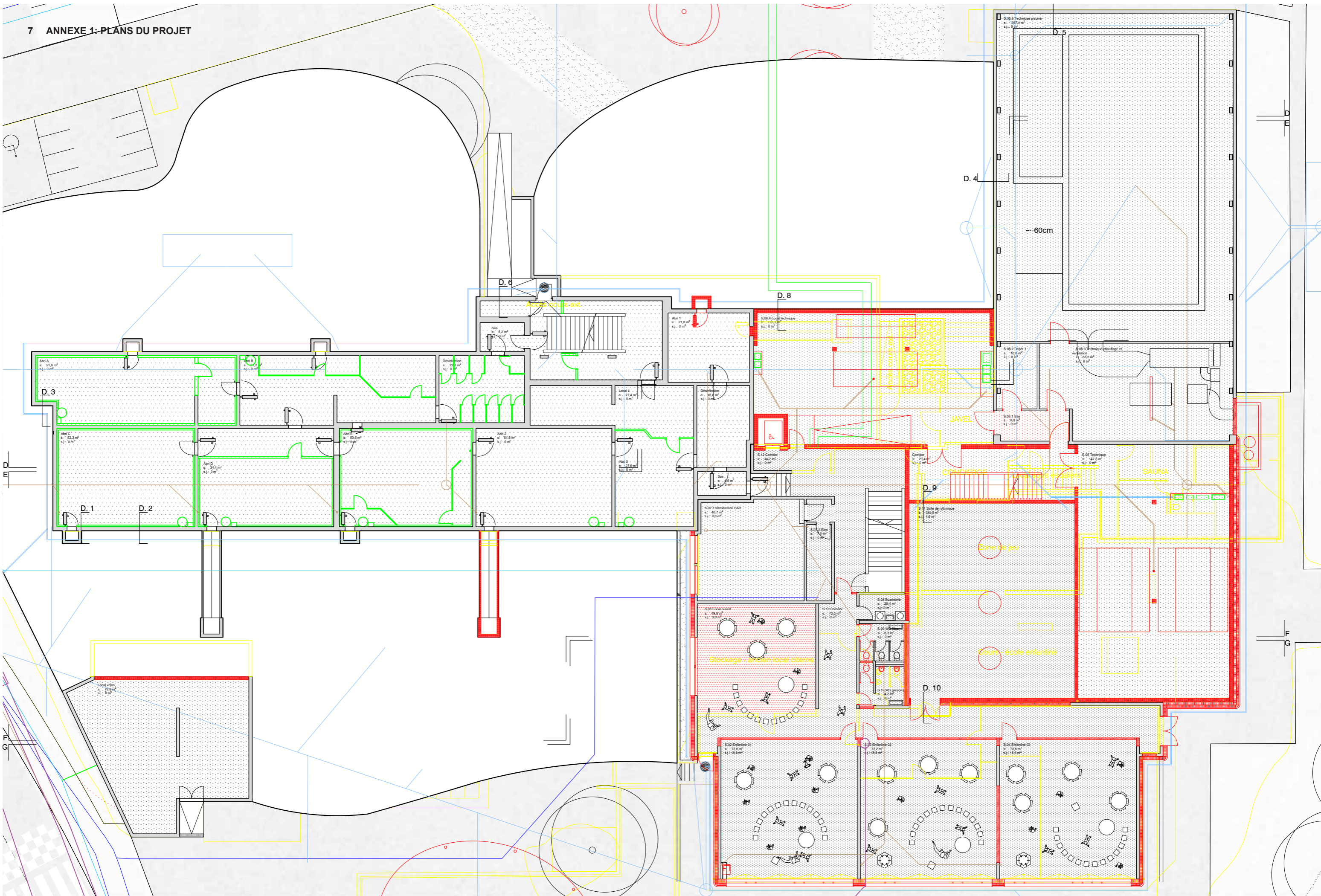
Les travaux de transformation prévus devront mettre en place une organisation appropriée en matière de protection incendie afin de garantir :

- Le dégagement des issues, des voies d'évacuation et de sauvetage ;
- Le strict respect des normes en matière de sécurité incendie ;
- La réalisation de contrôles périodiques de l'exploitation ;
- La correction des éventuels défauts.

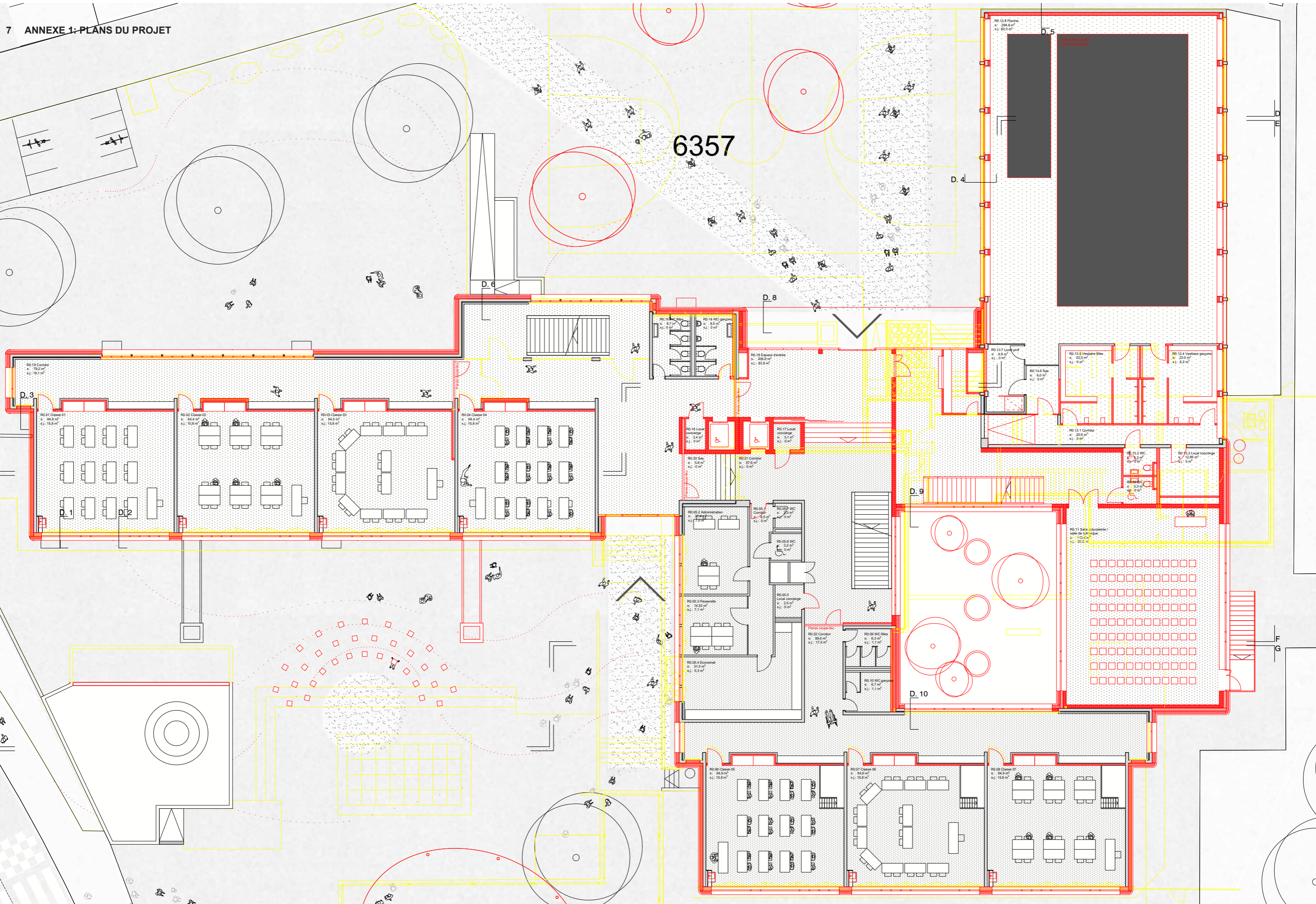


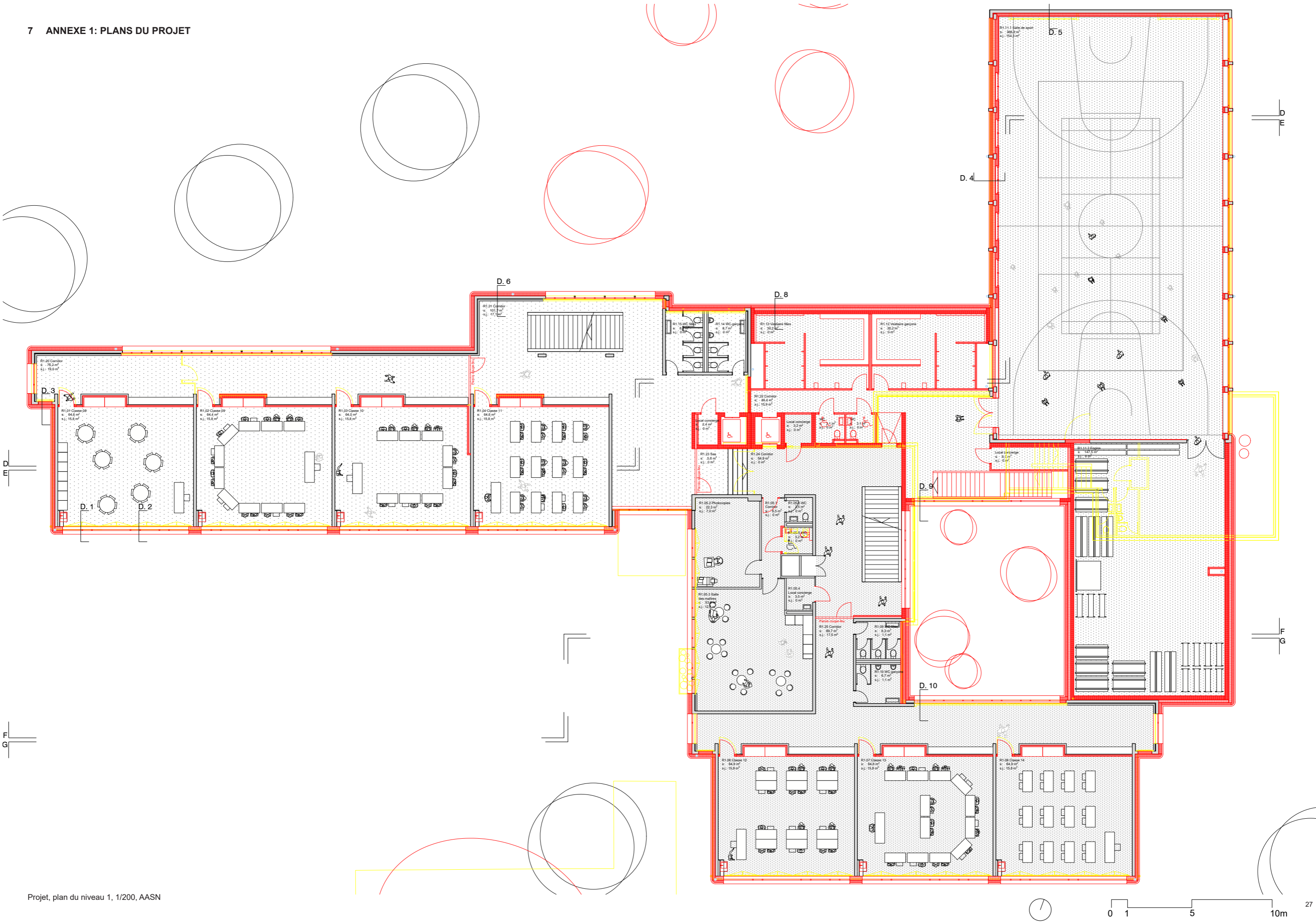


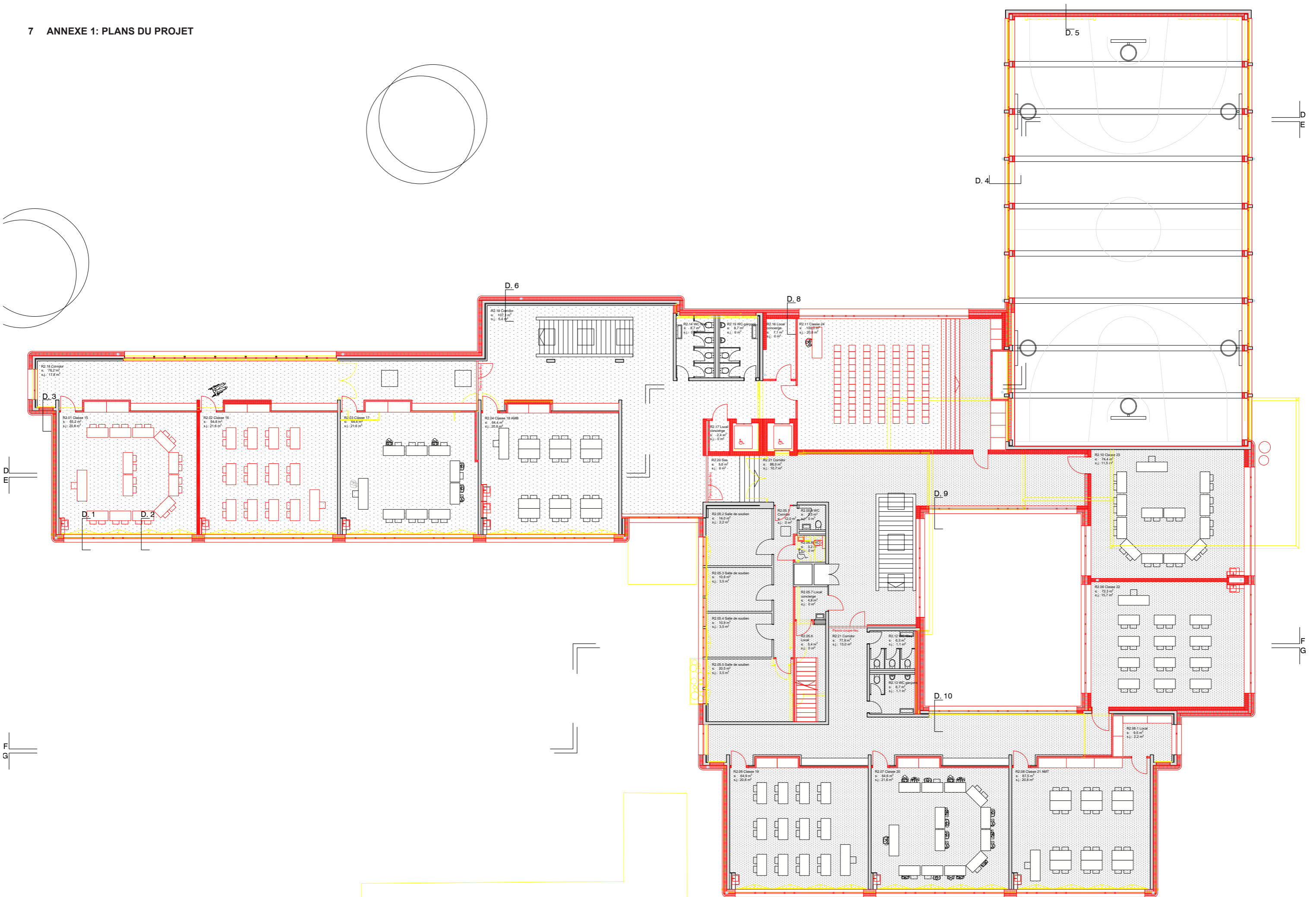




6357



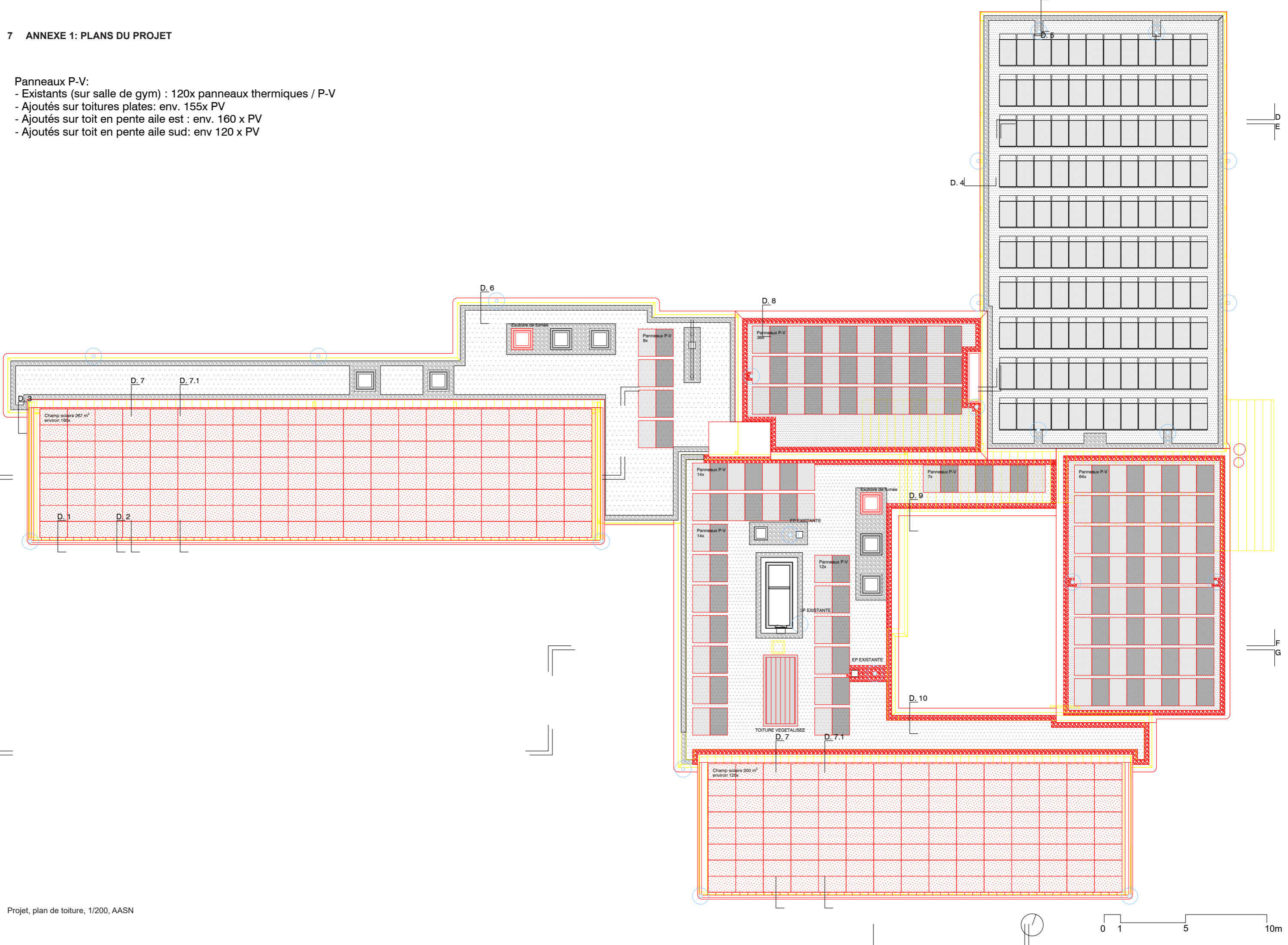




7 ANNEXE 1: PLANS DU PROJET

Panneaux P-V:

- Existants (sur salle de gym) : 120x panneaux thermiques / P-V
- Ajoutés sur toitures plates: env. 155x PV
- Ajoutés sur toit en pente aile est : env. 160 x PV
- Ajoutés sur toit en pente aile sud: env 120 x PV

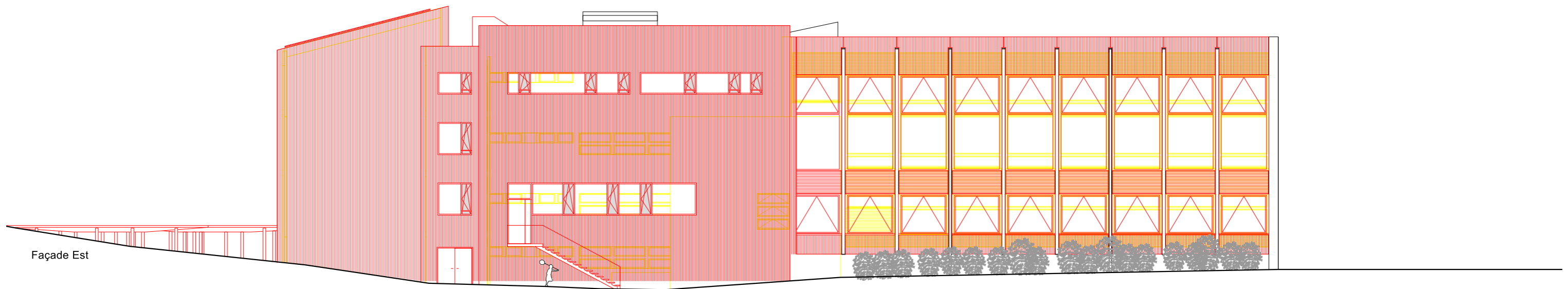
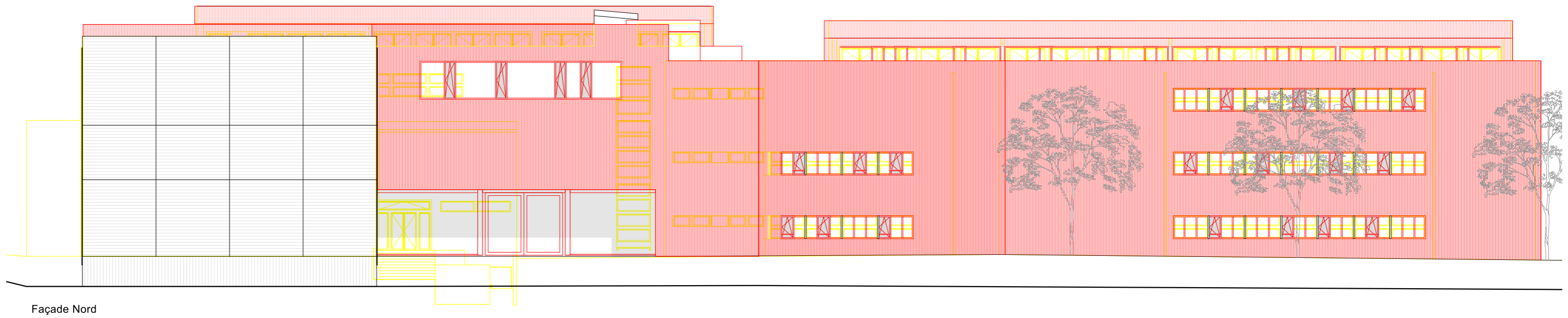


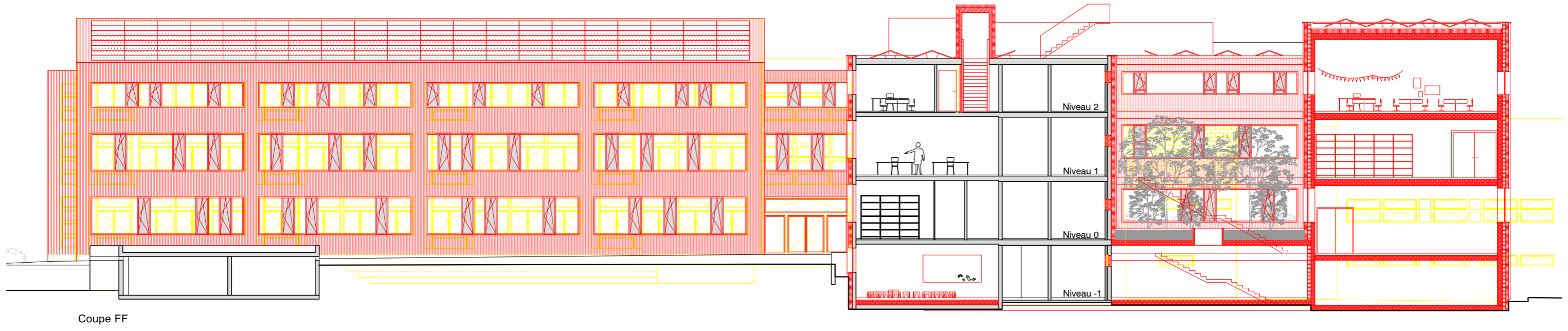


Façade Sud

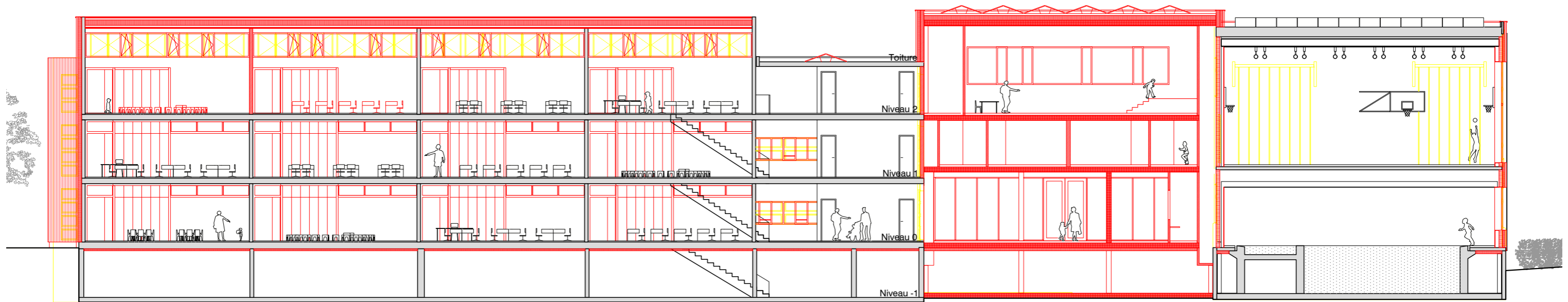


Façade Ouest

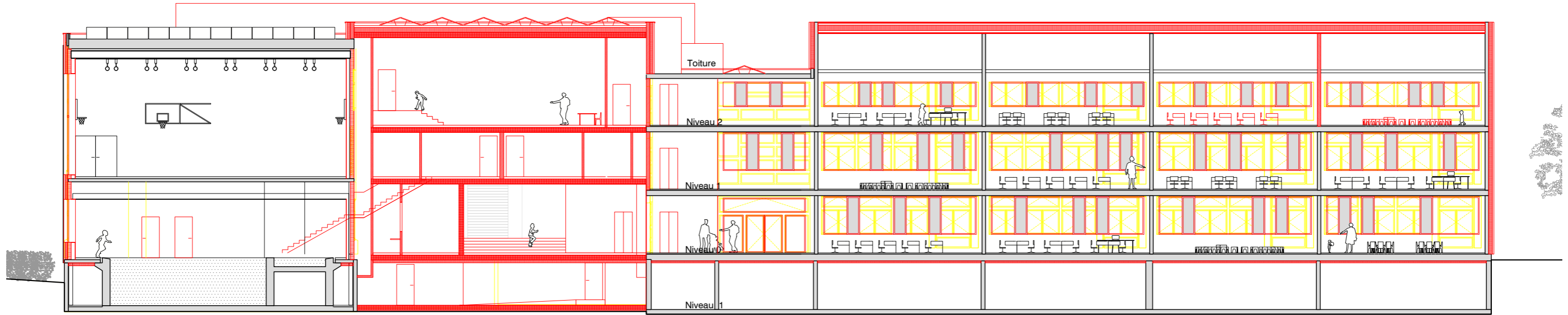




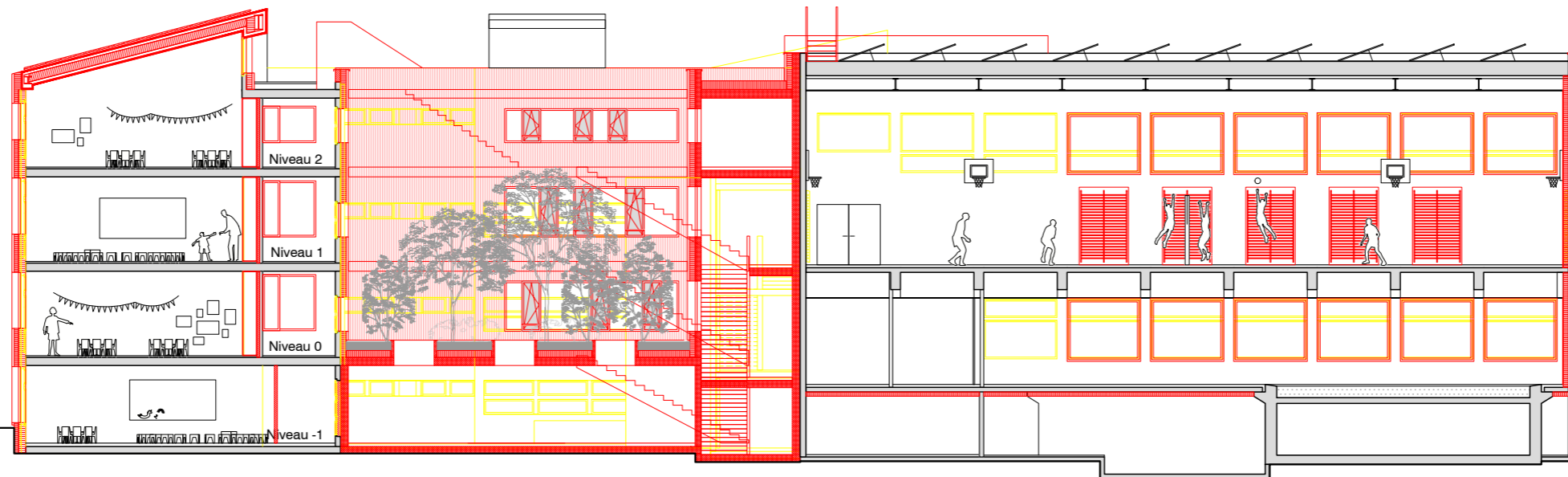
Coupe FF



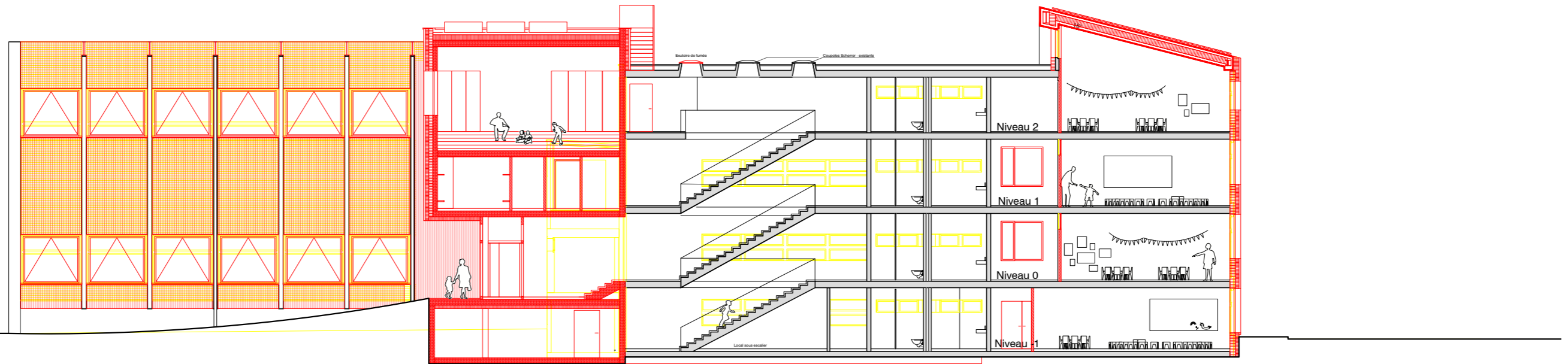
Coupe DD



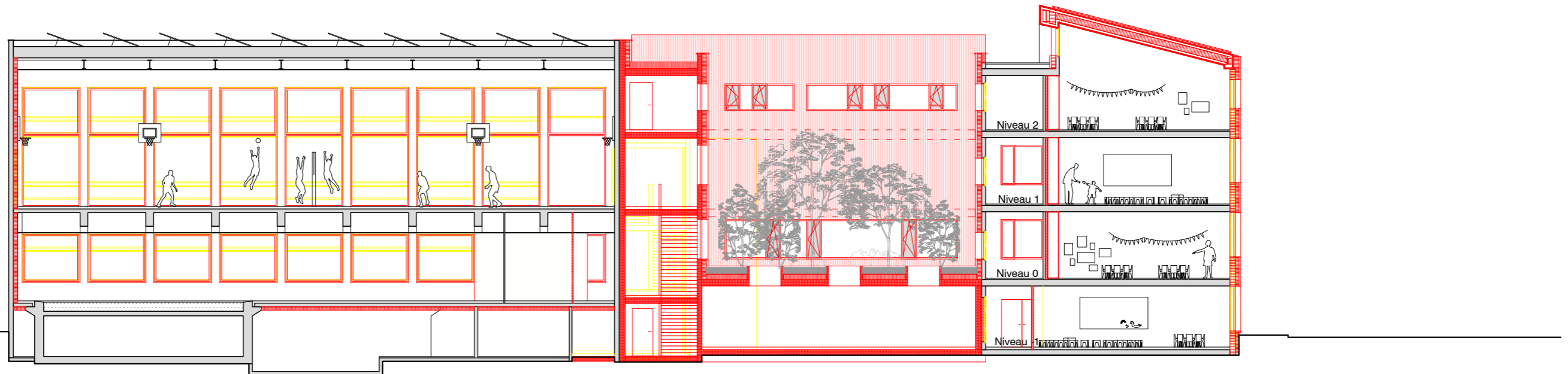
Coupe EE



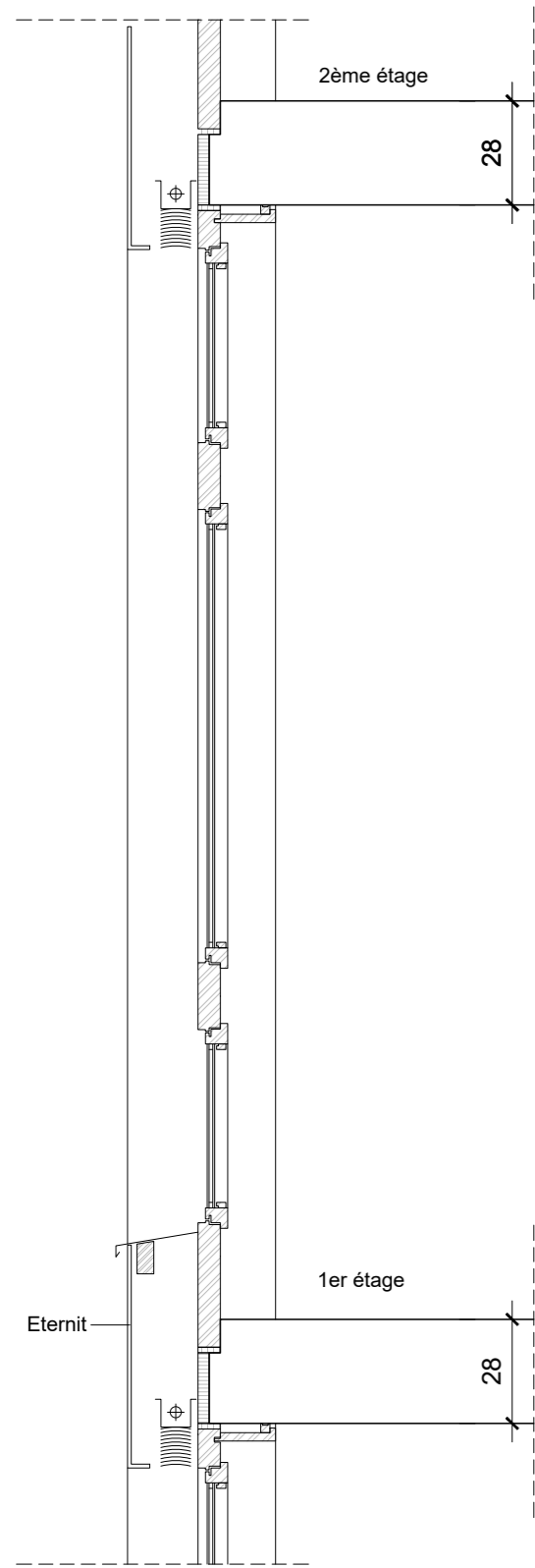
Coupe BB



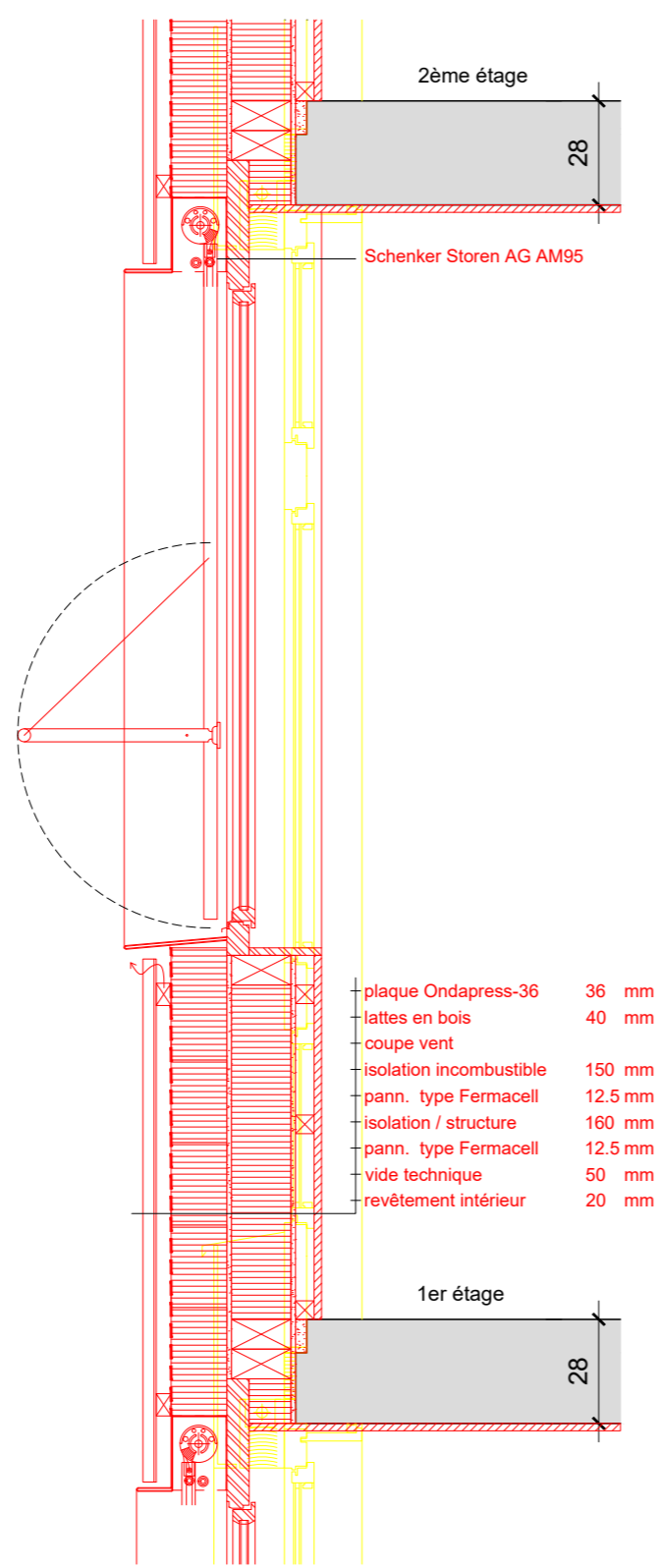
Coupe AA



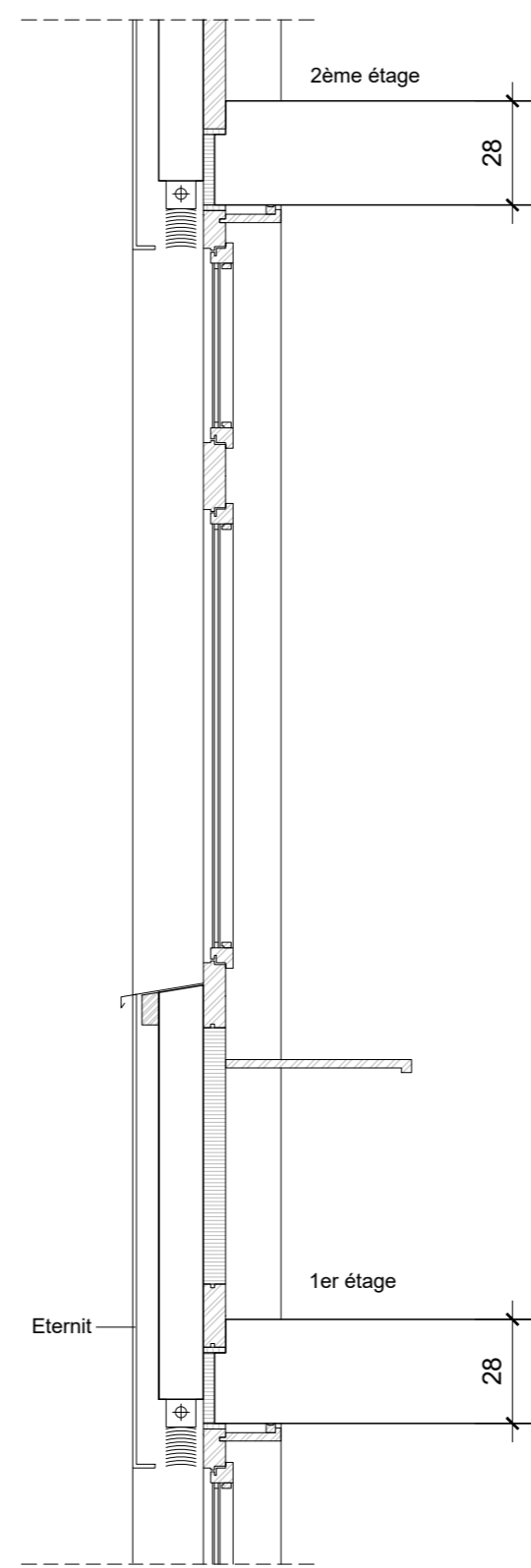
Coupe CC



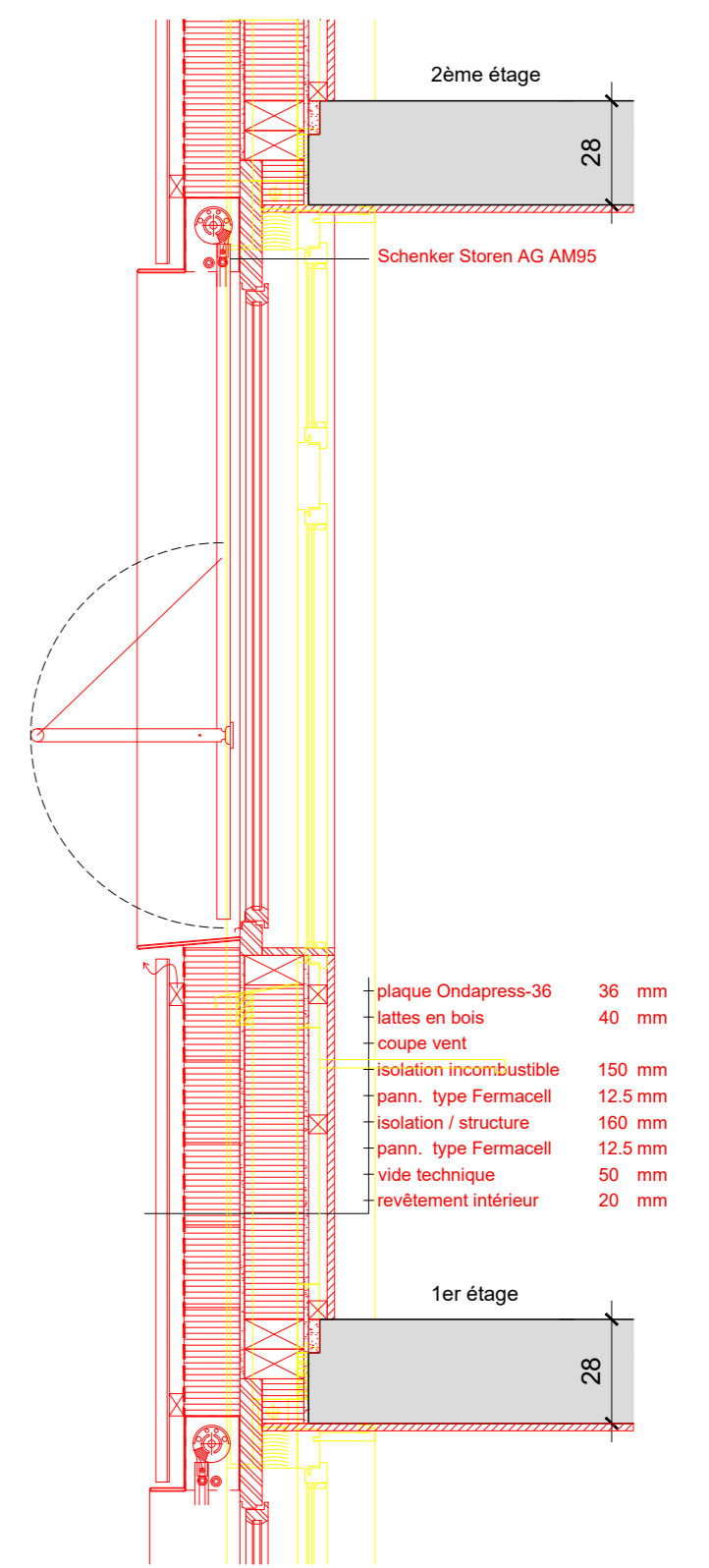
D. 1 - avant



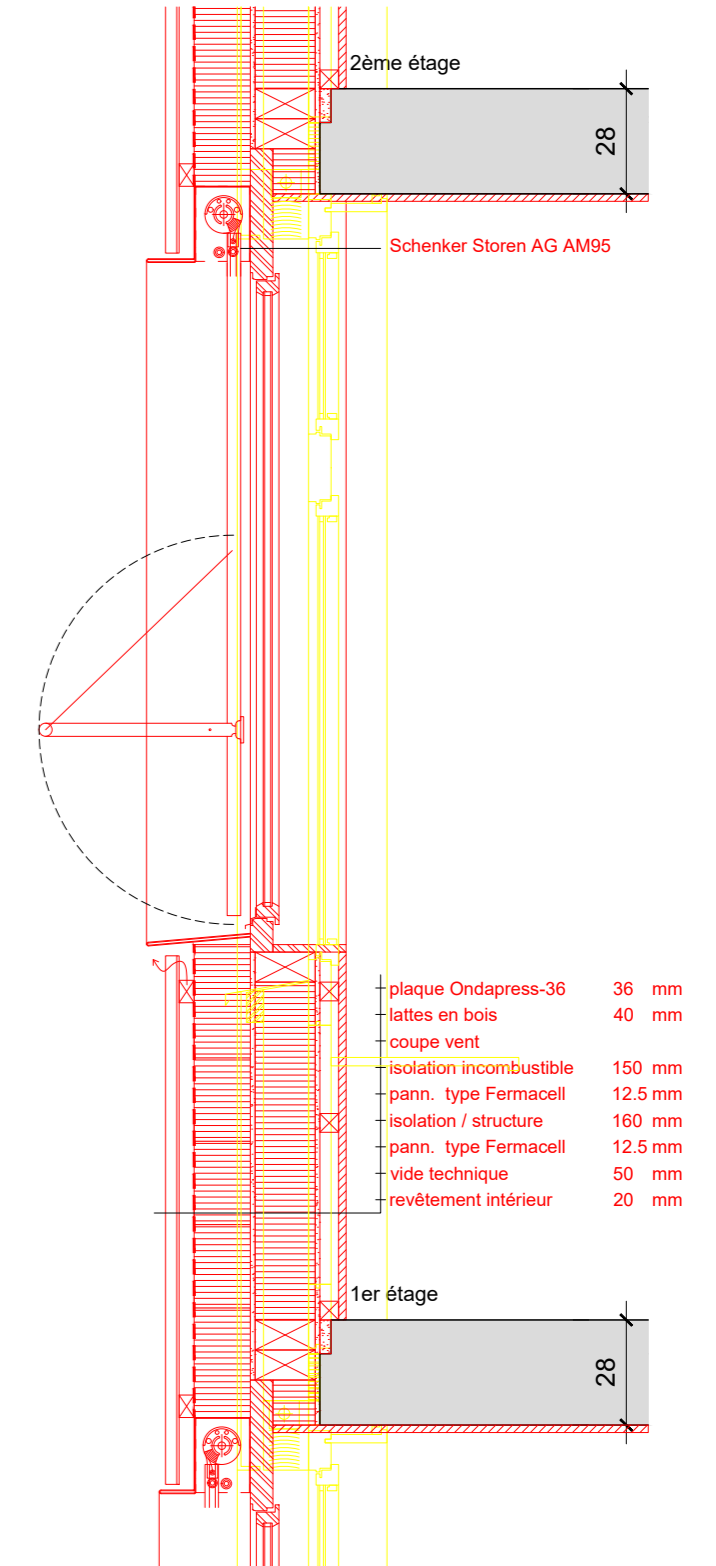
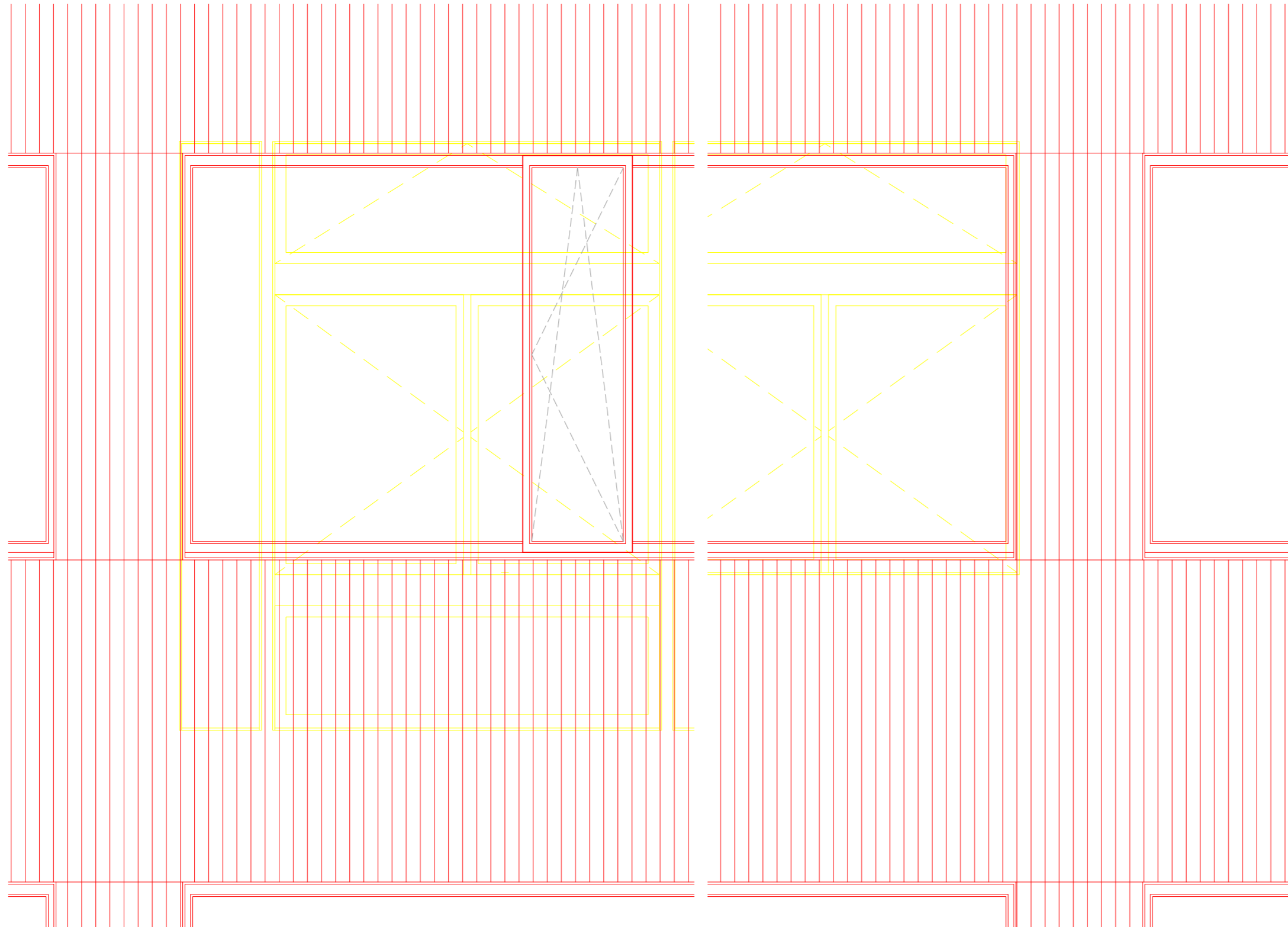
D. 1 - après



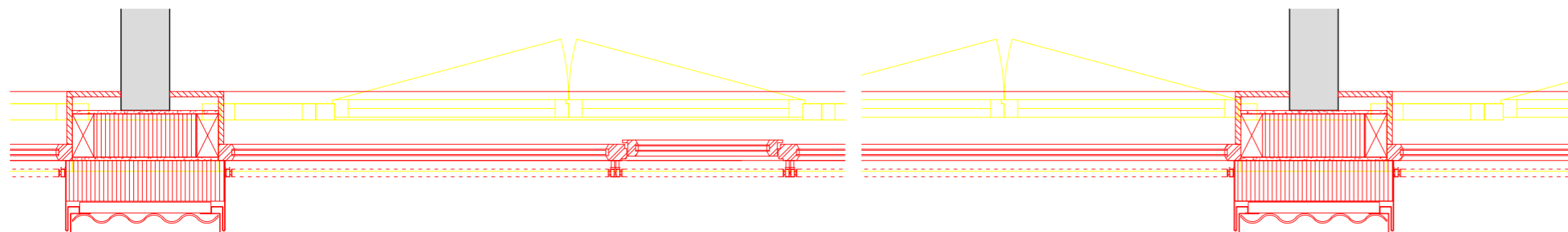
D. 2 - avant

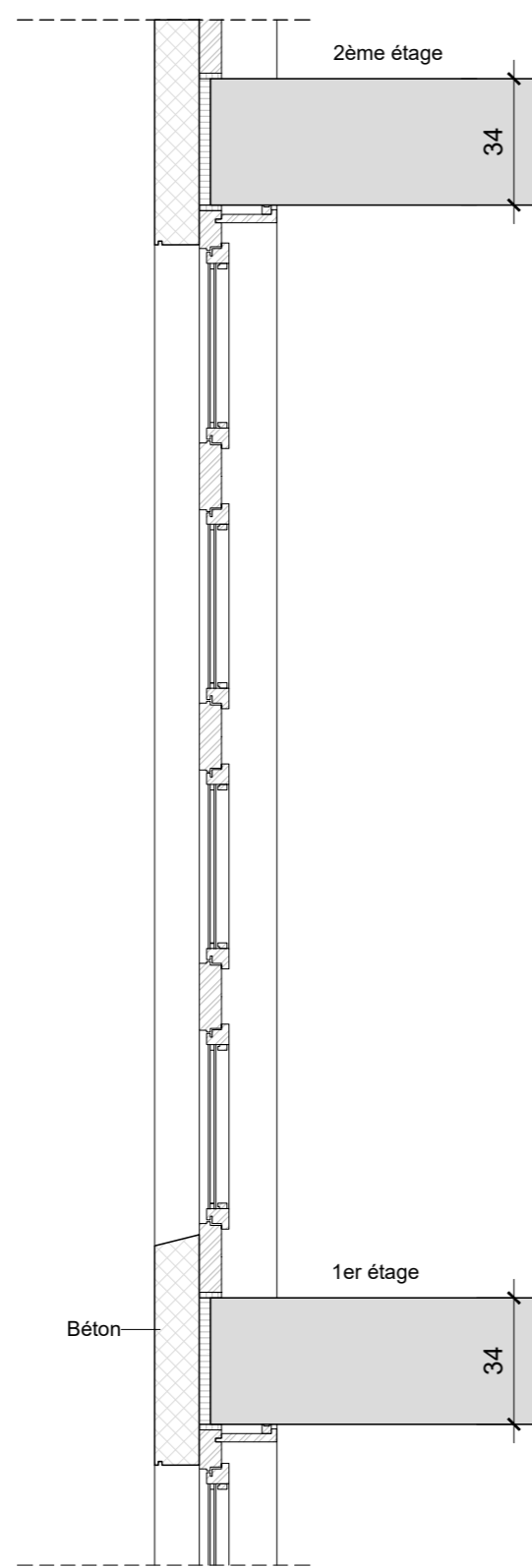


D. 2 - après

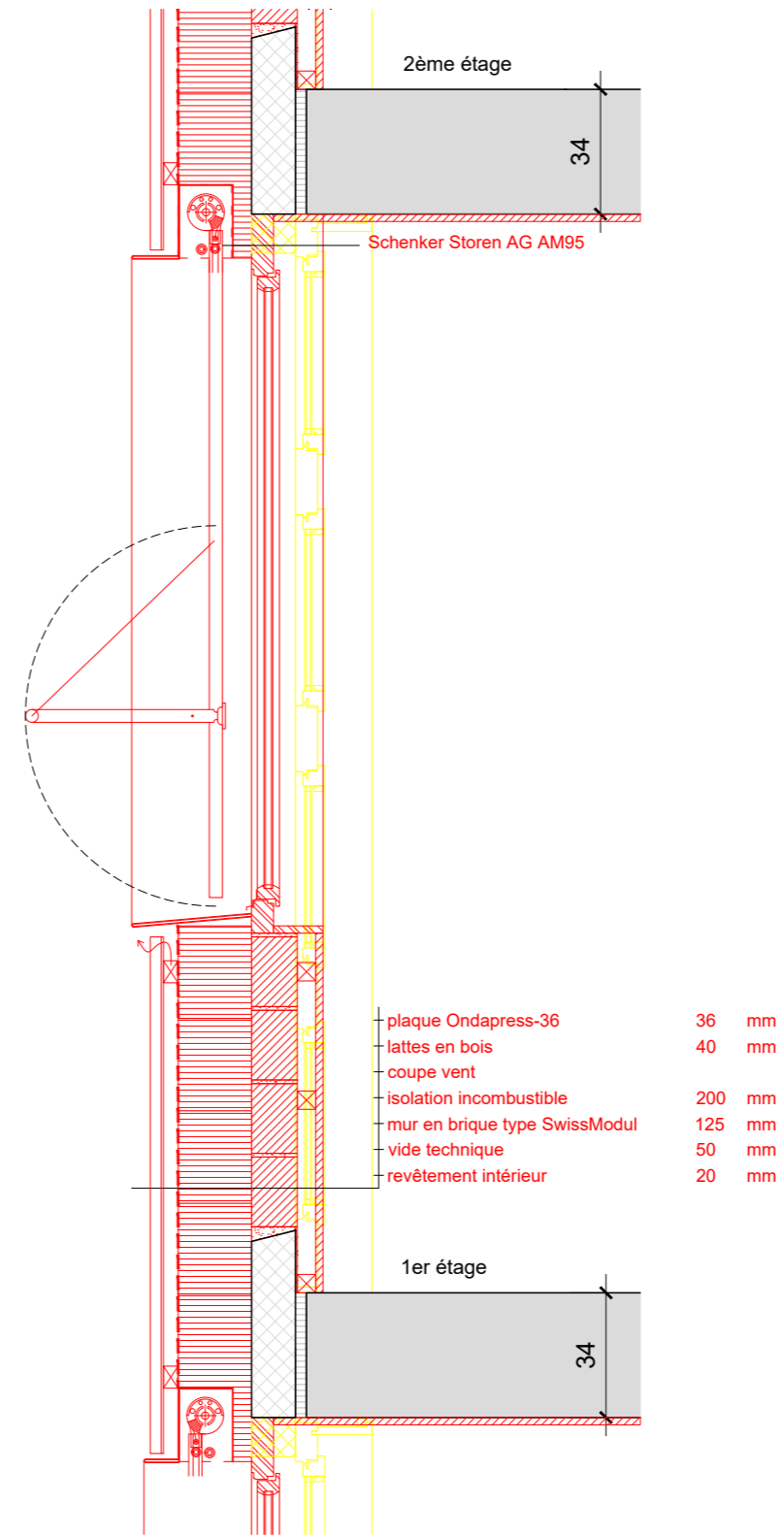


D.2



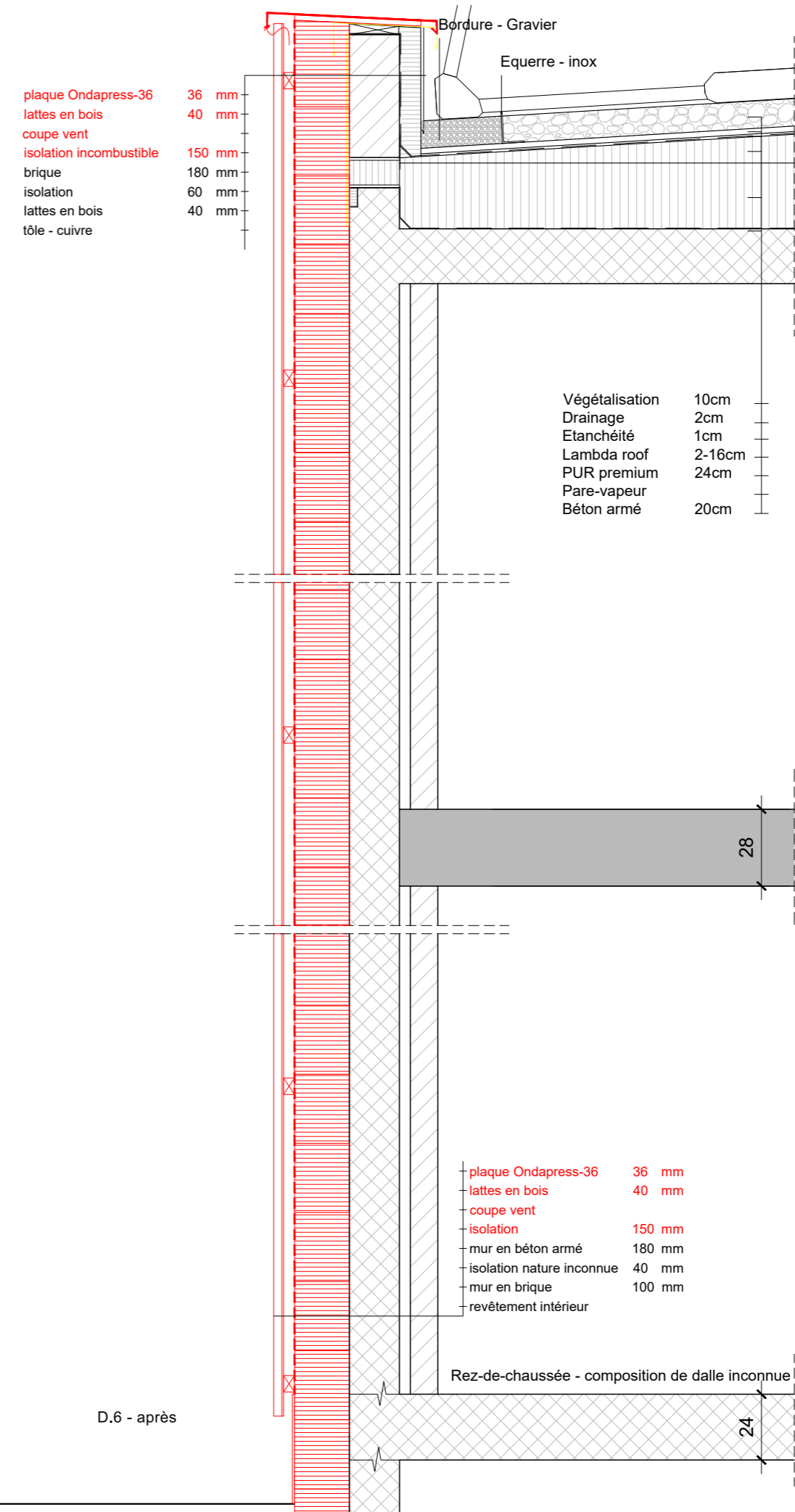
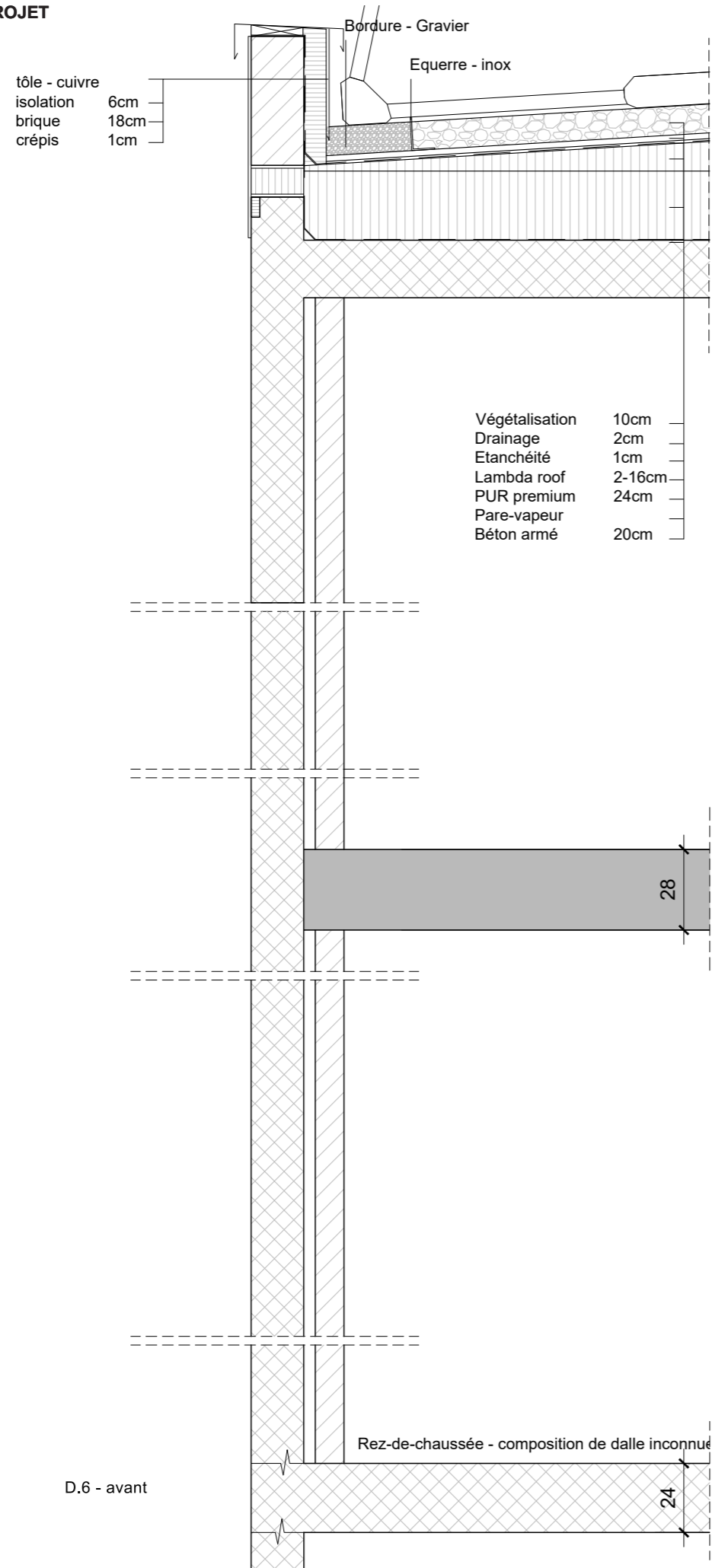


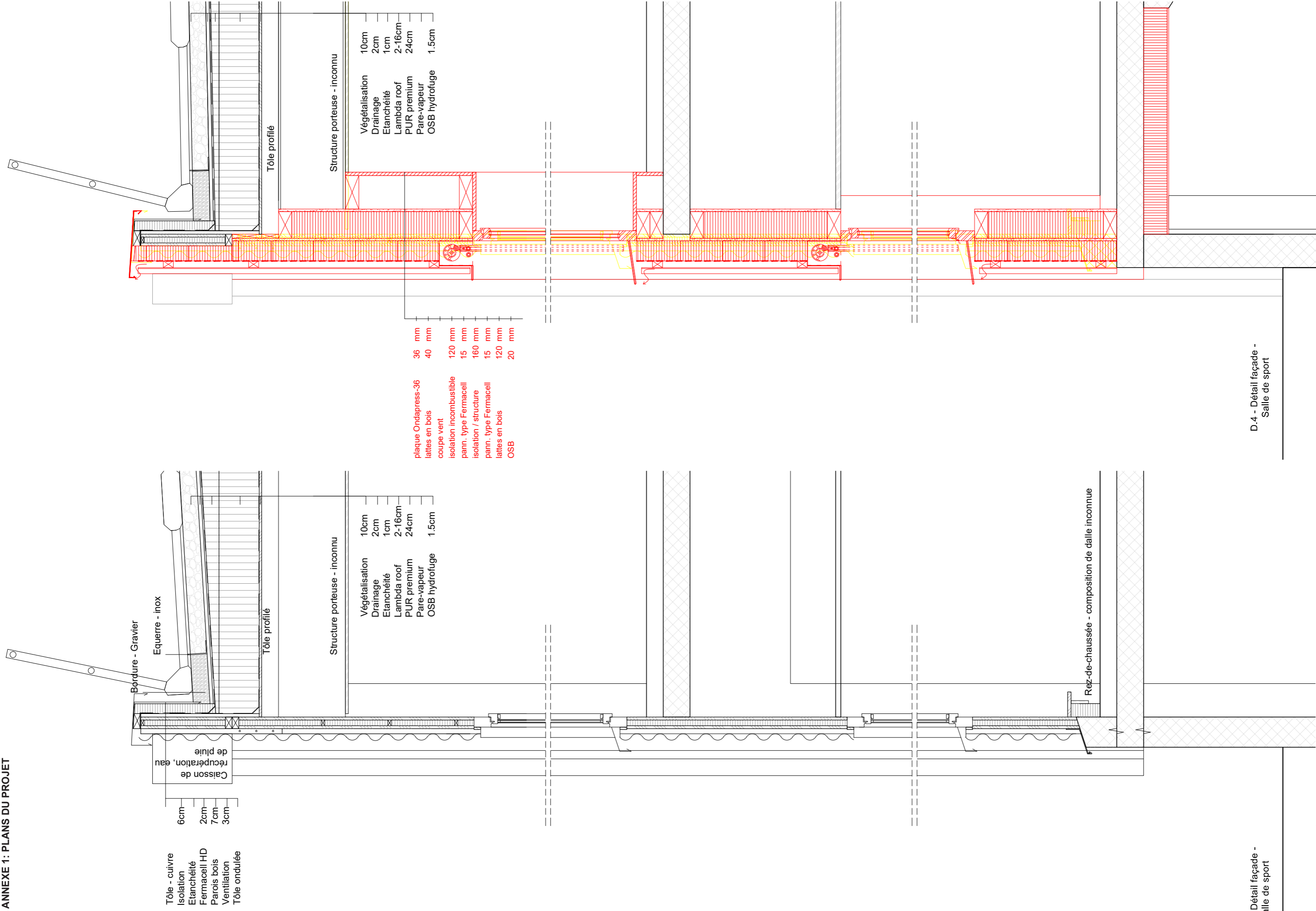
D. 3 - avant



D. 3 - après

7 ANNEXE 1: PLANS DU PROJET





Tôle - cuivre
Isolation 6cm
Etanchéité 2cm
Fermacell HD 7cm
Parois bois 3cm
Ventilation
Tôle ondulée

Caisson de récupération, eau de pluie

Bordure - Gravier
Equerre - inox

Tôle profilé

Structure porteuse - inconnu

Végétalisation 10cm
Drainage 2cm
Etanchéité 1cm
Lambda roof 2-16cm
PUR premium 24cm
Pare-vapeur 1.5cm
OSB hydrofuge

plaque Ondapress-36
lattes en bois
coupe vent
isolation incombustible
pann. type Fermacell
isolation / structure
pann. type Fermacell
lattes en bois
OSB

36 mm
40 mm
120 mm
15 mm
160 mm
15 mm
120 mm
20 mm

Tôle profilé

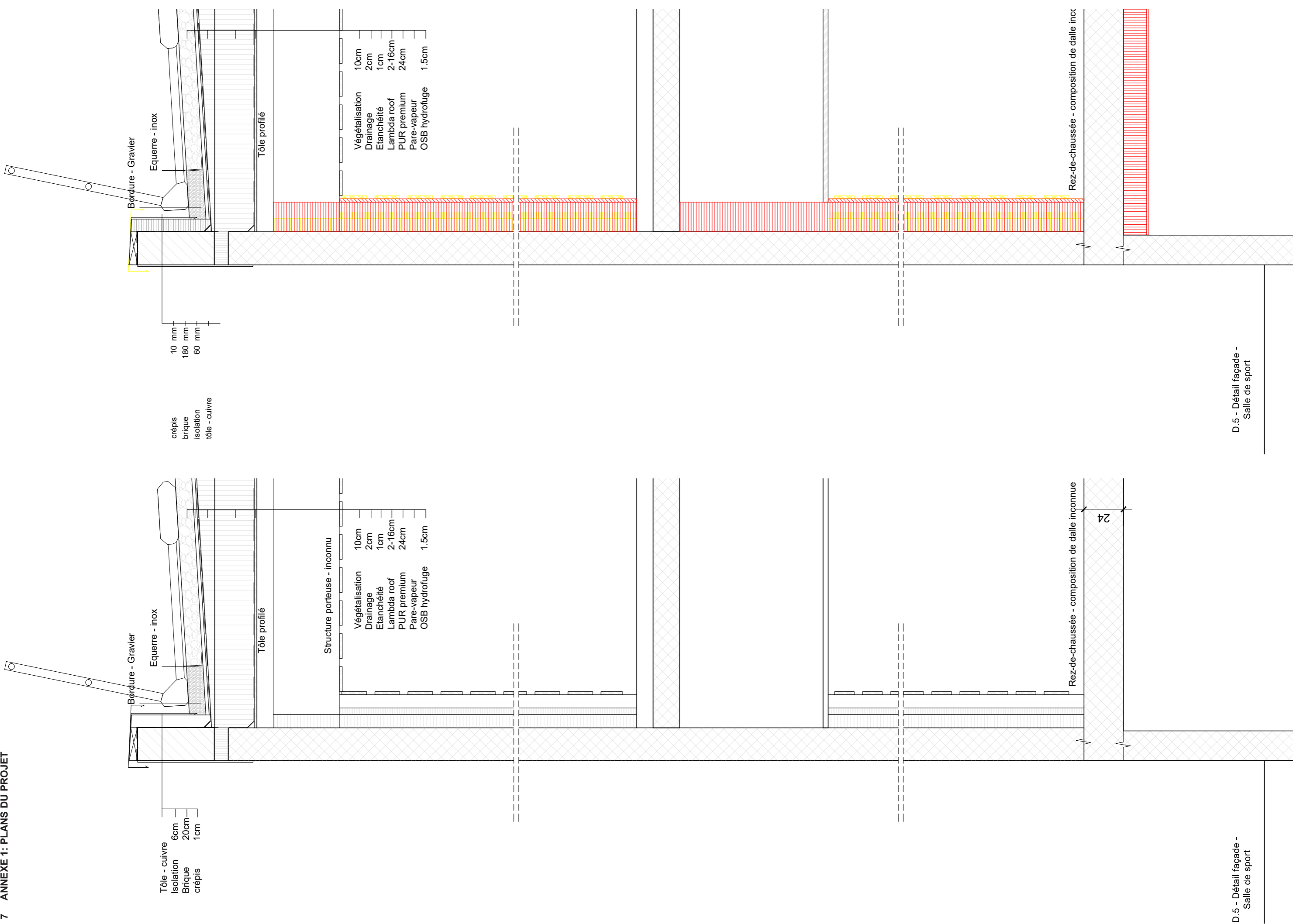
Structure porteuse - inconnu

Végétalisation 10cm
Drainage 2cm
Etanchéité 1cm
Lambda roof 2-16cm
PUR premium 24cm
Pare-vapeur 1.5cm
OSB hydrofuge

Rez-de-chaussée - composition de dalle inconnue

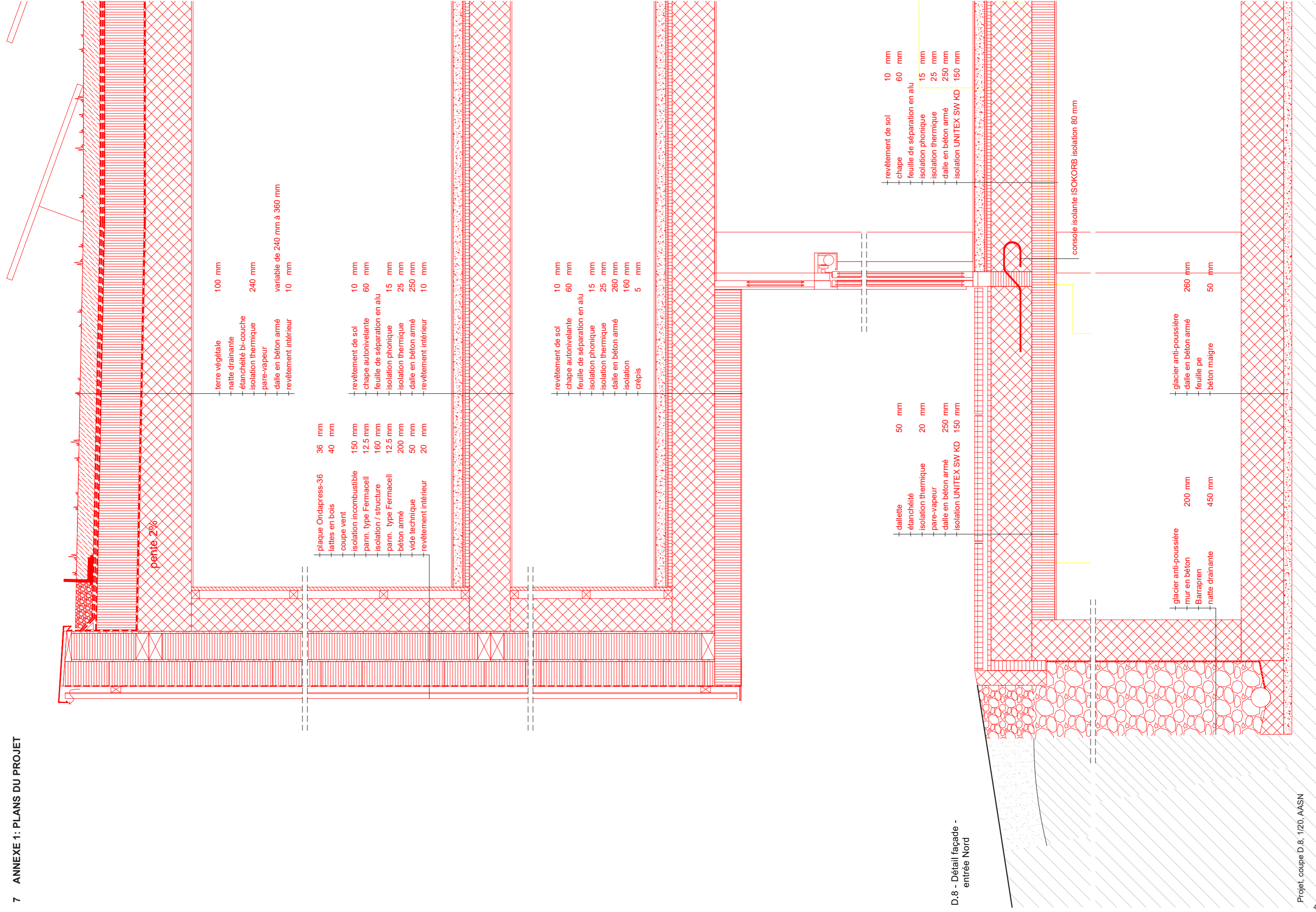
D.4 - Détail façade - Salle de sport

D.4 - Détail façade - Salle de sport



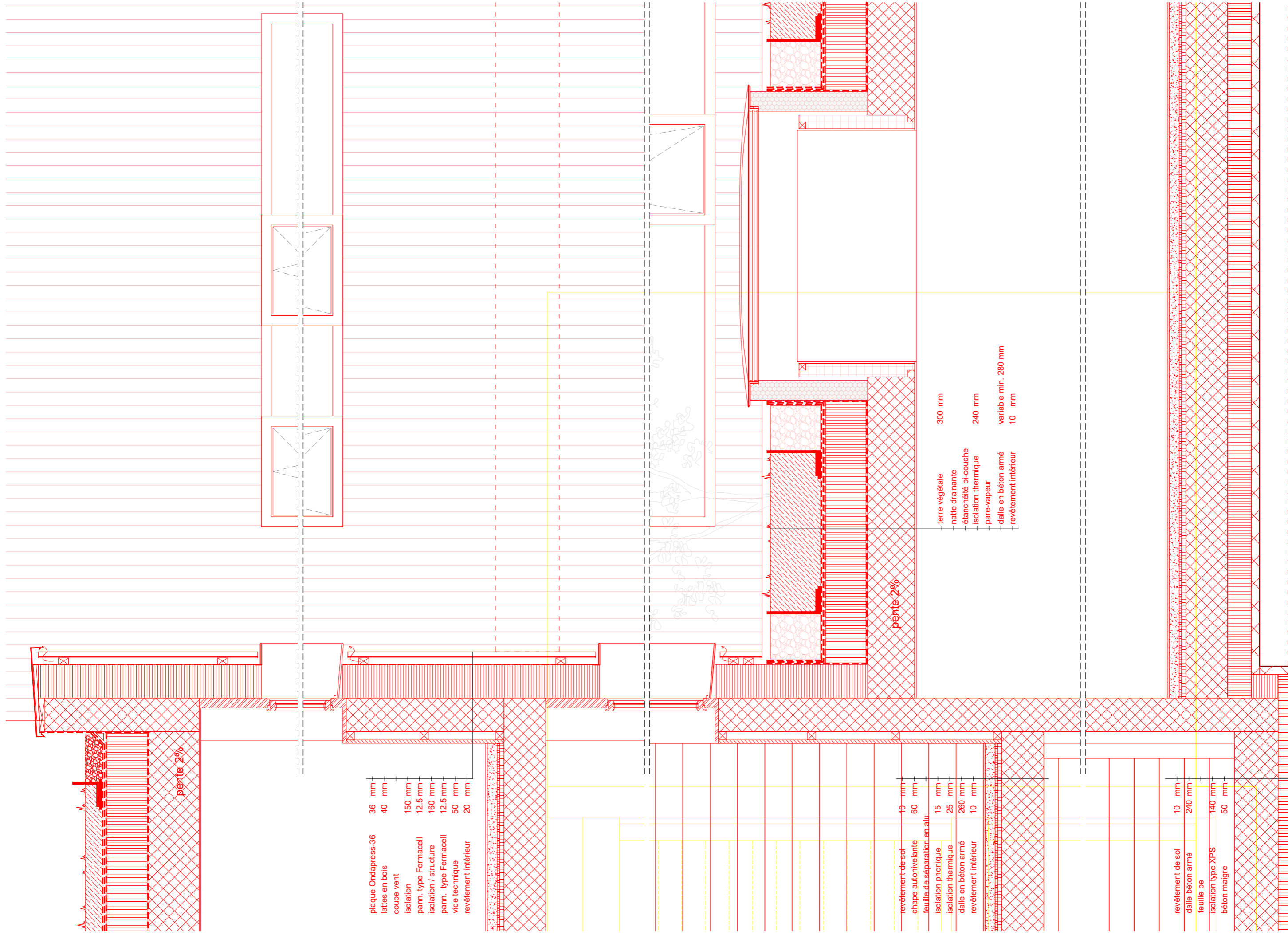
D.5 - Détail façade - Salle de sport

D.5 - Détail façade - Salle de sport

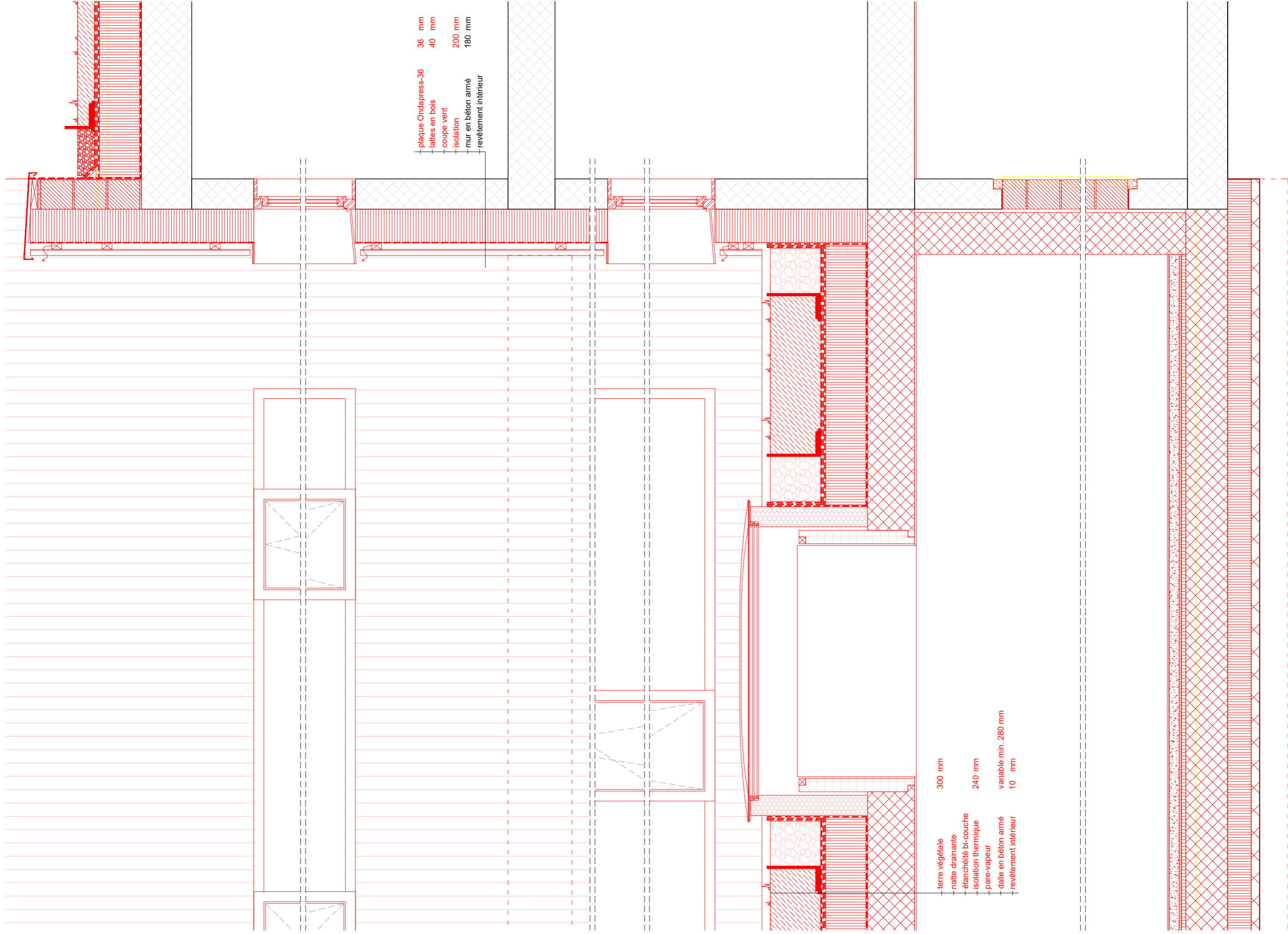


D.8 - Détail façade - entrée Nord

7 ANNEXE 1: PLANS DU PROJET



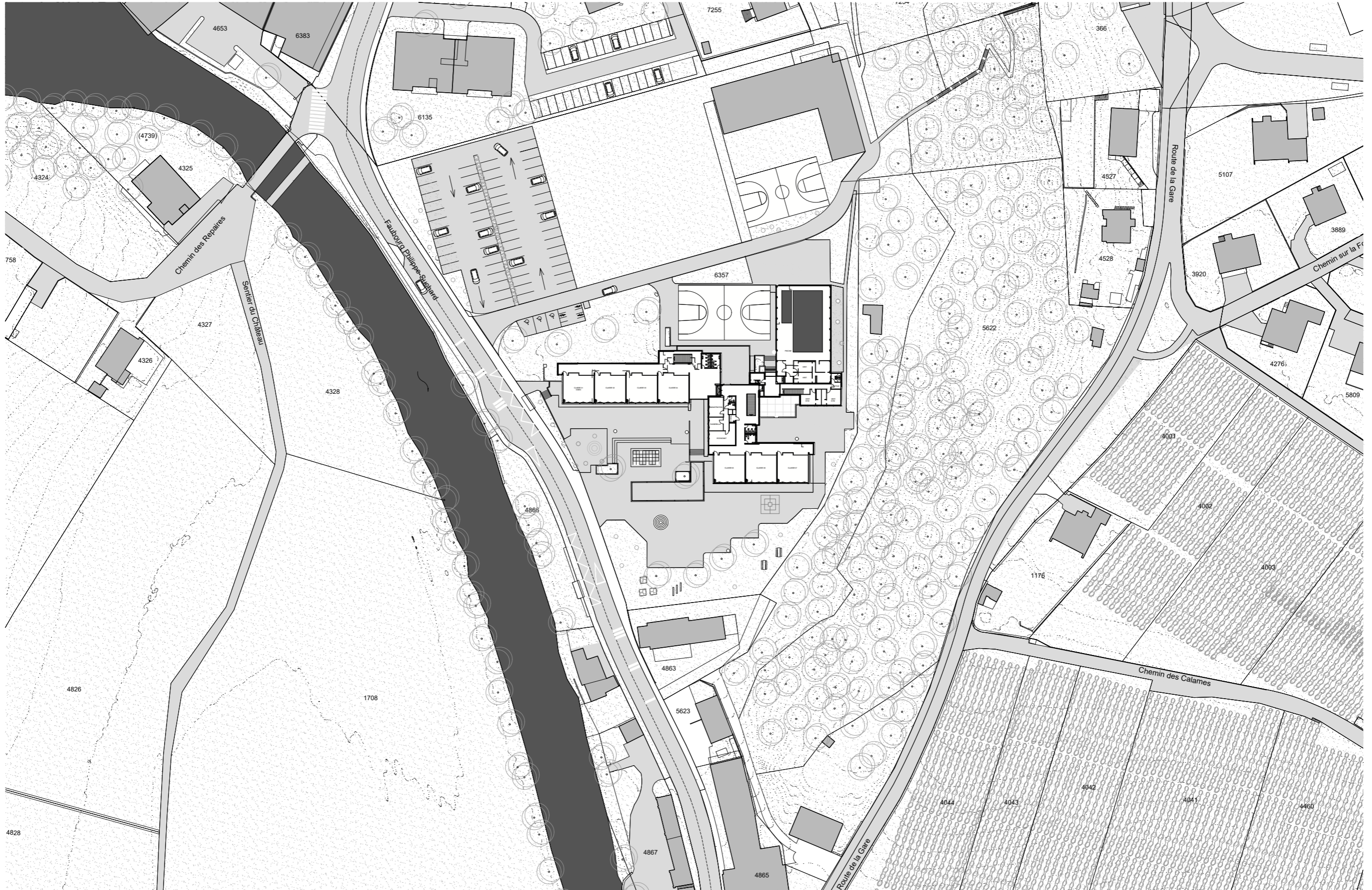
7 ANNEXE 1: PLANS DU PROJET

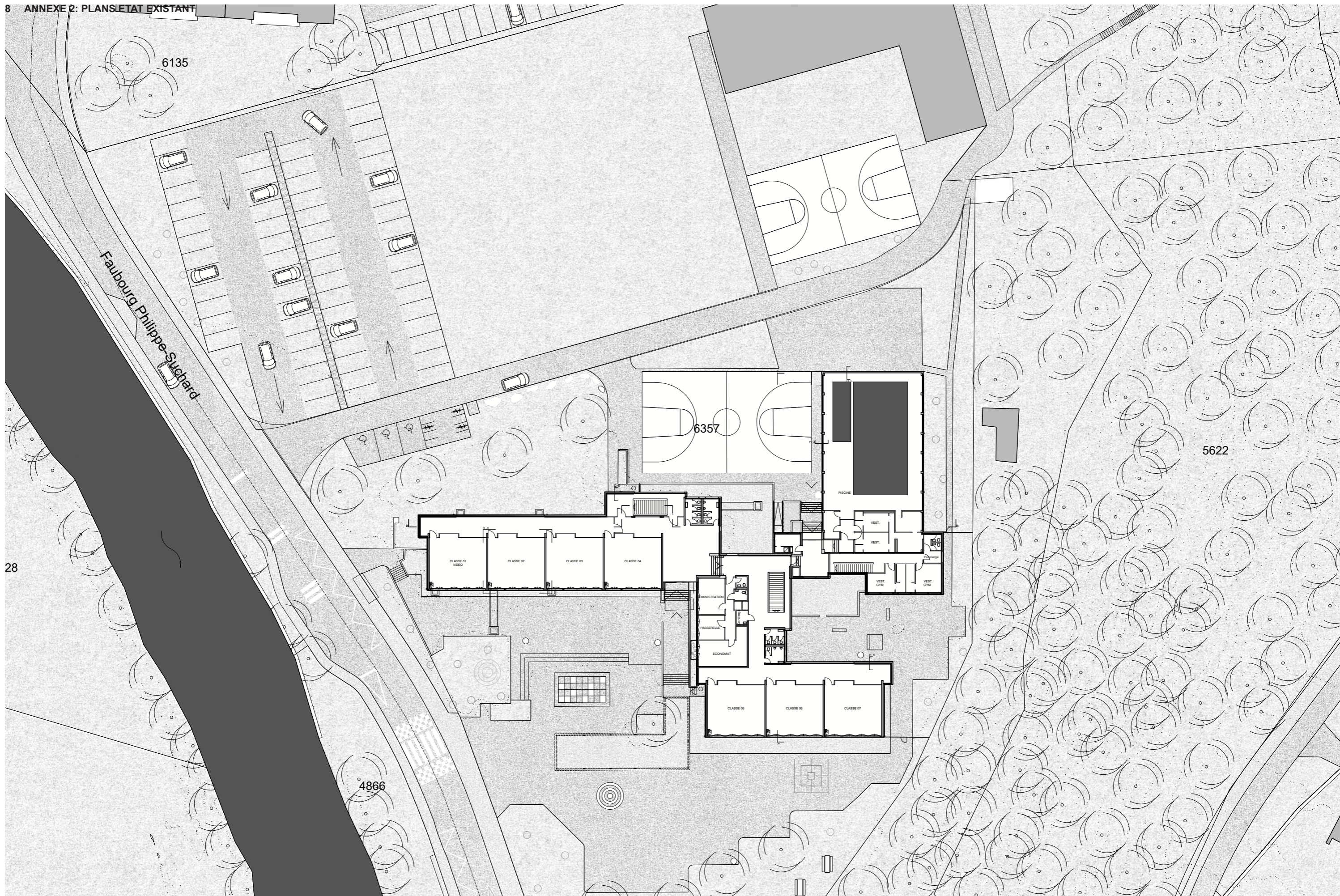


plaque Ondapress-36 36 mm
lattes en bois 40 mm
coupe vent 200 mm
mur en béton armé 180 mm
revêtement intérieur

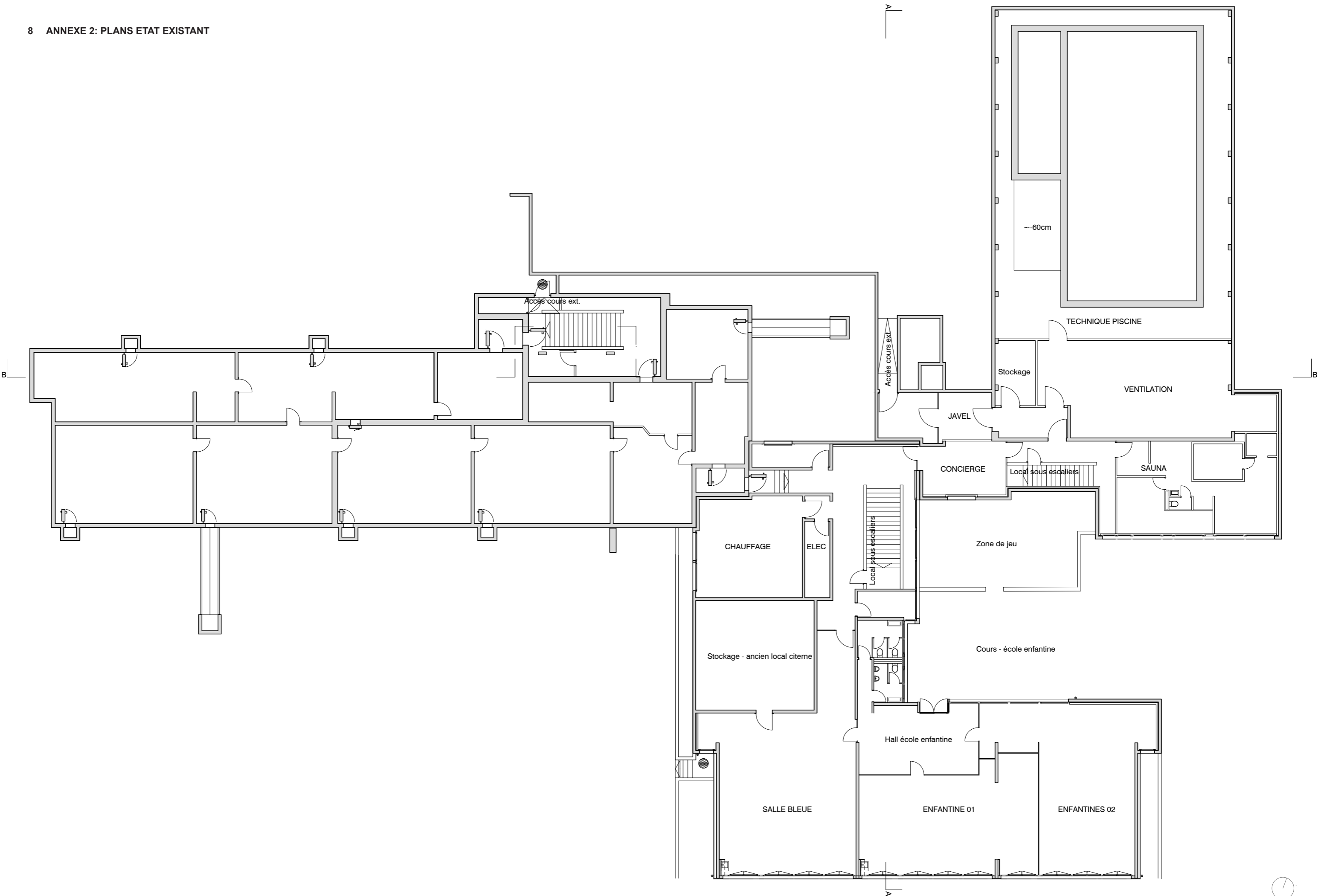
terre végétale 300 mm
natte drainante
étanchéité bi-couche 240 mm
isolation thermique
pare-vapeur
dalle en béton armé variable min. 280 mm
revêtement intérieur 10 mm

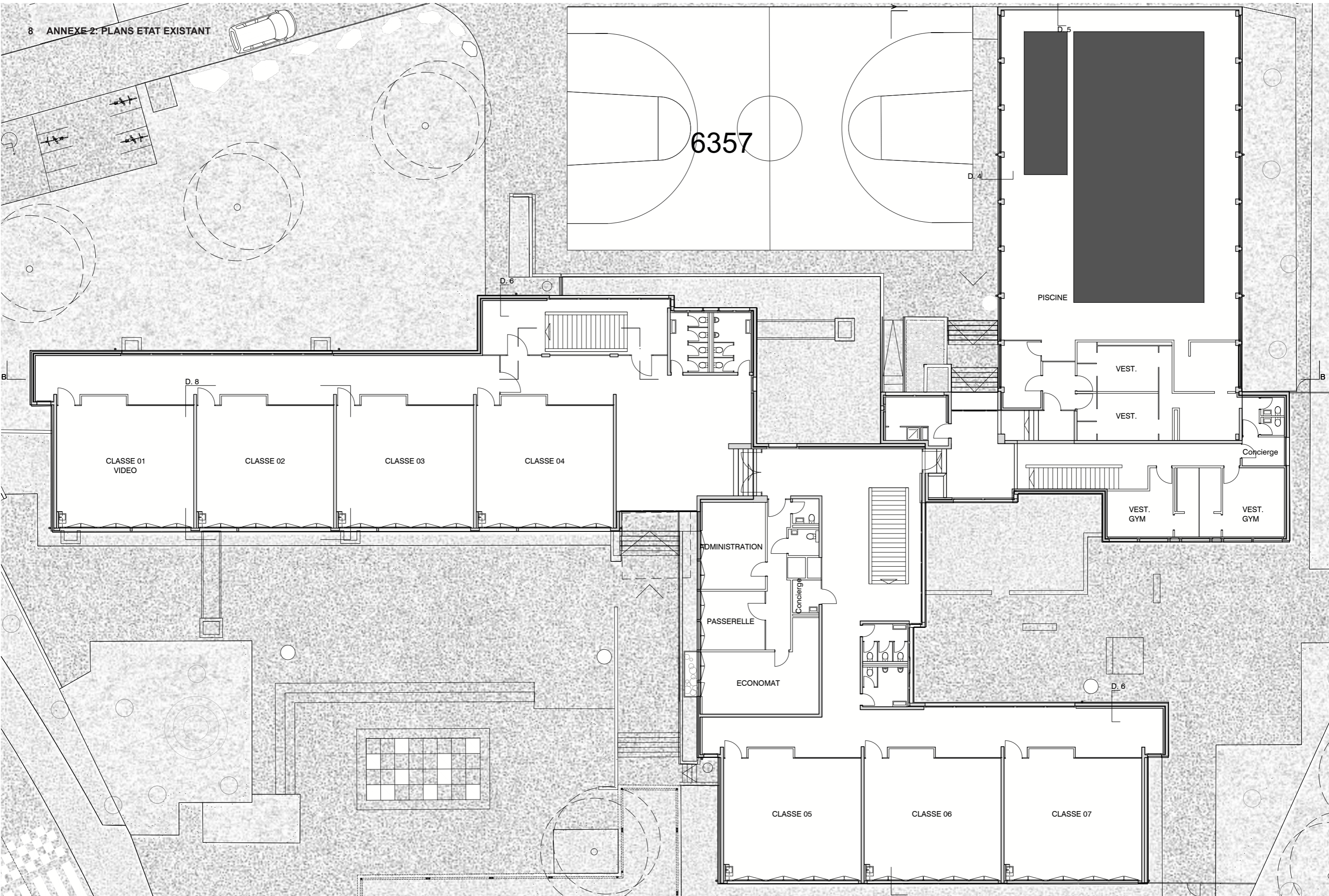


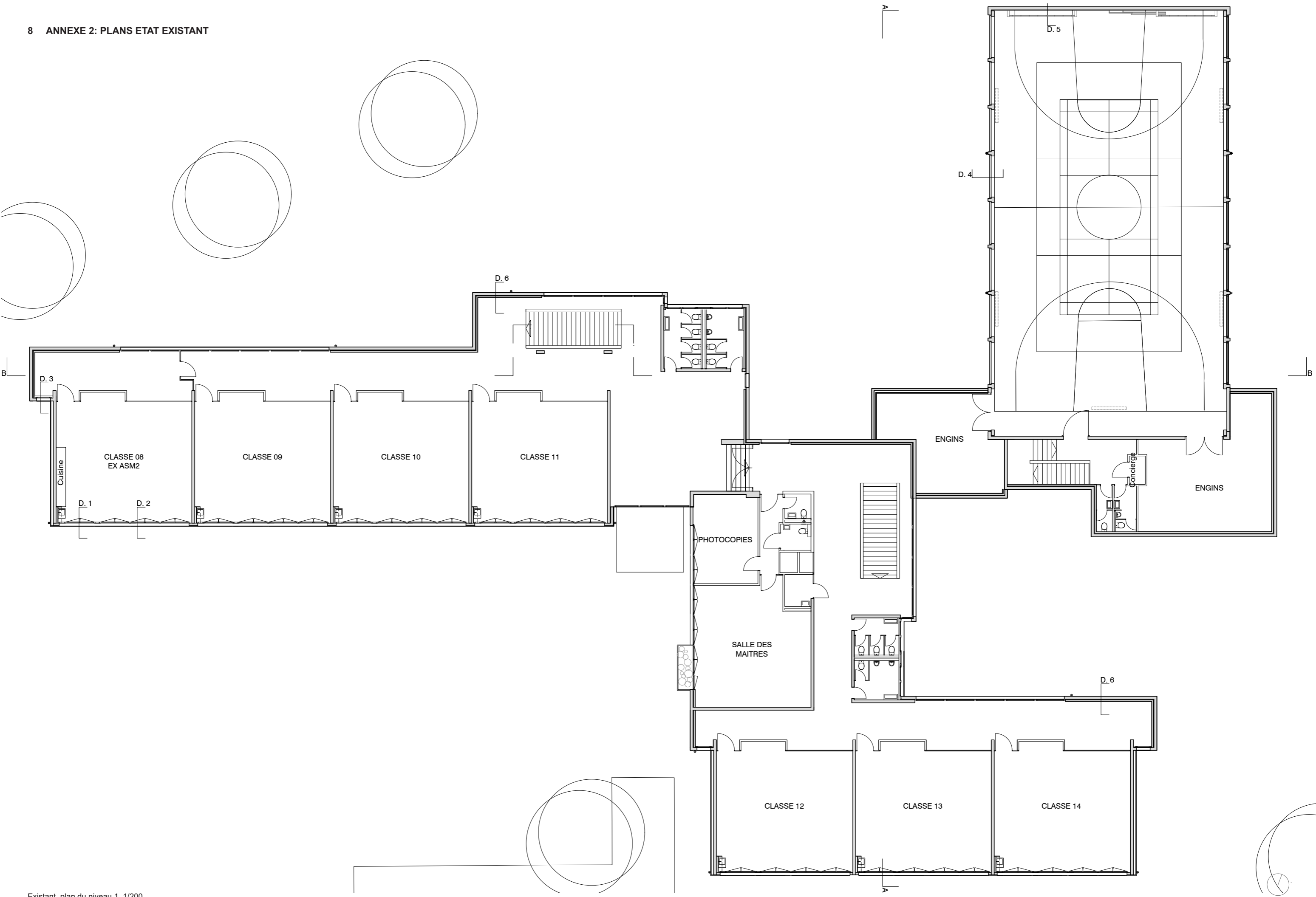




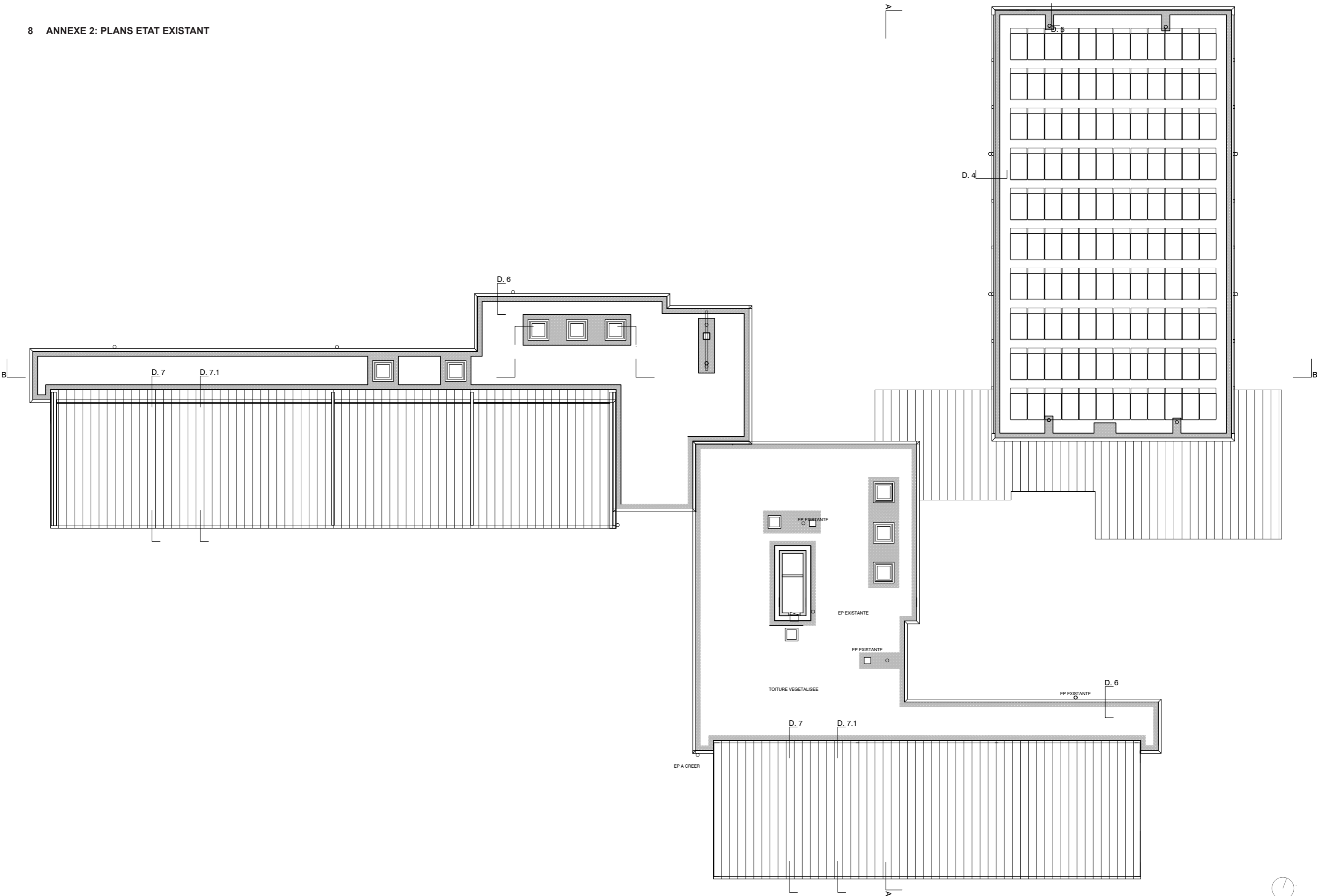
28

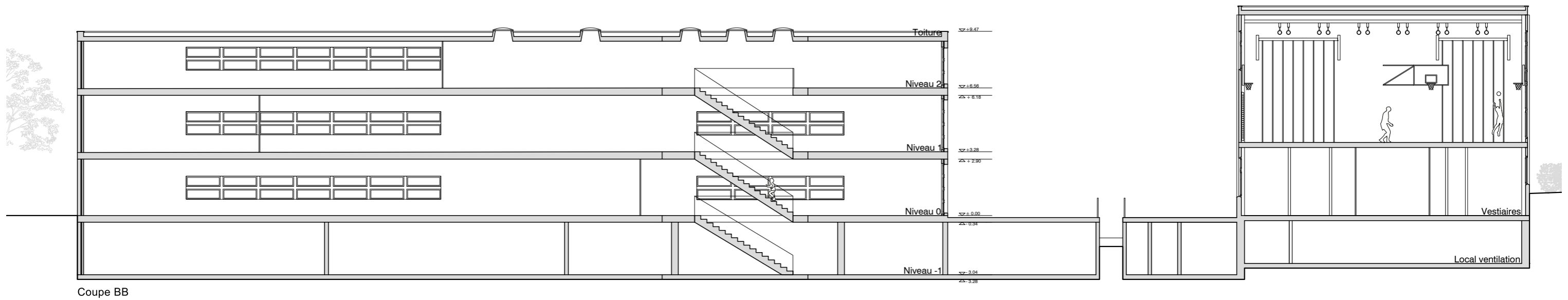
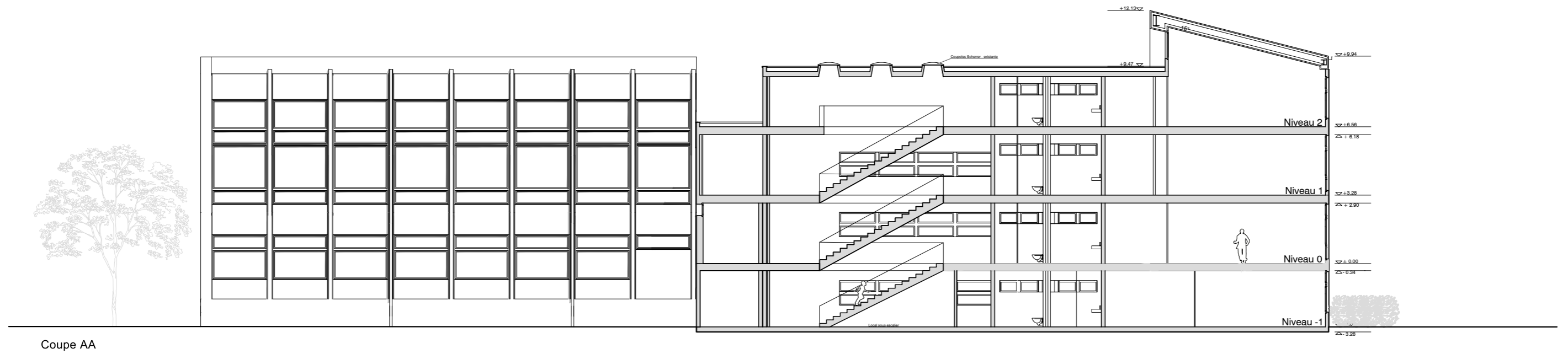


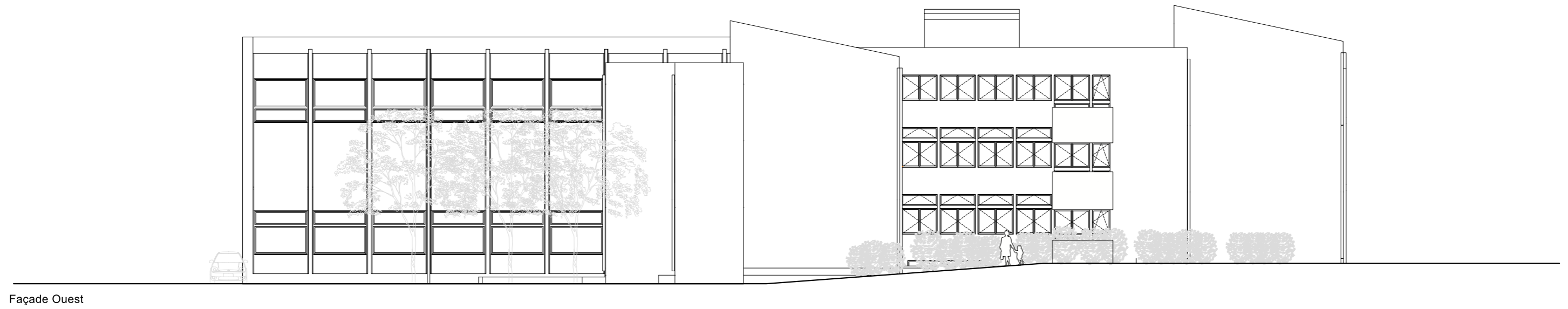


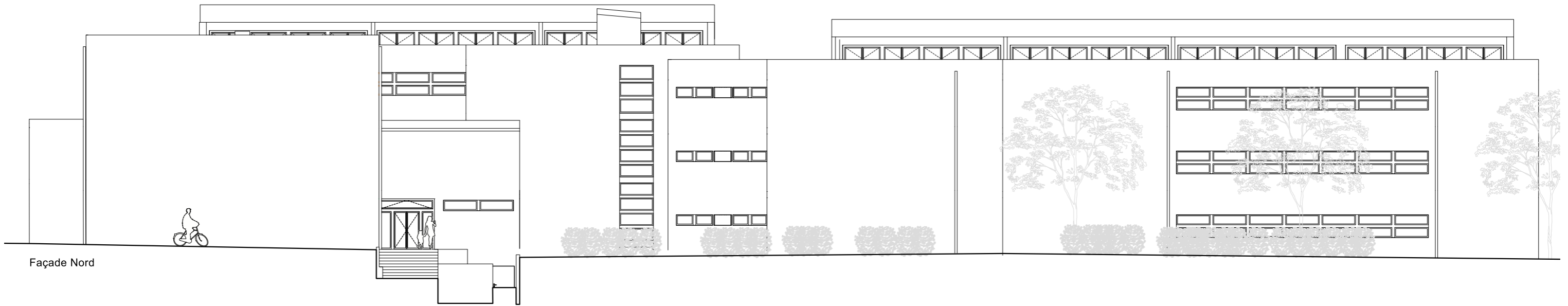




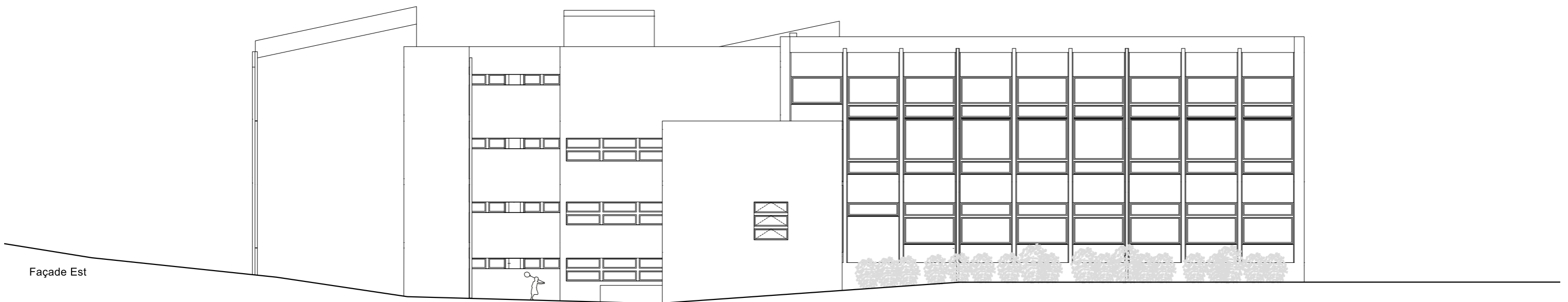




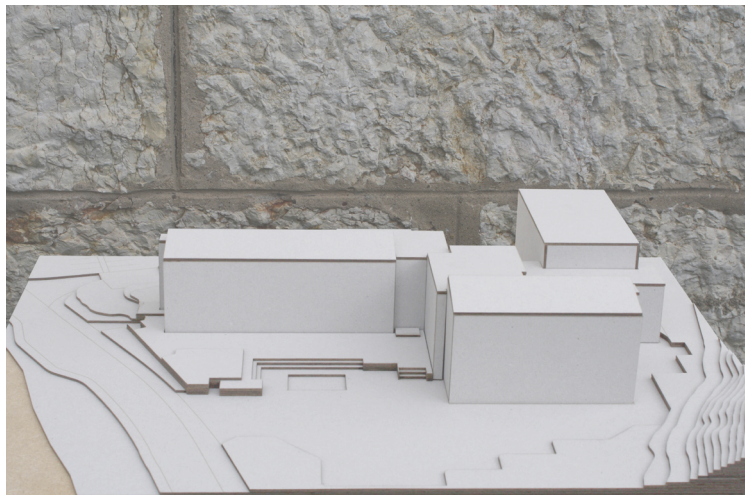
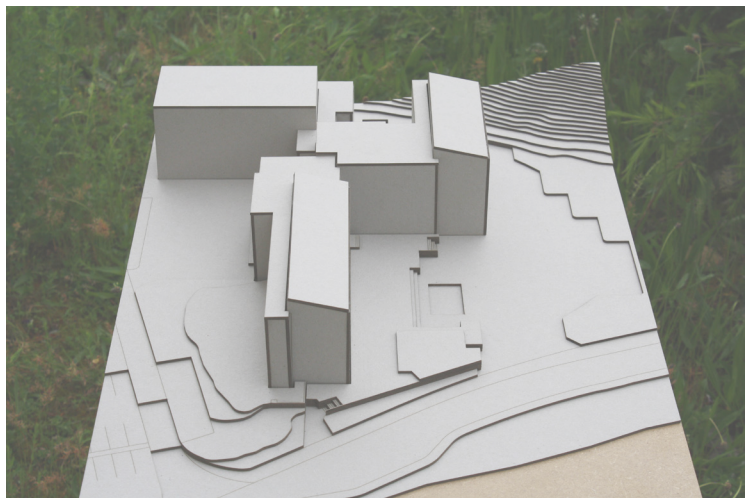
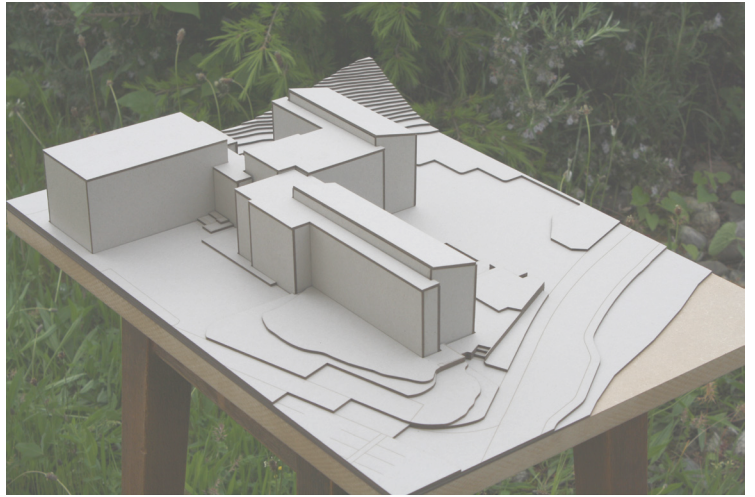


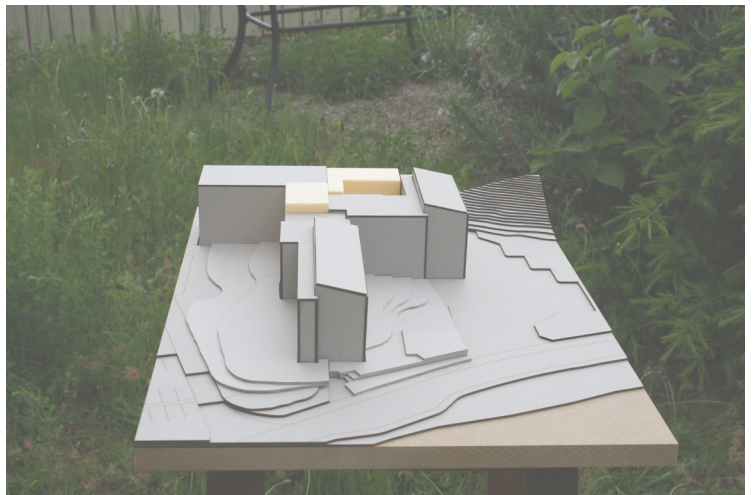
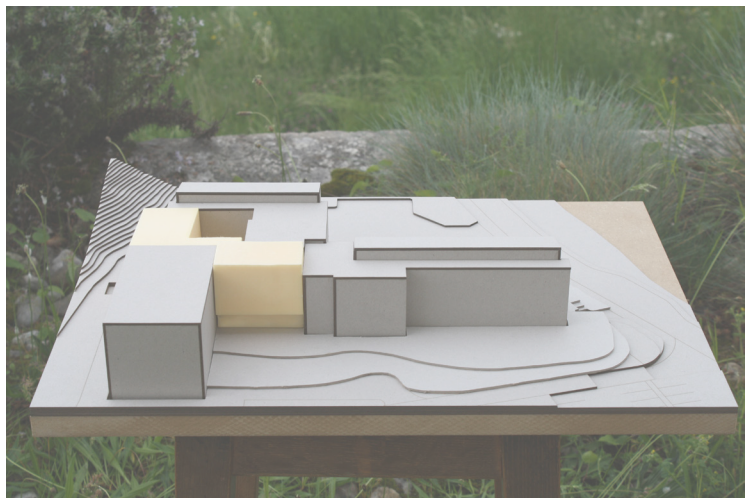
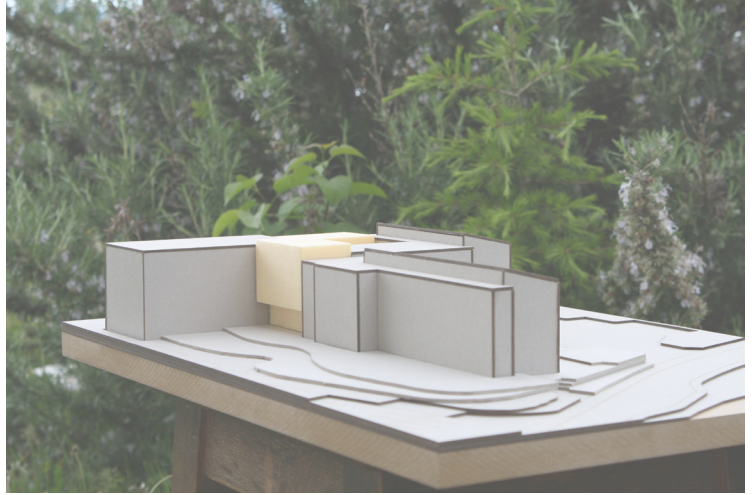


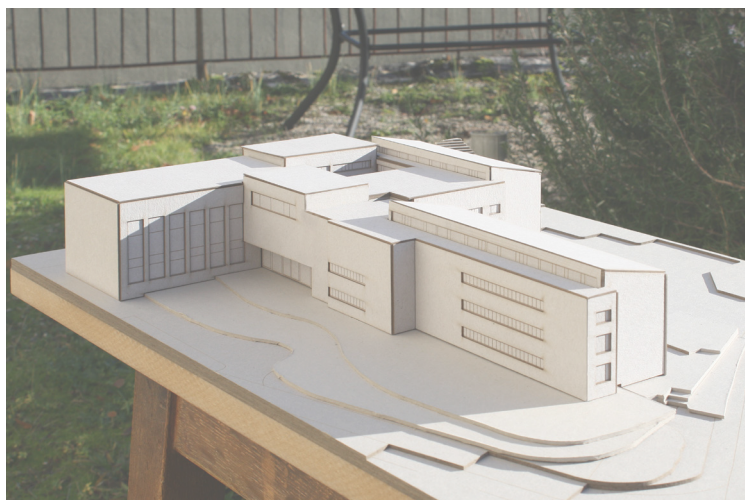
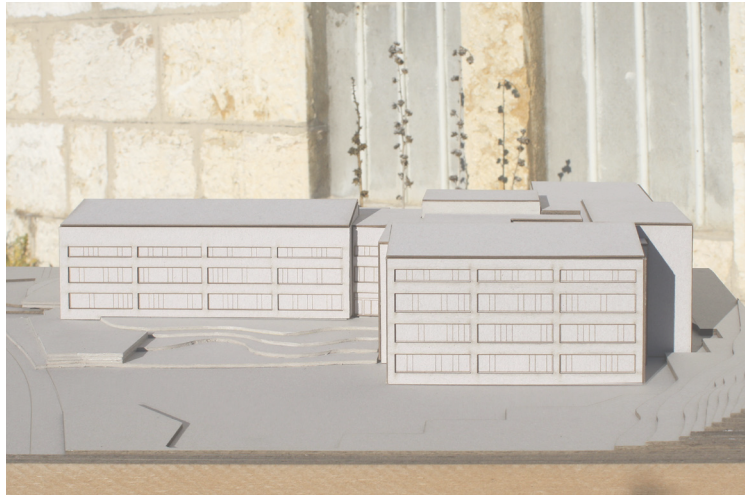
Façade Nord



Façade Est







Existant		Projet	
NIVEAU REZ INFERIEUR			
Abri	521	Abri	521
Introduction CAD	41	Introduction CAD	41
Stockage (ex-local citerne)	50	Local Ouvert	62
Salle bleue	101	Enfantine 01	74
Jardin d'enfants 1	73	Enfantine 02	73
Jardin d'enfants 2	78	Enfantine 03	74
		Salle polyvalente	125
Buanderie	28	Buanderie	28
Sauna	57	Technique	148
Technique piscine	297	Technique piscine	297
Dépôt	10	Dépôt	10
Technique chauffage / ventilation	69	Technique chauffage / ventil.	69
Javel	10	Local technique	116
Atelier concierge	24		
	1 359		1 638
NIVEAU REZ-DE-CHAUSSEE			
Classe 1	65	Classe 1	65
Classe 2	65	Classe 2	64
Classe 3	65	Classe 3	64
Classe 4	65	Classe 4	64
Classe 5	66	Classe 5	65
Classe 6	65	Classe 6	65
Classe 7	66	Classe 7	65
Administration	21	Administration	21
Passerelle	15	Passerelle	15
Economat	32	Economat	32
Concierge	5	Concierge	6
Piscine	290	Piscine	290
Vestiaires piscine	56	Vestiaires piscine	44
Concierge / Maître-nageur	10	Local Concierge	13
Vestiaires gym	42	Salle polyvalente	113
	928		986
NIVEAU 1			
Classe 8	65	Classe 8	65
Classe 9	65	Classe 9	64
Classe 10	65	Classe 10	64
Classe 11	65	Classe 11	65
Classe 12	66	Classe 12	65
Classe 13	65	Classe 13	65
Classe 14	66	Classe 14	65
Photocopies	22	Photocopies	22
Salle maitres	54	Salle maitres	54
Gym	388	Gym	388
Engins	38	Engins	148
Engins	54	Vestiaires gym	66
	1 013		1 131
NIVEAU 2			
Salle polyvalente	186	Classe 15	65
		Classe 16	65
Classe 15	66	Classe 19	65
Classe 16	65	Classe 20	65
Classe 17	82	Classe 21 / AMT	77
Classe 18	62	Classe 17	65
Classe 19	65	Classe 18 / AMB	64
		Classe 22	73
		Classe 23	75
		Classe 24	103
Appartement concierge	73	Salles de soutien	73
	599		790
Les locaux teintés en rouge sont les nouveaux			
GRAND TOTAL	3 899	4 545	
Total classes écoles	19	24	
Total enfantines (y c. salle bleue)	3	3	
Total salles polyvalentes	1	2	
Total locaux enseignement	23	29	

Maître d'ouvrage	Commune et ville de Boudry Jean-Michel Buschini, conseiller communal, dicastère des bâtiments Christophe Ritter, responsable des bâtiments
Acteurs et personnes consultées lors de la rédaction	
Bureau assistant du maître d'ouvrage	CSD ingénieurs SA Caroline Renaud, cheffe de projet BAMO Simon Turillo, collaborateur projet BAMO
Architectes (auteurs du présent dossier)	Atelier d'Architecture de Saint-Nicolas SA, Neuchâtel Fabrice Agustoni, arch. SIA-EPFL, responsable Simon Schneider, arch. HES Olena Sürmely, arch. MA ENSA Grégory Rochetti, dessinateur orientation architecture
Ingénieurs civils	DSI ingénieurs civils SA Adriano Ersilio, ingénieur civil UPM
Ingénieurs conseils thermiciens	Tecnoservice SA Anthony Meyer, Technicien supérieur IUT Salomé Cuche, physicienne du bâtiment
Spécialiste en protection incendie	Secureetude Sàrl Nicolas Bruhin, expert AEA1
Service cantonaux (contactés à ce stade)	Service de l'aménagement du territoire, bureau des permis de construire (SAT) Catia Ferreira Office cantonal du patrimoine et de l'archéologie (OPAN) Claire Piguet Marie Majeux Service de l'énergie et de l'environnement (SENE) Steeve Michaud
Corps enseignant Cercle scolaire de Cescole	Diverses personnes (séances des 15 juin et 19 septembre 2023)
Pouvoir législatif de Boudry	Diverses personnes (séances des 15 juin et 19 septembre 2023)
Personnel d'exploitation	Diverses personnes (séances des 15 juin, 19 septembre 2023 et visites)

RESSOURCES

CSD ingénieurs

Audit complet du Collège de Vauvilliers, version 2 du 25.03.2020

Site internet de Boudry

Règlement d'aménagement, commune de Boudry

Règlement de construction, commune de St-Aubin-Sauges

Site internet de l'administration cantonale NE

Règlement d'exécution de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (RELCAT)

Loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT)

Règlement d'exécution de la loi sur les constructions (RELConstr.)

Loi sur les constructions (LConstr.)

Directives et recommandations scolaires cantonales

Géoportail NE

Sitn.ne.ch.



Commune de Boudry

Assainissement, transformation et extension du Collège de Vauvilliers

Présentation du projet au Conseil général

INTERVENANTS

Maître d'ouvrage

Commune et ville de Boudry
Jean-Michel Buschini, conseiller communal, dicastère des bâtiments
Christophe Ritter, responsable des bâtiments

Bureau assistant du maître d'ouvrage

CSD ingénieurs SA
Caroline Renaud, cheffe de projet BAMO
Simon Turillo, collaborateur projet BAMO

Architectes

Atelier d'Architecture de Saint-Nicolas SA, Neuchâtel
Fabrice Agustoni, arch. SIA-EPFL, responsable
Simon Schneider, arch. HES
Olena Sürmely, arch. MA ENSA
Grégory Rochetti, dessinateur orientation architecture

Ingénieurs civils

DSI ingénieurs civils SA
Adriano Ersilio, ingénieur civil UPM

Ingénieurs conseils thermiciens

Tecnoservice SA
Anthony Meyer, Technicien supérieur IUT
Salomé Cuche, physicienne du bâtiment

Spécialiste en protection incendie

Secureetude Sàrl
Nicolas Bruhin, expert AEAI

Service cantonaux (contactés à ce stade)

Service de l'aménagement du territoire, bureau des permis de construire (SAT)
Catia Ferreira

Office cantonal du patrimoine et de l'archéologie (OPAN)
Frédéric Frank, conservateur cantonal
Claire Piguet
Marie Majeux

Service de l'énergie et de l'environnement (SENE)
Steeve Michaud

Corps enseignant Cercle scolaire de Cescole

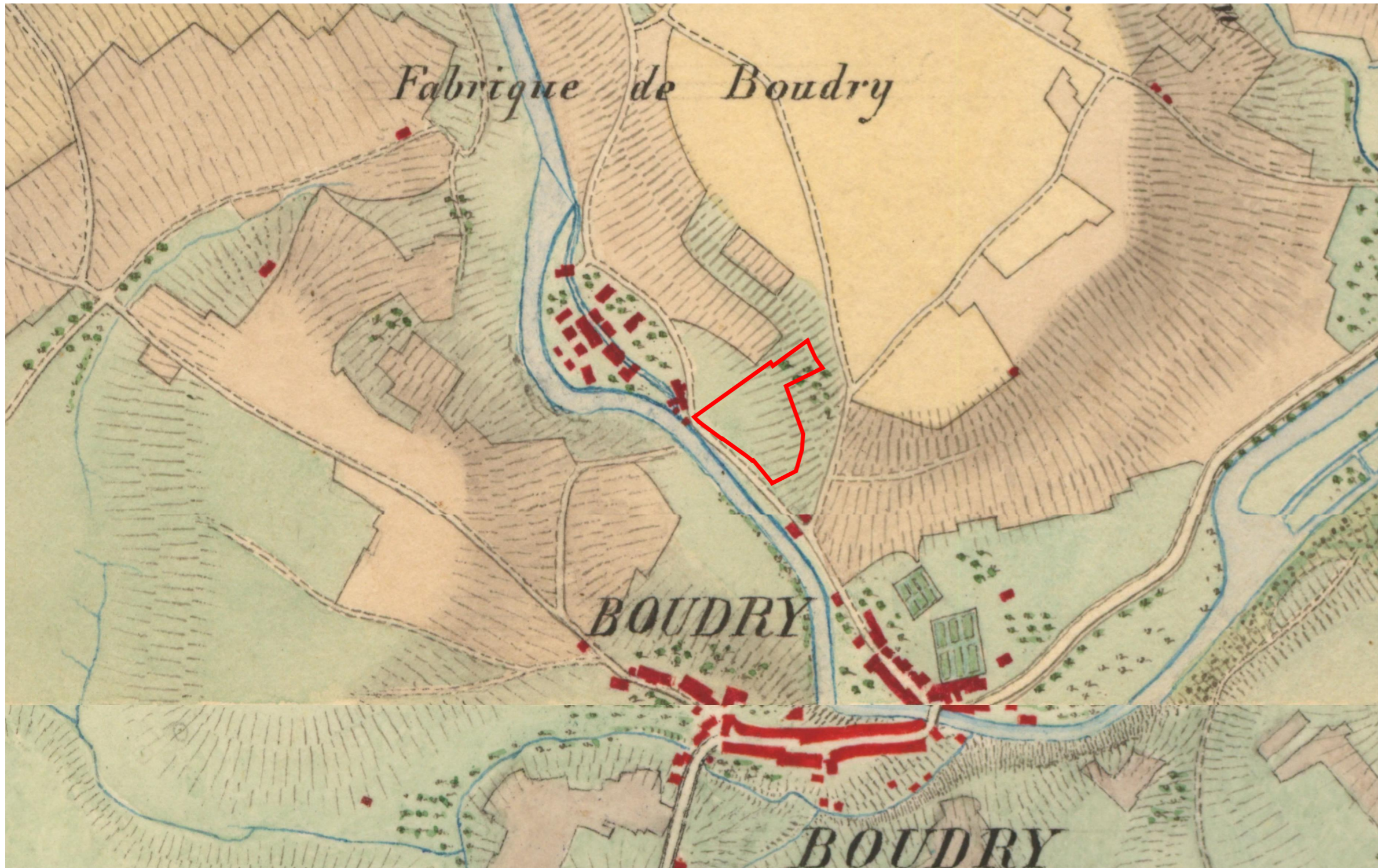
Diverses personnes (séances des 15 juin et 19 septembre 2023)

Pouvoir législatif de Boudry

Diverses personnes (séances des 15 juin et 19 septembre 2023)

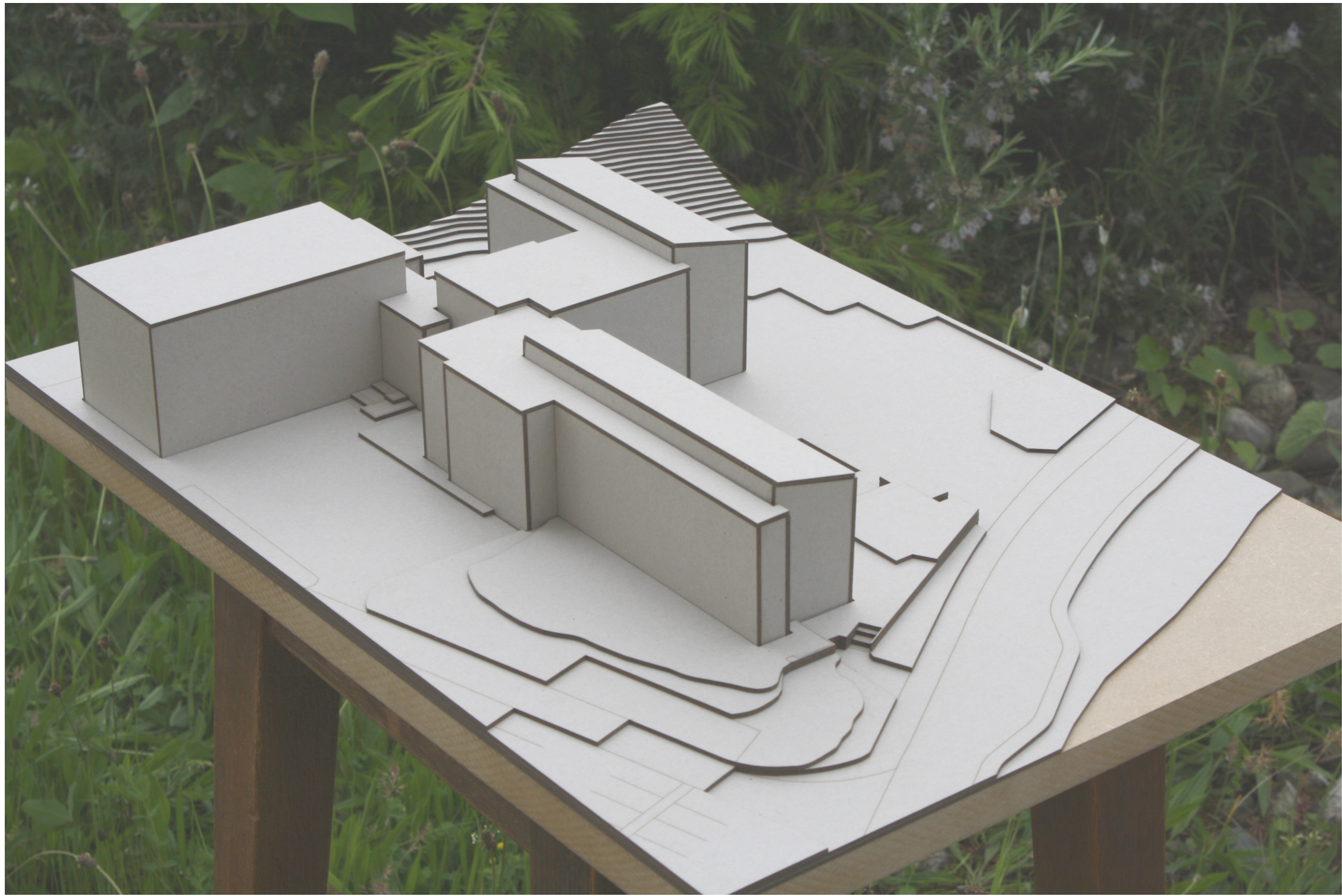
Personnel d'exploitation

Diverses personnes (séances des 15 juin, 19 septembre 2023 et visites)

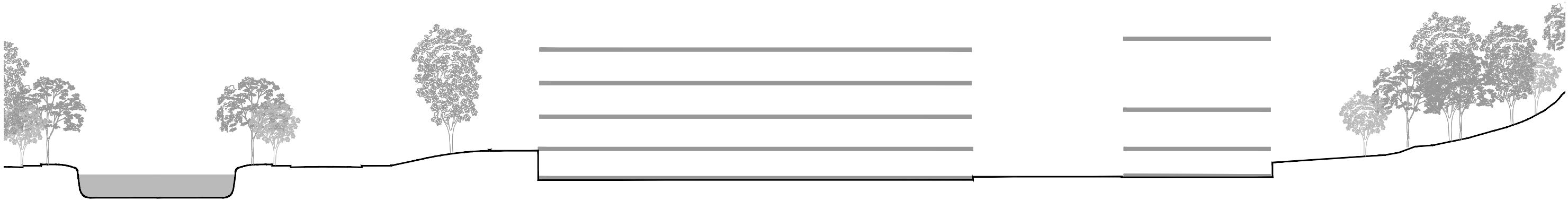


SITN / carte J F d'Osterwald 1838-45

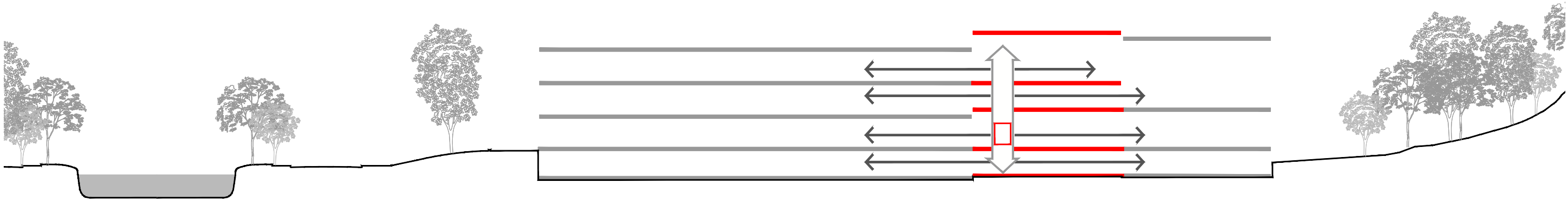




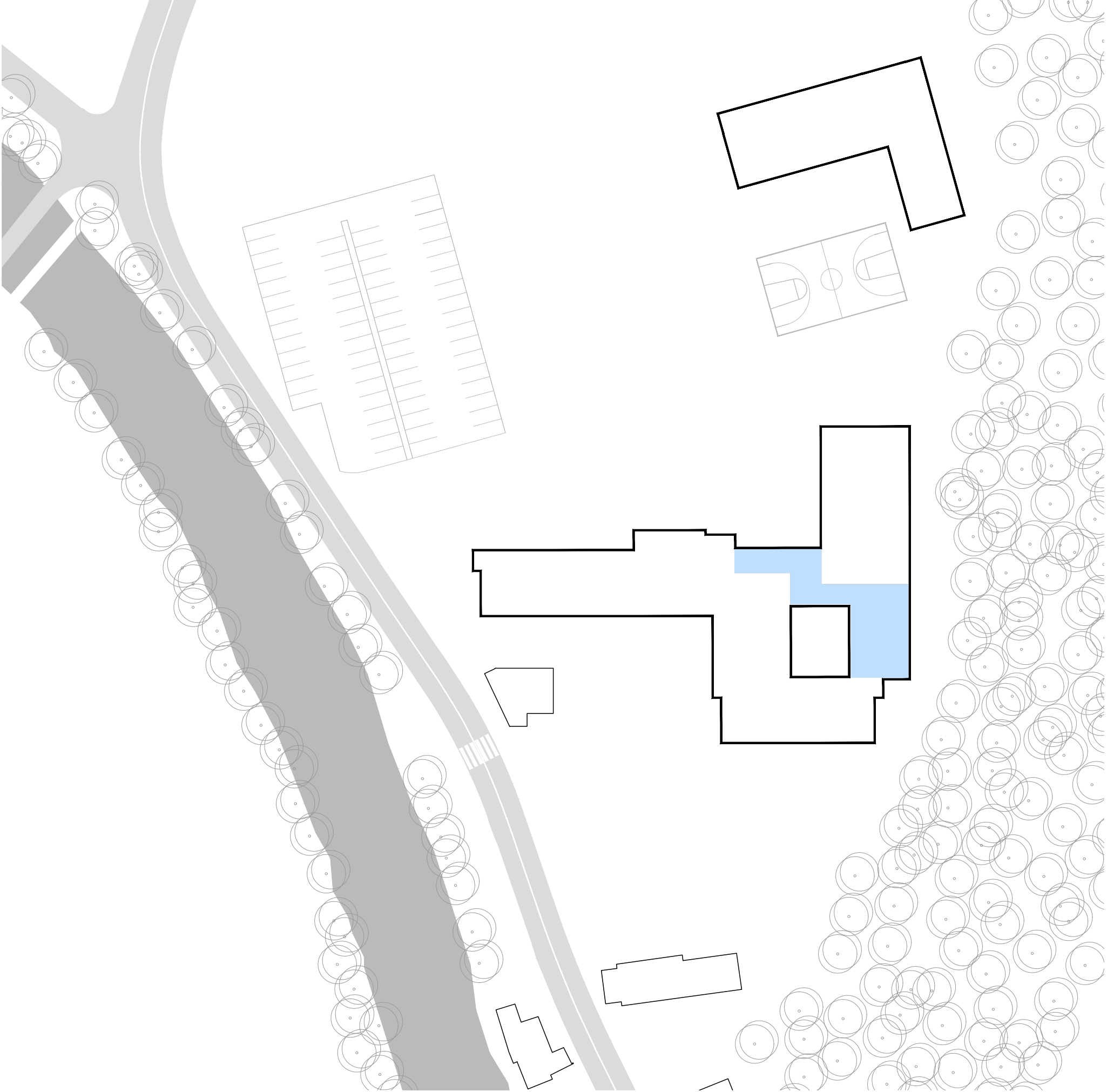
NIVEAUX

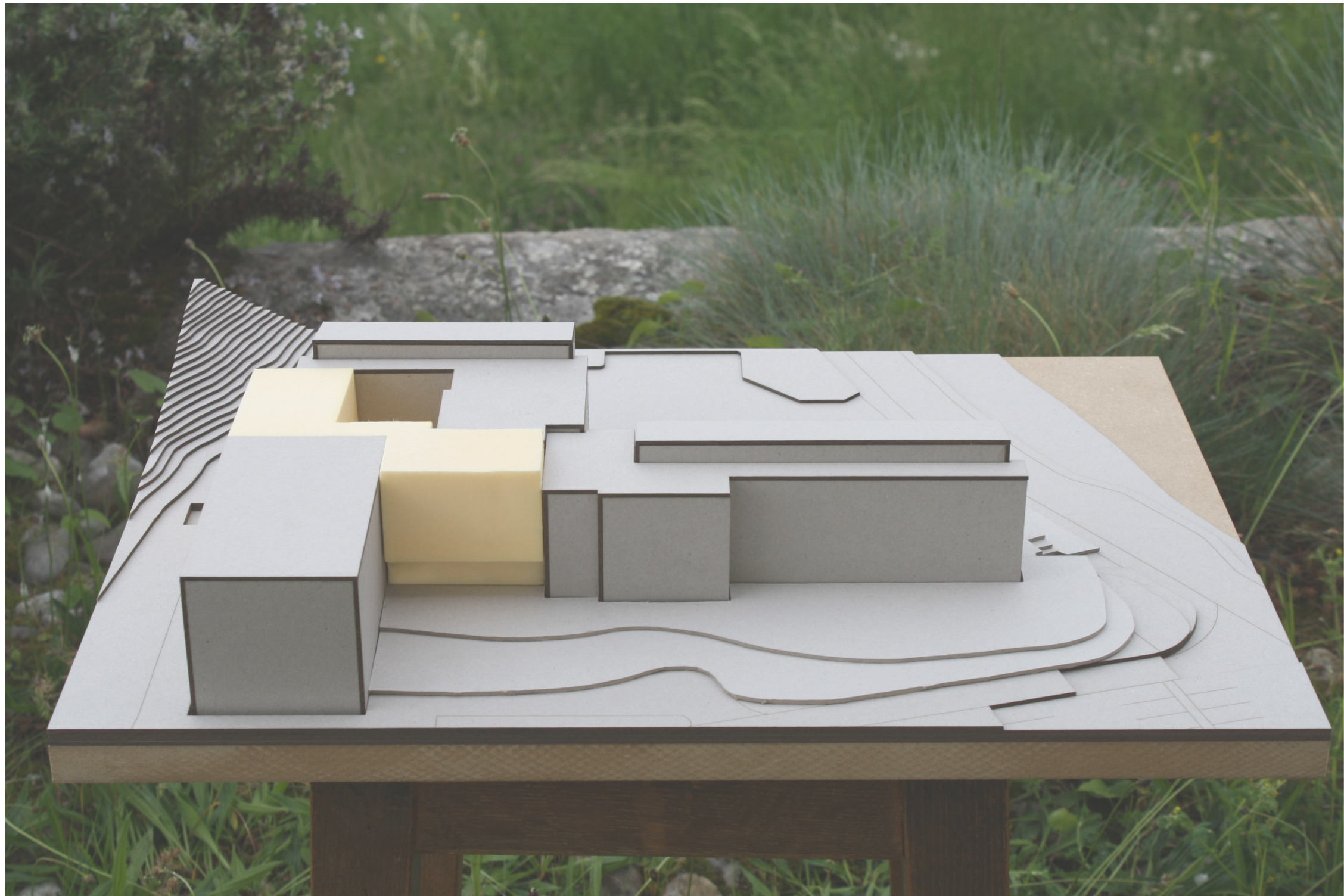


NIVEAUX

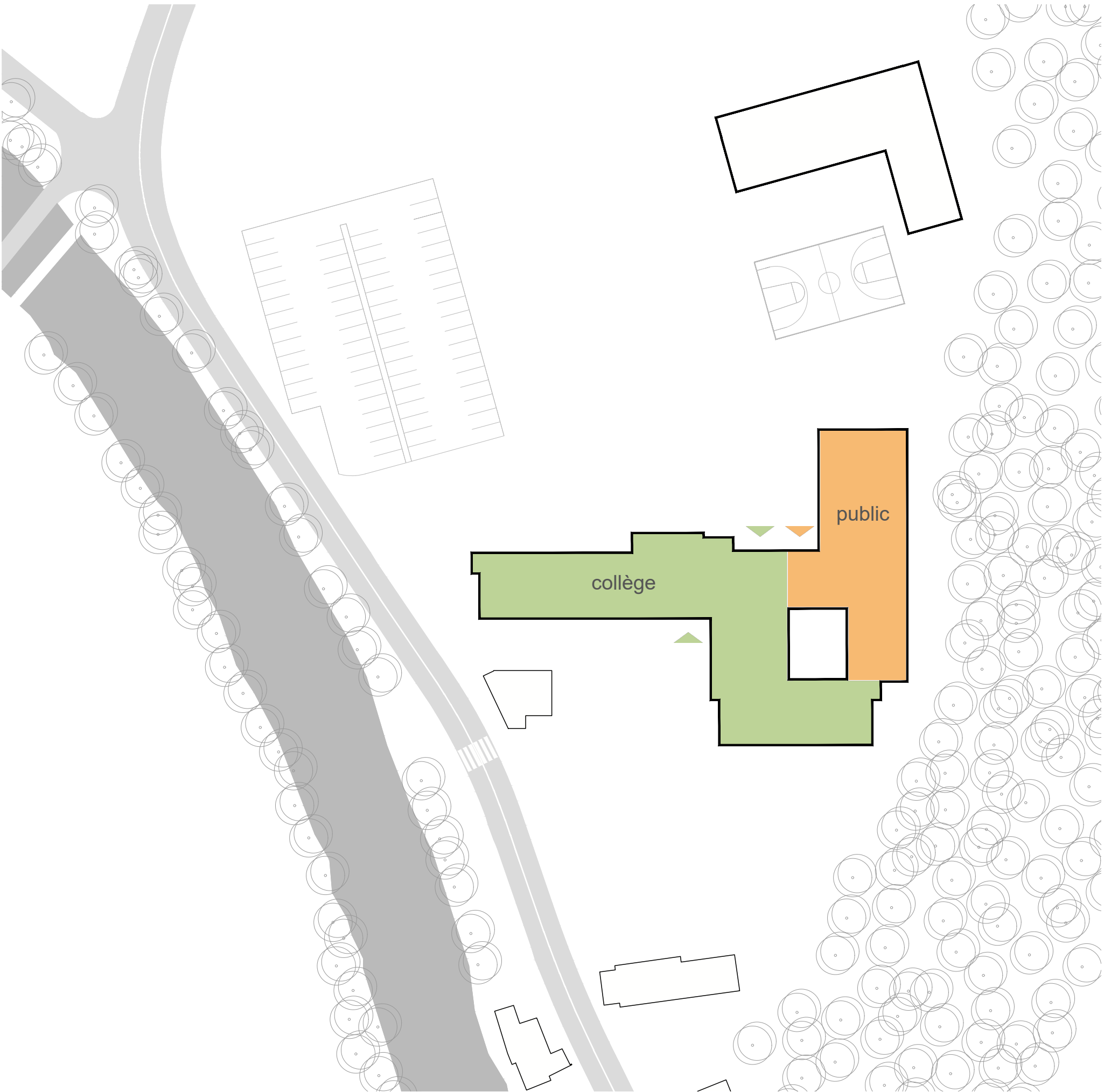


MORPHOLOGIE

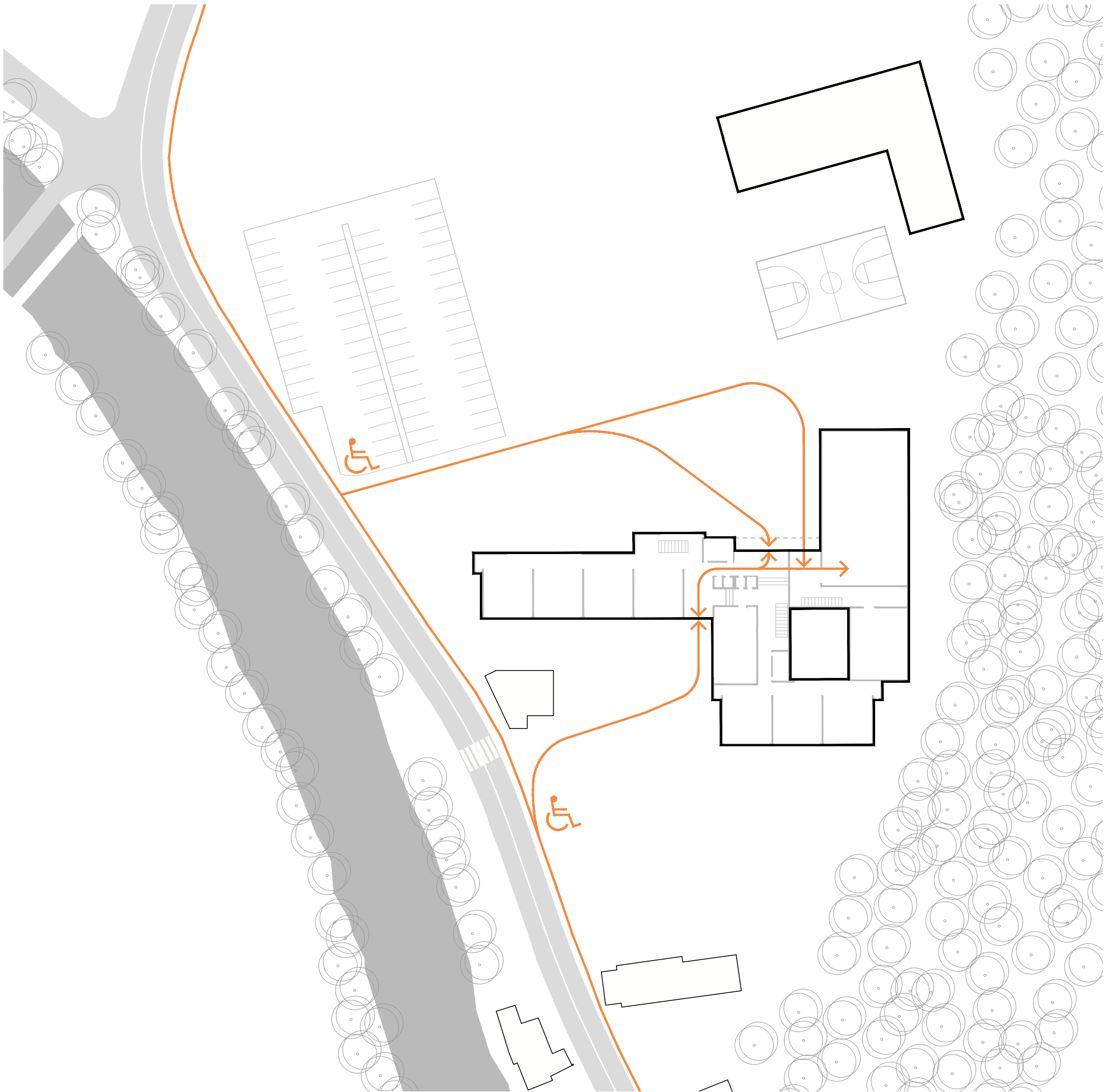




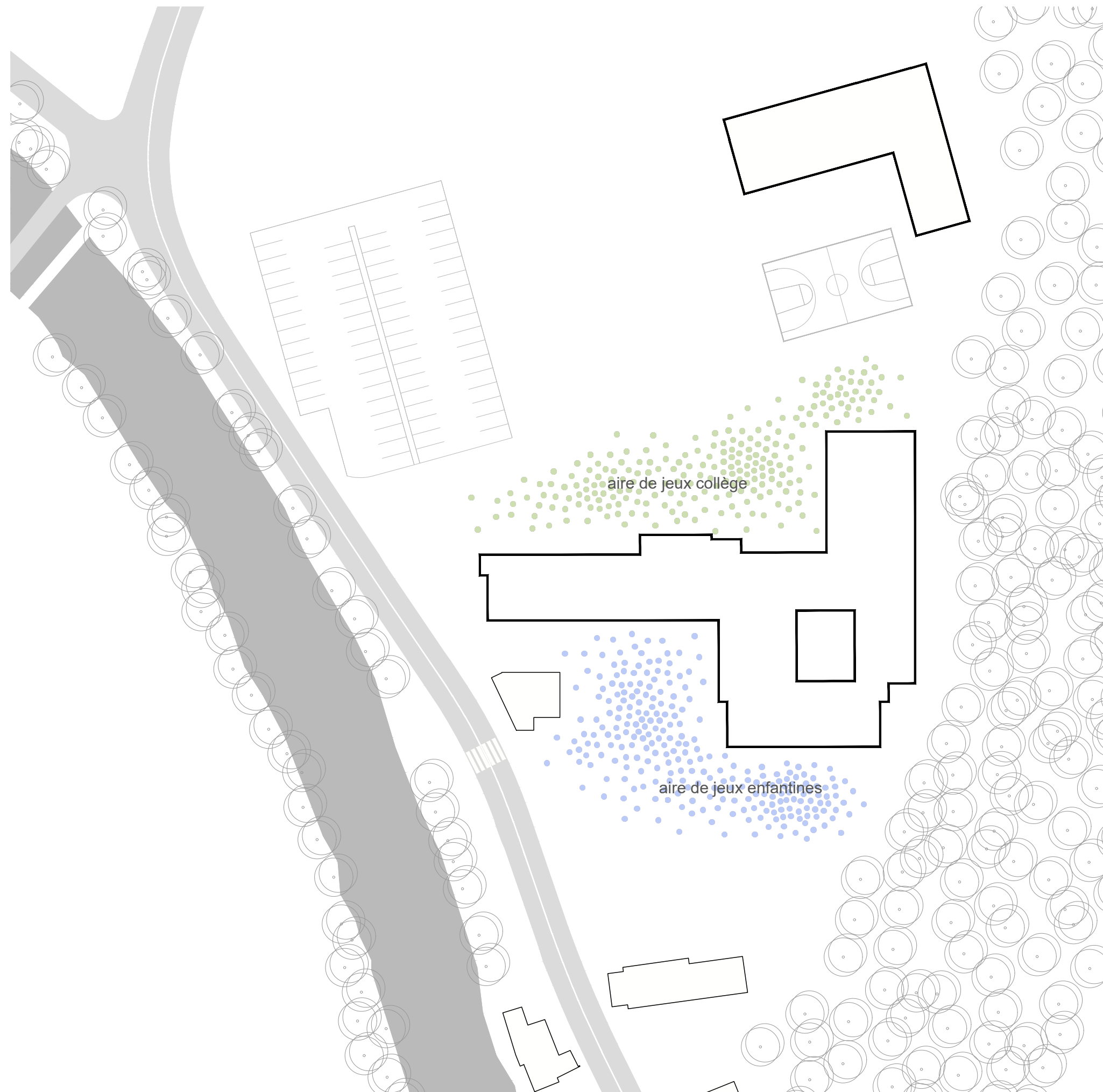
ENTRÉES SÉCURISÉES



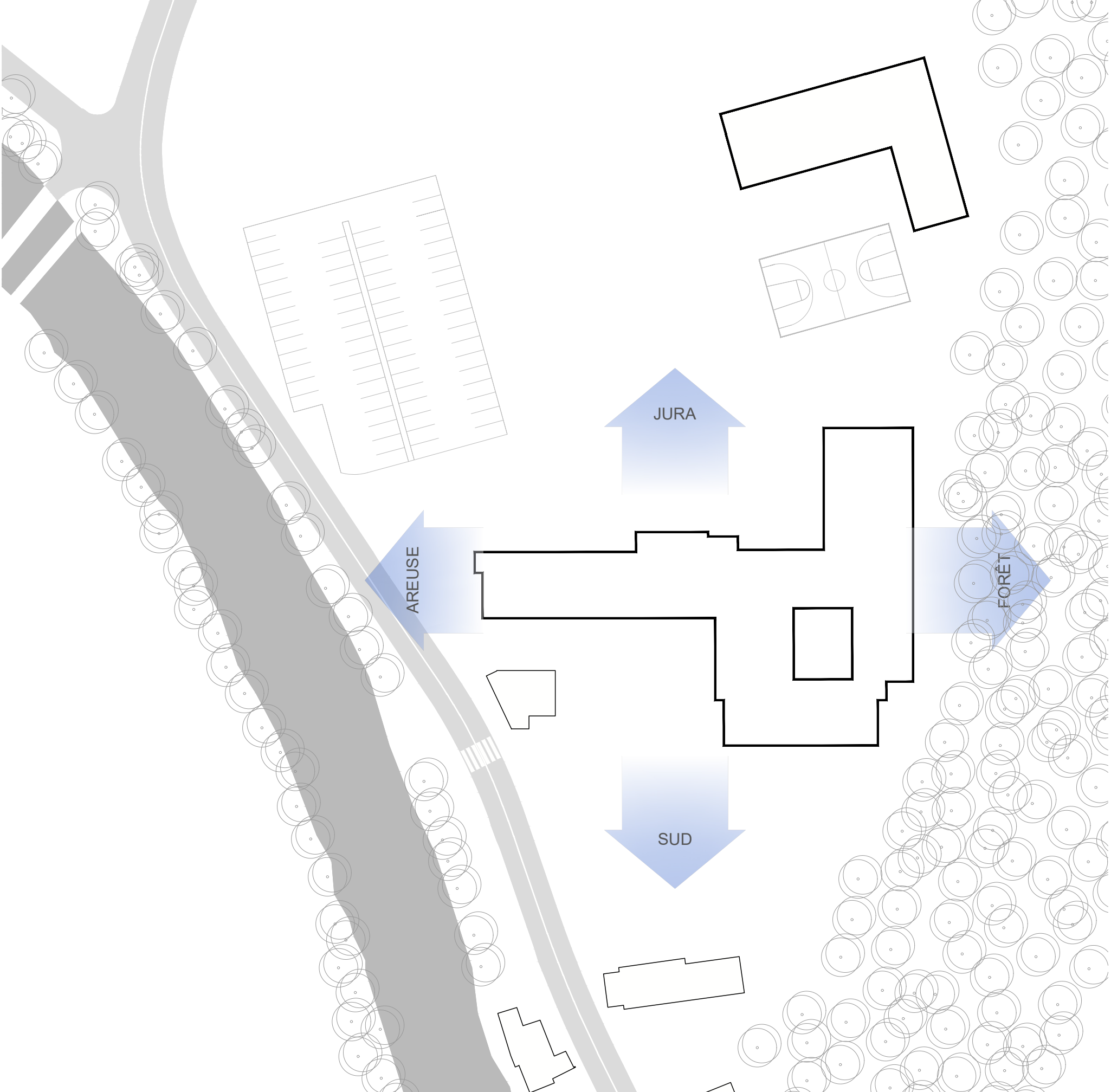
ACCESSIBILITÉ



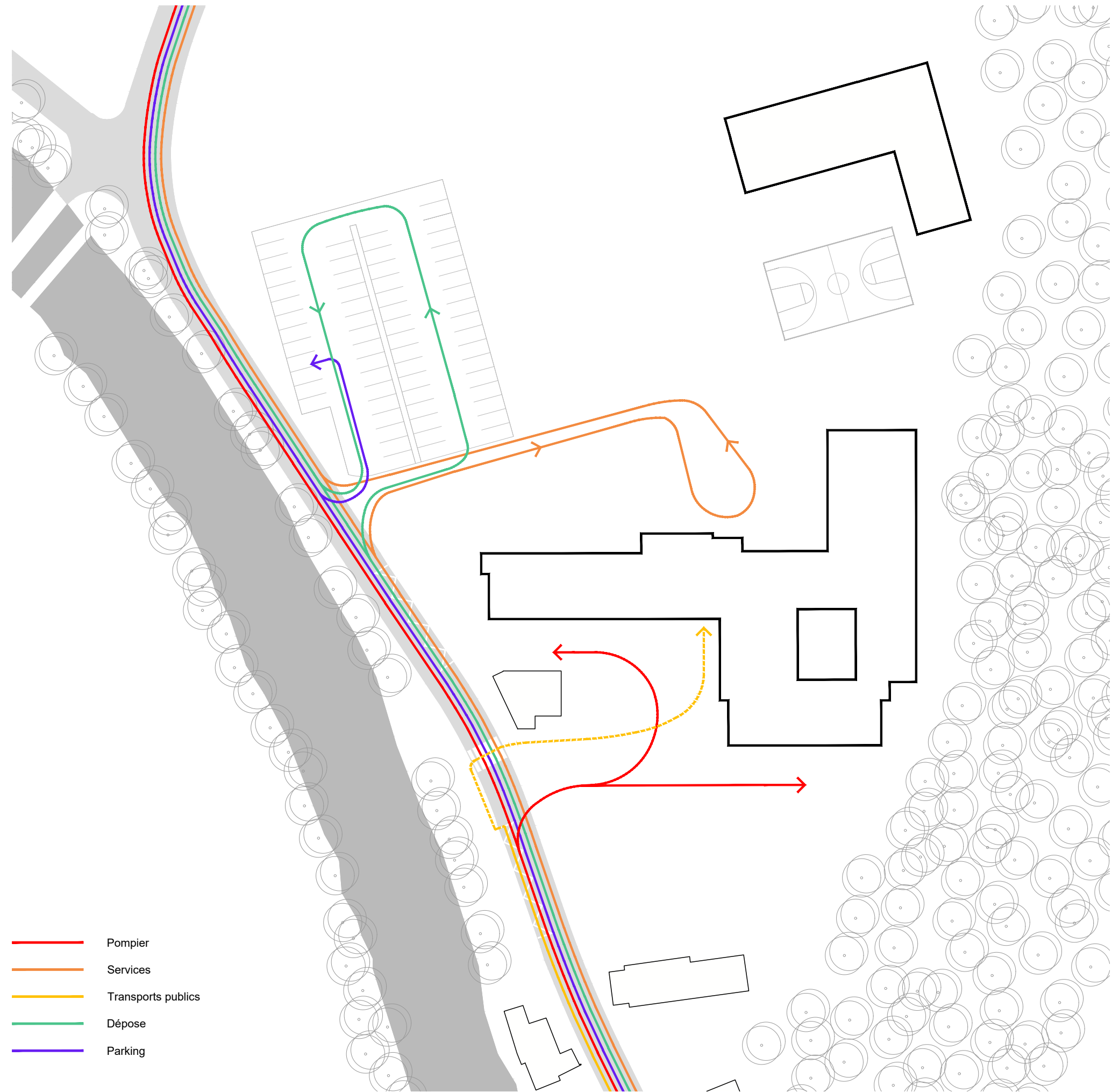
PRÉAU



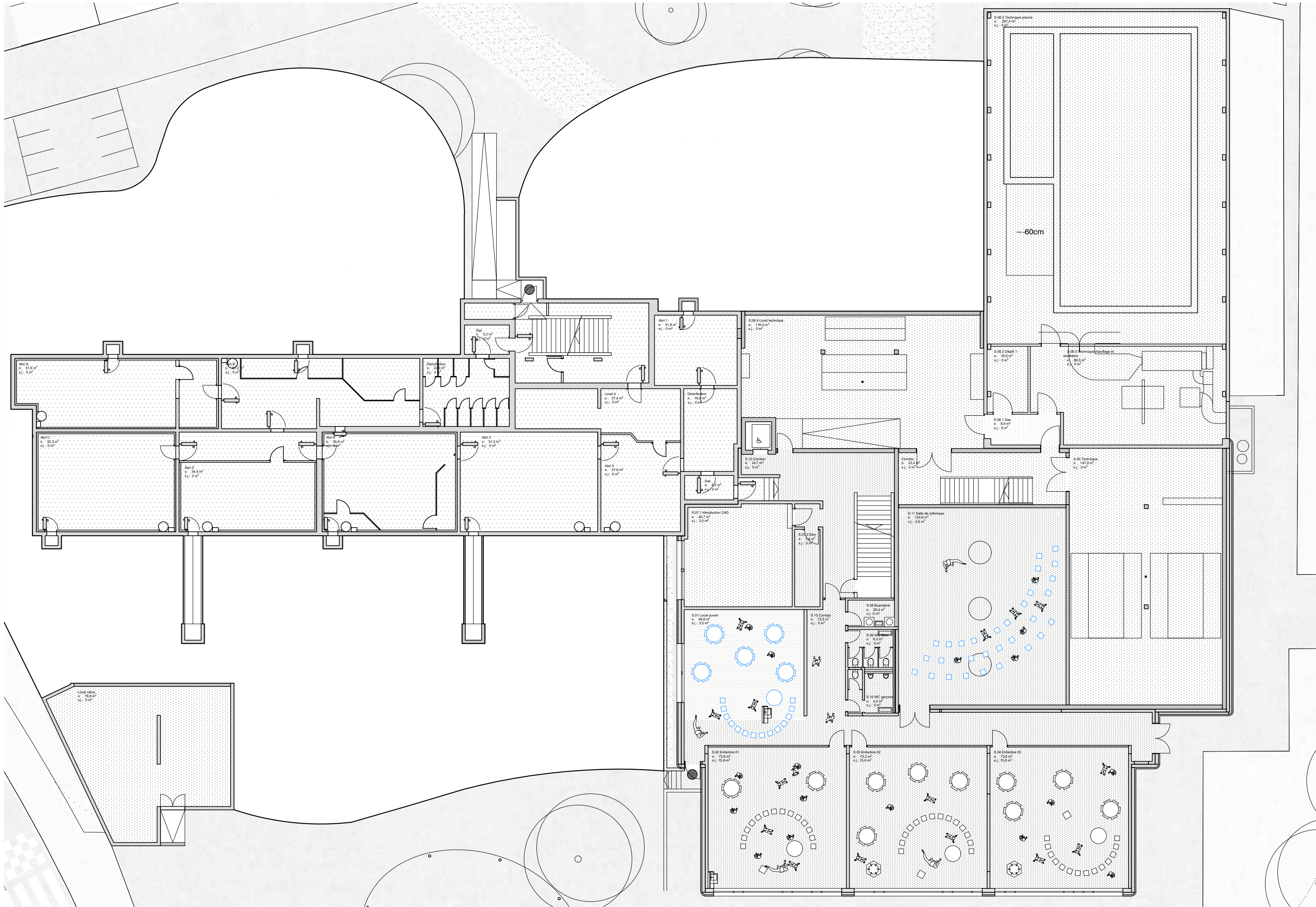
DÉGAGEMENTS



TRANSPORTS

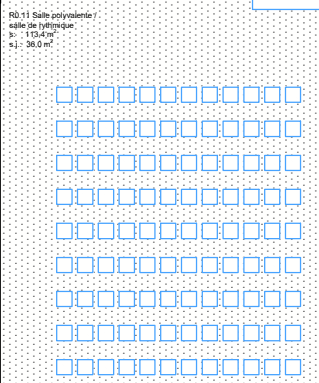
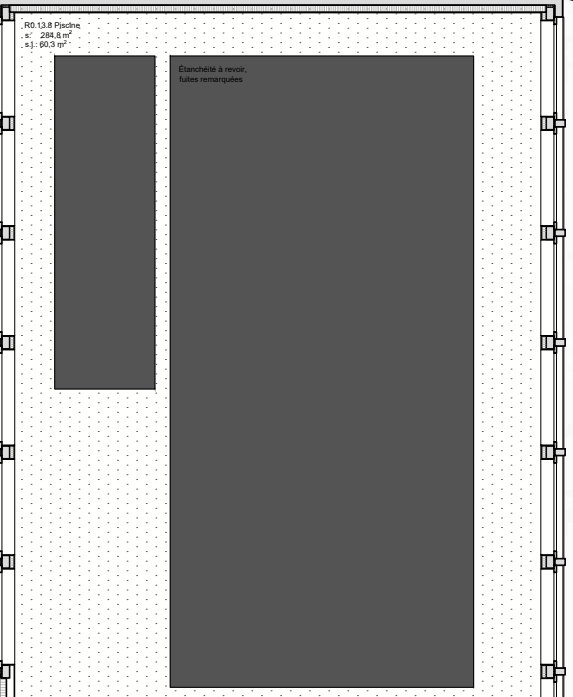


- Pompier
- Services
- - - Transports publics
- Dépose
- Parking

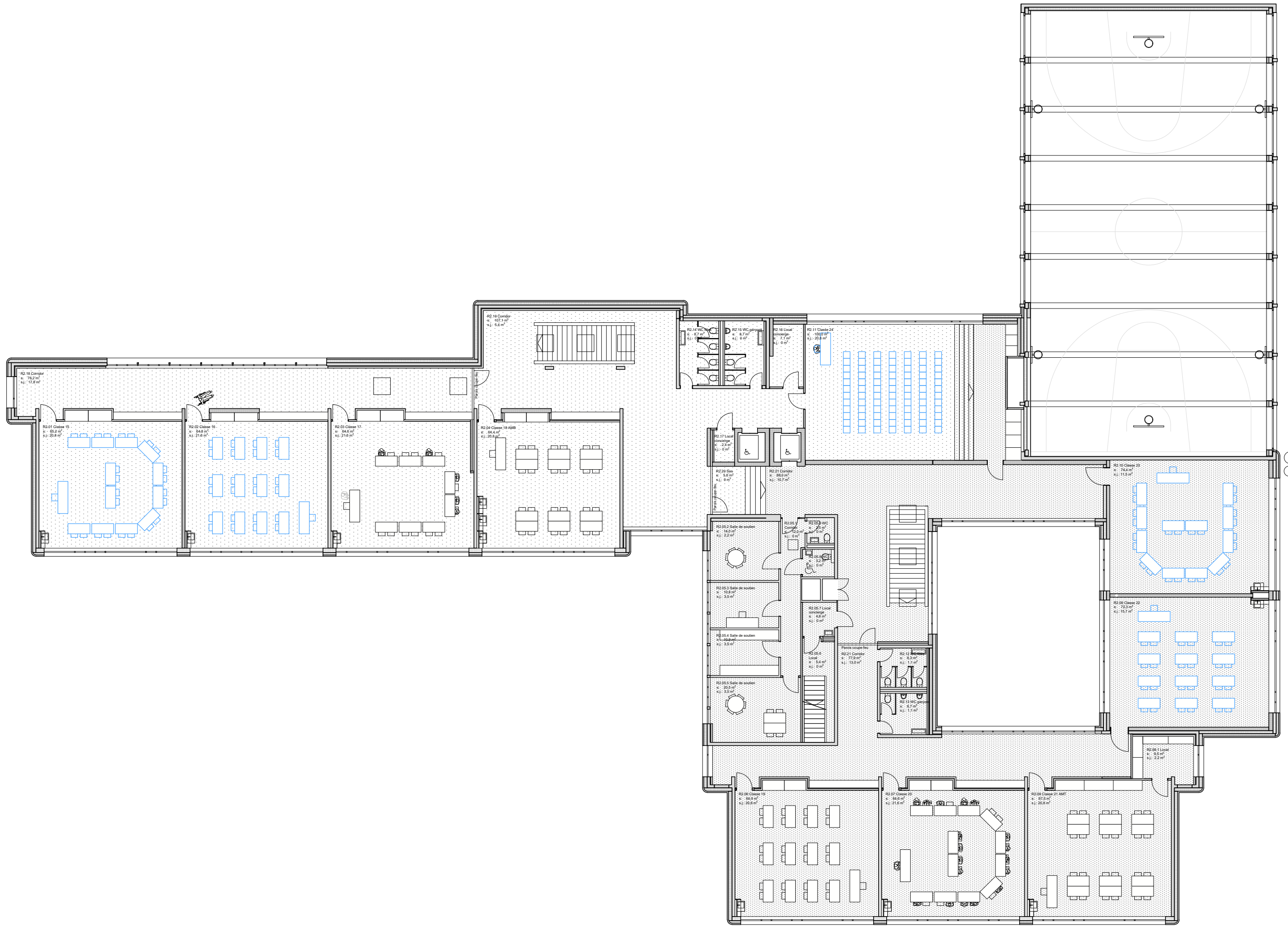




6357







Coûts de construction de la restructuration des bâtiments du Collège de Vauvilliers

Transformation totale du Collège de Vauvilliers, Boudry
Devis général +/-15%

Base: plans du 21.12.2023
Date : 19.12.2023

CFC	Libellé	Unité	Sous-total 2	Total HT	Part	Remarques
1	Travaux préparatoires			570 000	4.3%	
2	Bâtiment			11 070 000	83.9%	
21	Gros œuvre 1			2 478 000	18.8%	
22	Gros œuvre 2			2 595 000	19.7%	
23	Installations électriques			450 000	3.4%	
24	Chauffage, ventil.			1 582 000	12.0%	
25	Installations sanitaires			300 000	2.3%	
26	Ascenseurs			110 000	0.8%	
27	Aménagements intérieurs 1			518 000	3.9%	
28	Aménagements intérieurs 2			1 000 000	7.6%	
29	Honoraires mandataires			2 034 000	15.4%	
3	Equipements d'exploitation			336 000	2.5%	év. financé par un parten.
4	Aménagements extérieurs			390 000	3.0%	
5	Frais secondaires, taxes			380 000	2.9%	
6	Réserve			500 000	3.8%	
TOTAL HT				13 200 000	100%	
TVA		8.1%		1 069 200		
TOTAL TTC				14 300 000		
SUBVENTIONS ENERGIE			-260 000			Programme bât. + P-V
TOTAL APRES SUBVENTIONS				14 000 000		
Répartition provisoire estimative à titre d'information complémentaire:						
Part entretien / écologie				6 400 000.00		
Part amélioration				7 900 000.00		
Cette répartition ne peut pas être considérée à "tiroirs".						

PLANNING SOUMIS A APPROBATION MO

Début 2024 :
Envoi demandes autorisations

Fin de l'été 2024 :
Permis de construire (selon procédures)

Printemps 2024 à début 2025:
Planification et appels d'offres

Juillet 2025 à juillet 2027:
Chantier / collège provisoire

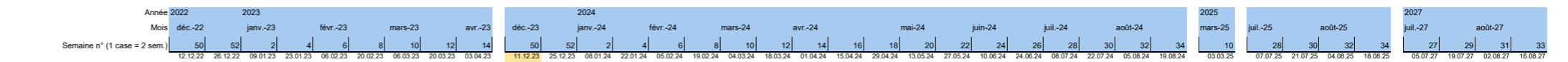
Août 2027 :
Mise en service nouvelle école

Commune de Boudry
Transformation et assainissement du Collège de Vauvilliers

Atelier d'architecture de St-Nicolas SA

Planification générale possible
12.12.2023

PROVISoire



Ce planning ne tient pas compte notamment d'oppositions lors de l'enquête publique et de recours et tournures de ces derniers en particulier lors de l'adjudication des MP.



Merci pour votre attention...